

La loi de position dans la phonologie du français contemporain

*La répartition des voyelles à double timbre dans les enquêtes PFC
d'Aix-Marseille, Toulouse et Roanne*



Université Radboud de Nimègue
Mémoire de fin d'études de linguistique française
Sous la direction de Dominique Nouveau

Roxanne Lenzen
0210870
Avril 2008

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1 : L'étude de Durand et Lyche (2002)	3
1.1 <i>Structures et variation dans quelques systèmes vocaliques du français</i>	3
1.2 <i>Phonologie du Français Contemporain : usages, variétés et structure</i>	3
1.3 <i>Les systèmes vocalique du français</i>	5
1.4 <i>La loi de position en français de référence</i>	6
1.4.1 <i>Syllabe accentuée</i>	8
1.4.2 <i>Syllabe inaccentuée</i>	9
1.5 <i>Observations dans le français du Midi</i>	10
1.6 <i>Observations dans le français de Grenoble</i>	11
Chapitre 2 : Les données PFC étudiées – méthodologie et codages	13
2.1 <i>Les données étudiées</i>	13
2.2 <i>La méthodologie PFC</i>	15
2.2.1 <i>La méthode d'enquête PFC</i>	15
2.2.2 <i>Les informateurs du projet</i>	16
2.2.3 <i>Les tâches</i>	16
2.3 <i>Notre codage des voyelles moyennes</i>	17
2.4 <i>Les résultats des trois corpus</i>	19
Chapitre 3 : Nouvel examen de l'enquête PFC Aix-Marseille	21
3.1 <i>Les voyelles moyennes en syllabe accentuée</i>	22
3.1.1 <i>La voyelle /E/</i>	22
3.1.2 <i>La voyelle /O/</i>	26
3.1.3 <i>La voyelle /EU/</i>	29
3.1.4 <i>Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe accentuée</i>	31
3.2 <i>Les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée</i>	33
3.2.1 <i>La voyelle /E/</i>	33
3.2.2 <i>La voyelle /O/</i>	36
3.2.3 <i>La voyelle /EU/</i>	38
3.2.4 <i>Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée</i> ...	39

3.3	<i>Fidélité à la racine et harmonie vocalique</i>	40
3.4	<i>Conclusion générale pour Aix-Marseille</i>	42
Chapitre 4 : Nouvel examen de l'enquête PFC Toulouse		43
4.1	<i>Les voyelles moyennes en syllabe accentuée</i>	44
4.1.1	<i>La voyelle /E/</i>	44
4.1.2	<i>La voyelle /O/</i>	48
4.1.3	<i>La voyelle /EU/</i>	53
4.1.4	<i>Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe accentuée</i>	55
4.2	<i>Les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée</i>	56
4.2.1	<i>La voyelle /E/</i>	56
4.2.2	<i>Les voyelles /O/ et /EU/</i>	57
4.2.3	<i>La voyelle /E/</i>	57
4.2.4	<i>La voyelle /O/</i>	61
4.2.5	<i>La voyelle /EU/</i>	64
4.2.6	<i>Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe accentuée</i>	65
4.3	<i>Fidélité à la racine et harmonie vocalique</i>	66
4.4	<i>Conclusion générale pour Toulouse</i>	68
Chapitre 5 : Premiers résultats de l'enquête PFC Roanne		69
5.1	<i>Les voyelles moyennes en syllabe accentuée</i>	70
5.1.1	<i>La voyelle /E/</i>	70
5.1.2	<i>La voyelle /O/</i>	74
5.1.3	<i>La voyelle /EU/</i>	83
5.1.4	<i>Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe accentuée</i>	87
5.2	<i>Les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée</i>	89
5.2.1	<i>La voyelle /E/</i>	89
5.2.2	<i>La voyelle /O/</i>	93
5.2.3	<i>La voyelle /EU/</i>	104
5.2.4	<i>Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée</i> ...	105
5.3	<i>Fidélité à la racine et harmonie vocalique</i>	106
5.4	<i>Conclusion générale pour Roanne</i>	108

5.5	<i>Une comparaison de deux variétés du franco-provençal dans le corpus PFC :</i>	
	<i>Roanne et Grenoble</i>	109
5.5.1	<i>La voyelle /E/</i>	109
5.5.2	<i>La voyelle /O/</i>	110
5.5.3	<i>La voyelle /EU/</i>	111
5.5.4	<i>Conclusion</i>	112
Chapitre 6 : Une analyse des voyelles moyennes dans la théorie d'optimalité		115
6.1	<i>La loi de position du français méridional formulée en contraintes</i>	115
6.2	<i>Exceptions à la loi de position</i>	118
6.3	<i>Les voyelles en position inaccentuée</i>	121
6.4	<i>Conclusion</i>	122
Conclusion		125
Références		131
Annexes		133

Introduction

Le projet international '*Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure*' (PFC)¹, sous la coordination de Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche, a pour but de construire une vaste base de données de phonologie française et de « documenter et de décrire la prononciation du français saisie dans sa variation et dans la réalité de ses usages attestés » (Durand, Laks & Lyche, 2005:205). La variation phonologique dans la prononciation sera également l'axe principal de cette étude, qui traite de la variation vocalique au moyen de trois enquêtes PFC réalisées à Aix-en-Provence et Marseille, à Toulouse et à Roanne. En particulier, nous étudierons la distribution des voyelles à double timbre et le fonctionnement de la loi de position. Cette loi de distribution de voyelles favorise les voyelles ouvertes en syllabe fermée et les voyelles fermées en syllabe ouverte.

Cette recherche fait suite à une étude de Jacques Durand et Chantal Lyche (2002) portant sur les systèmes vocaliques du français méridional et du français de Grenoble dans laquelle ils proposent une analyse en termes de contraintes pour la répartition des voyelles moyennes dans ces variétés régionales. Notre étude tâche de répondre à plusieurs buts. Tout d'abord, nous visons à confirmer les observations initiales de Durand et Lyche concernant le fonctionnement de la loi de position en français du Midi. Nous réexaminerons les enquêtes PFC d'Aix-Marseille et de Toulouse à l'aide d'une nouvelle méthode de codage conçue spécialement pour les voyelles moyennes et leurs contextes syllabiques. Cette analyse permettra de tester en premier lieu si dans les deux enquêtes, il existe des oppositions entre les deux timbres des voyelles moyennes et deuxièmement, si la loi de position domine la distribution du timbre sur les syllabes ouvertes et fermées. Une étude similaire de l'enquête PFC de Roanne apportera de nouvelles données concernant le système vocalique de cette variété du français. Notre objectif est de confronter la distribution des voyelles à double timbre dans le français roannais aux observations de Durand et Lyche (2002) concernant le français de Grenoble, variété qui tout comme Roanne appartient au domaine du franco-provençal.

Le travail sera organisé de la façon suivante :

Le premier chapitre présentera le projet PFC et l'étude de Durand et Lyche. Leurs observations sur les enquêtes du Midi et le français de Grenoble seront résumées. Aussi seront introduites les notions qui joueront un rôle important dans l'analyse de la distribution des voyelles moyennes, à savoir la loi de position, la fidélité à la racine et l'harmonie vocalique.

¹ Pour toute information concernant le projet et ses collaborateurs, voir www.projet-pfc.net

Le deuxième chapitre présentera les différentes données étudiées ainsi que la méthodologie PFC. La méthode d'enquête, le choix des informateurs et les tâches de lecture et de la conversation seront considérées. Nous donnerons également une explication détaillée du système de codage que nous avons conçu pour le traitement des voyelles moyennes.

Les chapitres trois à cinq seront consacrés aux études des trois enquêtes PFC. Les deux variétés méridionales du français seront examinées dans les chapitres trois et quatre. Dans le chapitre cinq seront présentés nos résultats concernant l'enquête de Roanne. Nous comparerons les résultats de Roanne à ceux de Grenoble.

Le dernier chapitre sera réservé à l'analyse de Durand et Lyche du français du Midi et du français franco-provençal dans le cadre de la théorie de l'optimalité.

Chapitre 1 : L'étude de Durand et Lyche (2002)

1.1 Structures et variation dans quelques systèmes vocaliques du français

Dans le présent travail, nous nous concentrons sur l'analyse de Jacques Durand et Chantal Lyche (ci-après D&L) dans l'article *Structure et variation dans quelques systèmes vocaliques du français : l'enquête Phonologie du français contemporain (PFC)*. D&L étudient la loi de position à travers les systèmes vocaliques du français du Midi et du français de Grenoble. Ils proposent une analyse de la répartition des voyelles moyennes en terme de contraintes dans le cadre de la théorie de l'optimalité (OT, Prince & Smolensky, 2004). Notre étude examine si la hiérarchie de contraintes suggérée s'applique généralement à d'autres variétés régionales du français.

Nous visons ici à répondre à cette question en étudiant la distribution des voyelles moyennes dans l'enquête PFC de Roanne. Pour l'analyse de cette variété régionale, nous nous sommes servis de résultats obtenus au moyen d'un premier dépouillement d'une partie importante des données disponibles. Ces données permettront non seulement de formuler une réponse à l'article de D&L, mais fourniront également de nouveaux renseignements sur le système vocalique du français roannais.

Avant de présenter l'étude du français de Roanne, il nous semble opportun d'introduire dans ce chapitre liminaire les notions qui jouent un rôle important dans la distribution voyelles en français, à savoir la loi de position, l'harmonie vocalique et la fidélité à la racine. Afin de mieux cerner la problématique de la répartition des voyelles moyennes, nous discuterons également les observations de D&L sur les systèmes vocaliques du français de référence, le français méridional et le français de Grenoble. Une étude détaillée de l'analyse proposée par D&L entrera en ligne de compte plus loin dans ce travail.

1.2 Phonologie du Français Contemporain : usages, variétés et structure

Il n'existe pas une description uniforme de la langue française. Bien au contraire, il existe une variation phonologique qui joue un rôle important dans le système français et doit être intégrée dans les analyses phonologiques. Le projet international PFC a pour but de rassembler des données comparables en France et dans les autres pays francophones, tels que le Canada, la Suisse, la Belgique et les départements d'outre mer. Afin de constituer à partir d'un protocole d'enquête uniforme un vaste corpus oral du français parlé dans le monde, ce projet met en évidence différents paramètres de variation sociolinguistiques tels qu'âge, sexe,

situation socioprofessionnelle et quatre registres différents : deux de lecture à haute voix et deux de conversation.

Comme des méthodes d'analyse et des outils communs sont utilisés pour toutes les enquêtes, PFC permet d'offrir des données fiables et comparables qui peuvent servir comme base pour de nombreuses études variationnistes.

Le but du projet n'est pas seulement le rassemblement de données. Durand, Laks et Lyche (2002d. : 5) citent les objectifs principaux du projet :

- « Fournir une meilleure image du français parlé dans son unité et diversité (géographique, stylistique et sociale).
- Mettre à l'épreuve les modèles phonologiques sur le plan synchronique et diachronique.
- Favoriser les échanges entre les connaissances phonologiques et les outils du traitement automatique de la parole.
- Permettre la conservation d'une partie importante du patrimoine linguistique des espaces francophones du monde, et ce en contrepoint aux corpus déjà constitués. »

Pour répondre à ces objectifs, le projet PFC cherche à couvrir plus de 1000 heures d'enregistrements en 72 points d'enquête (www.projet-pfc.net, janvier 2008) au total dans l'espace francophone. Les différentes enquêtes comprennent entre dix et vingt locuteurs, avec un nombre égal d'hommes et de femmes ayant un minimum de scolarisation, repartis sur au moins deux classes d'âge. Dans la mesure du possible, les points d'enquêtes couvrent différentes catégories socioprofessionnelles. Pour chaque point d'enquête, les locuteurs sont enregistrés dans quatre situations : deux de lecture et deux d'entretien. Ils lisent à haute voix une liste de 94 mots (contenant des paires minimales) et un texte et participent à un entretien guidé et à une conversation libre. Le fait que ces activités soient identiques pour tous les points d'enquêtes facilite la comparaison des données, et constitue la force du projet PFC.

1.3 Les systèmes vocaliques du français

D&L (2002) décrivent la distribution des voyelles à double timbre /e,ɛ,o,ɔ,ø,œ,a/ dans deux variétés du français sur la base des enquêtes PFC effectuées dans le sud de la France² et à Grenoble dans le domaine franco-provençal. Ils suivent l'analyse de Morin (1983)³ en traitant les oppositions entre les voyelles comme une différence de tension et opposent les voyelles tendues /e,o,ø,a/ aux voyelles relâchées /ɛ,ɔ,œ,a/. Ils notent la tendance qui existe en français de référence à favoriser les voyelles tendues en syllabe ouverte et les voyelles relâchées en syllabe fermée. Cette tendance peut être traduite par la 'Loi de position'.

Pour mieux cerner le problème des voyelles à double timbre dans le français du Midi et le français de Grenoble et avant d'aborder l'analyse de la variation vocalique de ces variétés, D&L présentent le système vocalique du français de référence. Les auteurs remarquent que la distribution des voyelles moyennes est assez complexe en français standard et que la loi de position connaît de nombreuses exceptions aussi bien en syllabe accentuée qu'en syllabe inaccentuée. Ainsi, en syllabe fermée accentuée, il existe des paires minimales avec [œ]~[ø] comme 'jeune'~ 'jeûne', et avec [ɔ]~[o] comme 'hotte'~ 'haute'. En syllabe ouverte accentuée, nous pouvons trouver des paires minimales avec [ɛ]~[e] comme 'taie'~ 'thé'.

En syllabe inaccentuée, les exceptions à la loi de position sont expliquées par deux phénomènes, à savoir la 'fidélité à la racine' et 'l'harmonie vocalique'. La fidélité à la racine, premièrement veille à ce que les segments de la racine soient préservés dans les dérivés morphologiques. De ce fait, elle explique des formes où il figure une voyelle relâchée en syllabe ouverte inaccentuée comme dans 'fêter' [fɛ.te] (< fête [fɛt]). L'harmonie vocalique peut être formulée comme l'adaptation en termes de hauteur de la voyelle inaccentuée à la voyelle accentuée. Ainsi, les voyelles inaccentuées sont mi-hautes devant une voyelle accentuée haute ou mi-haute et elles sont mi-basses quand la voyelle accentuée est basse ou mi-basse. L'harmonie vocalique explique des cas comme 'dossard' [dɔ.sar] où la voyelle inaccentuée [ɔ] est relâchée en syllabe ouverte, parce que celle-ci s'est adaptée à la voyelle accentuée finale [a] qui est basse.

² Pour le français du Midi, D&L se basent sur les enquêtes PFC effectuées à Bordeaux (Gironde), Lacaune (Tarn), Marseille (Bouches-du-Rhône), Pézenas (Hérault), Rodez (Aveyron), Toulouse (Haute Garonne), Biarritz et St. Jean Pied de Port (Pays Basque). (Cf. Durand et Lyche 2002:5)

³ Morin, Y.C. (1983). *Pour une histoire de voyelles longues en français: quelques problèmes*. Communication présentée à la septième réunion annuelle de *the linguistic Association of the Atlantic Provinces*, University of Moncton.

Dans leur analyse du français du Midi et celui de Grenoble, D&L proposent que le système vocalique du français du Midi est un système non marqué dans lequel la loi de position s'applique systématiquement. Les locuteurs de cette variété ne font alors pas la distinction entre par exemple '*pomme*' et '*paume*' dans leur prononciation [pɔm]. Le français de Grenoble tend à généraliser la loi de position, mais connaît tout comme le français de référence des exceptions.

En termes de contraintes OT, D&L attribuent la différence de distribution des voyelles accentuées entre le français du Midi et le français de Grenoble à la place d'une contrainte locale CODACOND dans la hiérarchie. Cette contrainte est active en français de Grenoble mais en français du Midi son effet est bloqué par d'autres contraintes plus importantes. En ce qui concerne la distribution des voyelles inaccentuées, les deux variétés suivent la hiérarchie :

LOI DE POSITION >> HARMONIE VOCALIQUE >> FIDELITE A LA RACINE

Nous reviendrons en détail sur cette hiérarchie et l'analyse que proposent D&L plus loin dans ce travail. Pour l'instant, nous nous concentrons sur les observations qui ont été faites dans l'article en ce qui concerne les systèmes vocaliques du français et le fonctionnement de la loi de position dans ces différents systèmes.

Dans ce traitement, nous garderons le même ordre que D&L en commençant par les affirmations à propos du système vocalique du français de référence, puis leurs observations faites sur la répartition des voyelles dans le français du Midi et le français de Grenoble seront discutées.

1.4 La loi de position en français de référence

Le système de français de référence est présenté avec onze voyelles orales stables où les voyelles antérieures sont opposées aux voyelles postérieures et les voyelles arrondies aux voyelles écartées. De plus, quatre degrés de hauteur peuvent être distingués. Ces oppositions sont résumées dans le tableau ci-dessous.

	Antérieure		Postérieure	
	Ecartée	Arrondie	Ecartée	Arrondie
Haute	i	y		u
Mi-haute	e	ø		o
Mi-basse	ɛ	œ		ɔ
Basse	a		ɑ	

Tableau (1) : le système vocalique du français de référence comme présenté dans Durand et Lyche (2002)

D&L s'intéressent pour leur analyse à la distribution des voyelles moyennes à double timbre /e,ɛ,ø,œ,o,ɔ/. Ils ne mentionnent que brièvement la distribution des voyelles [a]~[ɑ] puisque cette opposition n'est faite que par peu de locuteurs et tend à disparaître en faveur de [a] (cf. aussi Léon 2001:87).

Pour les autres voyelles à double timbre, ils suivent l'approche de Morin (1983) en les analysant comme une différence de tension : les voyelles à timbre fermé /e,ø,o/ sont tendues tandis que les voyelles à timbre ouvert /ɛ, œ, ɔ/ sont relâchées.

La distribution de ces voyelles dépend de la nature de la syllabe dans laquelle elles se trouvent et de la position de cette syllabe, c'est-à-dire si elle porte l'accent ou non. Comme nous l'avons déjà remarqué, D&L notent qu'en français de référence il existe une tendance à favoriser les voyelles relâchées en syllabe fermée et les voyelles tendues en syllabe ouverte ; la 'loi de position'. Cette loi est responsable entre autres des alternances suivantes :

Syllabe ouverte :	' <u>Léger</u> ' [le.ʒe]	Syllabe fermée:	' <u>Légère</u> ' [le.ʒɛʁ]
	' <u>Sot</u> ' [so]		' <u>Sotte</u> ' [sɔt]
	' <u>Peut</u> ' [pø]		' <u>Peuvent</u> ' [pœv]

Aperçu (1) : la loi de position : voyelles relâchées en syllabe fermée et voyelles tendues en syllabe ouverte

Il apparaîtra que la distribution des voyelles moyennes en français de référence n'est pas aussi simple. Aussi D&L donnent-ils de nombreux exemples d'asymétries que connaît la loi de position en syllabe accentuée ainsi qu'en syllabe inaccentuée. Considérons en premier lieu les exceptions en syllabe accentuée.

1.4.1 Syllabe accentuée

Les paires [ø,œ] et [o,ɔ] en syllabe ouverte ne connaissent pas d'exceptions à la loi de position en français de référence. Dans ce contexte, la voyelle est toujours tendue: 'peu' [pø], 'seau' [so]. En syllabe fermée par contre, les deux timbres de la voyelle peuvent être trouvés. D&L remarquent pourtant deux généralisations qui font surface pour les deux paires de voyelles.

Dans le cas où la consonne qui ferme la syllabe est [ʁ], la voyelle est toujours relâchée⁴: 'peur' [pœʁ], 'moteur' [mo.tœʁ], 'sort' [sɔʁ], 'corps' [kɔʁ]. Quand la syllabe se termine par [z], la voyelle est toujours tendue: 'danseuse' [dã.søz], 'creusent' [krøz], 'chose' [ʃøz], 'pose' [poz].

Il existe également des paires minimales pour les deux voyelles où la voyelle peut être relâchée ou tendue en syllabe fermée. Les paires minimales pour la voyelle /EU/ sont peu nombreuses: 'veulent' [vœl] ~ 'veule' [vøl] et 'jeune' [ʒœn] ~ 'jeûne' [ʒøn]. Pour la voyelle /O/ par contre, D&L donnent plus d'exemples de paires minimales: 'haute' [ot] ~ 'hotte' [ɔt], 'saule' [sol] ~ 'sol' [sɔl], 'rauque' [ʁok] ~ 'roc' [rɔk], 'Beauce' [bos] ~ 'bosse' [bɔs], 'paume' [pom] ~ 'pomme' [pɔm]. La situation en français de référence pour les voyelles /O/ et /EU/ est résumée dans le tableau ci-dessous:

CV	Loi de position : toujours voyelle tendue [ø], [o]
CVC	1) Syllabe fermée par [ʁ] : voyelle relâchée [œ], [ɔ] 2) Syllabe fermée par [z] : voyelle tendue [ø], [o] 3) Coexistence des deux timbres ; paires minimales

Tableau (2) : la loi de position en syllabe accentuée pour les paires [ø,œ] et [o,ɔ] en français de référence

Comme le montre le tableau 3 ci-dessous, la paire [e,ɛ] ne connaît pas d'exceptions à la loi de position en syllabe fermée où la voyelle est toujours relâchée. En syllabe ouverte, pourtant, il y a de nombreuses paires minimales comme par exemple 'thé' [te] ~ 'taie' [tɛ], 'les' [le] ~ 'lait' [lɛ], 'été' [ete] ~ 'était' [etɛ] qui rendent la situation plus complexe.

⁴ Féry (2003:6) note pourtant qu'en français parisien, il existe un mot avec [o] devant [ʁ]. Il s'agit de 'maure' qui est prononcé [moʁ] et forme une paire minimale avec 'mort' [mɔʁ]. Selon Fouché (1956:77) 'maure' est prononcé avec un /O/ relâchée longue.

CV	Situation complexe avec de nombreuses paires minimales
CVC	Loi de position : toujours voyelle relâchée [ɛ]

Tableau (3) : la loi de position en syllabe accentuée pour la paire [e,ɛ] en français de référence

1.4.2 Syllabe inaccentuée

Considérons maintenant la situation pour les voyelles en syllabe inaccentuée. D&L, se limitant aux syllabes ouvertes, remarquent que le français de référence permet des voyelles relâchées et des voyelles tendues. Ils rendent compte d'une partie de ces cas avec deux contraintes qui ont déjà été brièvement traités, la 'fidélité à la racine' et 'l'harmonie vocalique'. Prenons par exemple la prononciation de 'décode' [de.kɔ.de], où une voyelle [ɔ] relâchée figure en syllabe ouverte. Le timbre ouvert de la voyelle est le résultat de fidélité à la racine qui ordonne de préserver les segments de la racine dans les dérivés morphologiques. Dans ce cas-ci, il y a une voyelle relâchée dans la racine 'code' [kɔd] qui est préservée dans le mot dérivé. L'harmonie vocalique explique des formes comme 'aimer' [e.me] ~ 'aimable' [ɛ.mabl] où la voyelle inaccentuée s'adapte en terme de hauteur à la voyelle accentuée. Dans le cas de 'aimable', [ɛ] est mi-basse devant la voyelle accentuée [a] qui est basse.

Le tableau 4 ci-après résume le fonctionnement de la loi de position en français de référence en syllabe ouverte et en syllabe fermée. Un '+' indique le respect de la loi dans un contexte donné, un '-' indique qu'il y a des oppositions pour la voyelle dans ce contexte.

		Français standard
Syllabe ouverte		
Accentuée	/E/	-
	/O/	+
	/EU/	+
Inaccentuée	/E/	-
	/O/	-
	/EU/	-
Syllabe fermée		
Accentuée	/E/	+
	/O/	-
	/EU/	-
Inaccentuée	/E/	+
	/O/	-
	/EU/	-

Tableau (4) : fonctionnement de la loi de position pour les voyelles à double timbre en syllabe accentuée en français standard

1.5 Observations dans le français du Midi

Continuons avec les observations faites par D&L concernant le système vocalique, la distribution des voyelles et le fonctionnement des trois tendances mentionnées ci-dessus dans le français du Midi.

A partir de plusieurs enquêtes menées dans le sud de la France, le système phonémique de base du français du Midi a pu être dégagé grâce aux premiers résultats globaux. Ceux-ci ont permis de constater qu'en français du Midi, la loi de position est respectée. Les locuteurs méridionaux font disparaître les oppositions phonologiques entre [œ/ø], [ɔ/o] et [ɛ/e] que nous avons vues en français de référence. Les seuls cas où des oppositions ont été signalées se trouvaient dans la lecture de la liste de mots et du texte, où la graphie jouait un rôle important. Les locuteurs essayaient de faire la distinction entre les voyelles tendues et relâchées dans des paires minimales comme '*cote*' ~ '*côte*'. Dans la parole spontanée, pourtant, ils n'étaient pas capables de prononcer la voyelle tendue [o] dans une syllabe fermée comme par exemple dans '*atome*'. C'était l'accent circonflexe graphique qui était à l'origine de cette opposition, menant les locuteurs à vouloir marquer la différence des deux formes écrites.

En syllabe inaccentuée, la loi de position est plus forte que l'harmonie vocalique. Ainsi le mot '*fêtarde*' est prononcée [fe.taʁ] avec une voyelle tendue et mi-haute en voyelle inaccentuée tandis que, si l'harmonie vocalique était appliquée, la voyelle accentuée serait mi-basse en accord avec la voyelle accentuée [a] basse.

La fidélité à la racine est impossible à tester dans cette variété du français puisque la voyelle semble toujours être modifiée en accord avec la loi de position, quelle que soit la voyelle dans la racine. Prenons par exemple la paire '*col*'-'*collet*' [kɔl]-[ko.le] en français méridional où l'on s'attend à trouver la voyelle relâchée [ɔ] si la fidélité à la racine avait lieu. Ici, pourtant, la loi de position est appliquée avant la fidélité à la racine et la voyelle est tendue à cause de la syllabe ouverte. De ces observations D&L concluent que dans le français de Midi, aussi bien en syllabe accentuée qu'en syllabe inaccentuée, c'est d'abord la loi de position qui est appliquée, puis l'harmonie vocalique et enfin la fidélité à la racine.

Pourtant, D&L insistent sur le fait que ces observations pour le français de Midi se basent sur les premiers résultats globaux des enquêtes menées et que les dépouillements sont encore en cours. Une étude approfondie des différents corpus du Midi est alors encore nécessaire. De ce fait, la première partie de ce travail sera consacrée à une étude approfondie de deux enquêtes PFC menées dans le sud de la France, à savoir à Aix-en-Provence et

Marseille et à Toulouse. Nous replongerons dans les données de ces deux points d'enquête du Midi et rendrons compte d'une manière détaillée de la distribution des voyelles moyennes en syllabe accentuée et inaccentuée dans ces deux variétés du français méridional.

1.6 Observations dans le français de Grenoble

Les observations concernant le système vocalique du français de Grenoble reflètent la situation géographique de Grenoble qui se trouve dans le domaine franco-provençal, à la frontière des dialectes d'oïl et d'oc. Ce qui est particulièrement intéressant dans ce corpus, c'est que le système suit tantôt les règles traditionnelles du français de référence et tantôt des tendances du français de Midi.

Ainsi, cette variété suit les règles de la norme pour la paire [œ,ø] : une voyelle tendue en syllabe ouverte et une voyelle relâchée en syllabe fermée avec les mêmes exceptions et généralisations que le français de référence. En français de Grenoble pourtant, la paire minimale 'jeune'~ 'jeûne' est très instable. Les locuteurs âgés prononcent une voyelle tendue, tandis que les jeunes locuteurs optent pour la voyelle relâchée.

La paire [ɔ,o] suit aussi les règles du français de référence. Mais ici les locuteurs âgés prononcent également une voyelle tendue en syllabe fermée accentuée.

La paire [ɛ,e] se comporte comme en français du Midi et la loi de position est toujours appliquée en syllabe accentuée et en syllabe inaccentuée.

D&L concluent que le français grenoblois tend à généraliser la loi de position. En syllabe inaccentuée, l'ordre d'application des trois règles est le même que pour le français du Midi : d'abord la loi de position, puis l'harmonie vocalique et enfin la fidélité à la racine. Nous trouvons les mêmes conclusions sur le français de Grenoble dans l'étude de Chantal Lyche (2003) sur la loi de position dans cette variété du français. La répartition des voyelles moyennes en français grenoblois sera traitée plus en détail dans le dernier chapitre de ce travail qui sera consacré à l'analyse des voyelles moyennes dans le cadre d'OT.

Chapitre 2 : Les données PFC étudiées - méthodologie et codages

Dans le chapitre précédent, les enquêtes PFC effectuées dans le Midi de la France ont été introduites. D&L soulignent dans leur article que les données qu'ils présentent ne sont que des premiers résultats globaux et que des études approfondies pour les différentes enquêtes séparées sont encore nécessaires (2002:6). Dans le cadre de ce travail, voulant appliquer l'analyse de D&L à différentes variétés du français, il nous semblait intéressant de faire une étude approfondie de deux enquêtes PFC effectuées dans le Midi de la France avant d'aborder le français de Roanne. Ces résultats approfondiront non seulement les premiers dépouillements de D&L mais permettront également de faire une comparaison avec le français roannais. Comme nous l'avons déjà annoncé, les enquêtes PFC utilisées sont celles d'Aix Marseille et de Toulouse.

Avant d'aborder l'analyse des variétés françaises, nous donnerons un aperçu des données disponibles pour les trois points d'enquête. Nous prêterons aussi attention à la méthodologie générale de PFC et à la façon dont cette méthodologie a été adaptée aux besoins de notre étude de voyelles moyennes.

2.1 Les données étudiées

Pour l'analyse des voyelles dans l'enquête d'Aix Marseille, un corpus de 8 locuteurs était disponible. Ces informateurs ont fourni un total de 4123 voyelles moyennes, dont 2625 se trouvaient en syllabe accentuée et 1498 en syllabe inaccentuée. Les locuteurs représentant 3 tranches d'âge, il sera intéressant de voir s'il existe des différences dans la distribution des voyelles moyennes en fonction des générations.

		Syllabe Accentuée			Syllabe Inaccentuée		
		Ouverte	Fermée	Total	Ouverte	Fermée	Total
Aix- Marseille							
Conversation Libre	/E/	1038	293	1331	394	69	463
	/O/	80	145	225	173	19	192
	/EU/	76	23	99	16	2	18
Texte Guidé	/E/	476	215	691	410	136	546
	/O/	71	88	159	264	8	272
	/EU/	72	48	120	0	7	7
Total		1813	812	2625	1257	241	1498

Tableau (5) : répartition des voyelles moyennes sur les syllabes accentuées et inaccentuées dans le corpus d'Aix Marseille.

Dans l'enquête de Toulouse, 14 étudiants de l'université de Toulouse-Le Mirail ont délivré un corpus de 8129 voyelles moyennes dont 5129 en syllabe accentuée et 3000 en syllabe inaccentuée. Bien que ce corpus ne représente qu'une seule tranche d'âge, nous avons quand même choisi de l'étudier, puisque les étudiants qui sont tous relativement jeunes pourraient fournir plus d'information en ce qui concerne le conservatisme en matière de l'application de la loi de position à Toulouse.

		Syllabe Accentuée			Syllabe Inaccentuée		
Toulouse		Ouverte	Fermée	Total	Ouverte	Fermée	Total
Conversation Libre	/E/	1967	683	2650	874	191	1065
	/O/	242	286	528	413	58	471
	/EU/	168	95	263	15	1	16
Texte Guidé	/E/	818	380	1198	727	231	958
	/O/	126	154	294	462	14	476
	/EU/	126	84	210	0	14	14
Total		3447	1682	5129	2491	509	3000

Tableau (6) : répartition des voyelles moyennes sur les syllabes accentuées et inaccentuées dans le corpus Toulouse.

La recherche sur les voyelles moyennes dans la variété roannaise du français s'est fondée sur 6280 voyelles codées, dont 4174 en syllabe accentuée et 2106 en syllabe inaccentuée. Ces voyelles ont été livrées par 9 locuteurs qui avaient tous un âge supérieur à 60 ans au moment de l'enquête. Malgré l'âge assez élevé des locuteurs, il sera intéressant d'analyser la prononciation des voyelles moyennes dans cette enquête, le roannais étant une « terre de rencontre de langues » (Michel, 1998 : 19) puisqu'il se situe dans le domaine franco-provençal qui réunit les dialectes d'oïl et d'oc. Il ne sera non seulement intéressant de comparer la variation roannaise au niveau de la loi de position avec les accents méridionaux d'Aix Marseille et de Toulouse et le français de référence, mais aussi avec le français grenoblois étudié par Durand et Lyche (2002), une variété qui se trouve également à la réunion des dialectes d'oïl et d'oc. La comparaison au français grenoblois sera également intéressante vu qu'elle permettra de vérifier si l'analyse de D&L est applicable au français roannais.

		Syllabe Accentuée			Syllabe Inaccentuée		
Roanne		Ouverte	Fermée	Total	Ouverte	Fermée	Total
Conversation Libre	/E/	1956	489	2445	740	129	869
	/O/	143	328	471	253	73	326
	/EU/	115	109	224	21	2	23
Texte Guidé	/E/	508	228	736	447	146	593
	/O/	78	94	172	278	9	287
	/EU/	74	52	126	0	8	8
Total		2874	1300	4174	1739	367	2106

Tableau (7): répartition des voyelles moyennes sur les syllabes accentuées et inaccentuées dans le corpus de Roanne

2.2 La méthodologie PFC

Cette partie sera consacrée à une brève description de la méthodologie du projet en ce qui concerne le protocole d'enquête et le choix des informateurs. Nous y décrirons aussi en détail le système de codage que nous avons utilisé pour notre étude de voyelles moyennes. Comme les résultats se sont principalement fondés sur le texte lu et la conversation libre, nous passeront en silence la liste de mots et de l'entretien guidé. Pour un exposé complet sur la méthodologie du projet, il convient de consulter Durand et Lyche (2003). Pour des informations détaillées sur le protocole d'enquête et le choix des informateurs, nous renvoyons à Durand, Laks et Lyche (2002c.).

2.2.1 La méthode d'enquête PFC

Le projet Phonologie du Français Contemporain : usages, variétés et structure utilise le même protocole pour tous les points d'enquête, afin de constituer un corpus comparatif et fiable. Les enquêteurs sont choisis en fonction de leur connaissance du milieu où ils opèrent et ils travaillent idéalement en groupe de deux. L'un des chercheurs est un proche des informateurs et les connaît personnellement. L'autre chercheur est présenté comme un ami d'un ami ou comme un ami d'un parent. Les enregistrements sont de préférence effectués chez les répondants. Cette méthode d'enquête est utilisée afin d'avoir des résultats les plus naturels possible, puisque si l'enquêteur est proche du répondant et s'il se trouve dans un environnement qui lui est bien connu, le témoin se sentira plus à l'aise ce qui lui fera oublier la présence du magnétophone et par conséquent, l'amènera à utiliser son registre le plus familier. De plus, pour la tâche de lecture à haute voix, il est aussi important que le témoin se sente à l'aise en la présence de l'enquêteur et du microphone.

De cette manière, le « paradoxe de l'observateur » sera alors atténué (cf. Durand et Lyche 2003:215) et le chercheur aura accès à la langue vernaculaire du témoin. Un enquêteur qui est inconnu pour les témoins interviewés, par contre, pourrait avoir pour conséquence que le témoin parle d'une façon peu naturelle et qu'il utilise un style plus formel.

L'entretien libre est pris en compte par l'enquêteur qui est proche des interviewés. Pendant l'entretien, il n'a pas le rôle d'enquêteur, mais il est un participant à une conversation tout comme le locuteur interviewé.

2.2.2 Les informateurs du projet

Le projet PFC réunit des corpus d'une dizaine de locuteurs par point d'enquête. Il faut que ces locuteurs aient vécu toute leur vie ou presque toute leur vie dans la communauté qui est étudiée et qu'ils aient eu un minimum de scolarisation. Une enquête doit comporter un nombre égal de locuteurs masculins et de locuteurs féminins qui couvrent au minimum deux tranches d'âge. De préférence, les locuteurs à l'intérieur d'une enquête représentent différents groupes sociaux.

2.2.3 Les tâches

Chaque locuteur participe à quatre tâches: lecture de mots, lecture de texte, une conversation guidée et une conversation libre. La lecture du texte et la conversation libre seront commentées dans la partie qui suit.

Le texte utilisé pour la lecture à haute voix a été établi avec soin pour les buts du projet ; il représente tous les segments vocaliques et consonantiques ainsi que les phénomènes phonologiques typiques du français standard. Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéresserons aux segments vocaliques et surtout à l'ensemble de paires minimales potentielles qui ont été intégrés dans le texte : '*cote*'~'*côte*', '*jeune*'~'*jeûne*', '*tournaient*'~'*tournée*'.

Le petit texte sous forme d'un article dans un journal régional, comprend un total de 225 voyelles moyennes. Le tableau 8 donne une vue d'ensemble de la répartition des voyelles dans les différents contextes dans le texte PFC :

Voyelle		/E/	/O/	/EU/	Total
Syllabe Accentuée	Ouverte	59	9	9	77
	Fermée	27	11	6	44
Syllabe Inaccentuée	Ouverte	52	33	0	85
	Fermée	17	1	1	19
Total Voyelles		155	54	16	225

Tableau (8) : nombre de voyelles par contexte dans le texte PFC

La lecture du texte fournit des données dans un style soutenu, mais parfois moins surveillé à cause de la diversité des phonèmes.

Les témoins participent également à un entretien libre d'environ 30 minutes. Il s'agit d'un dialogue naturel et non directif. Cet entretien libre, auquel participent le témoin, l'enquêteur proche et/ou un autre ami du témoin, délivre un grand nombre de données de parole spontanée. Le nombre de voyelles de ces enregistrements diffère pour chaque locuteur des corpus.

2.3 Notre codage des voyelles moyennes

Pour chaque locuteur, le texte lu et la partie transcrite de la conversation libre ont été codés. Pour l'étude de la prononciation sur base auditive, nous avons utilisé les fiches TextGrid et les fichiers sonores dans le logiciel PRAAT, qui nous permettait de disposer en de la forme graphique accompagnée du son et d'isoler les séquences contenant des voyelles moyennes et de les écouter plusieurs fois de suite.

La base du travail de codage a été les transcriptions orthographiques des enregistrements de conversation libre et la version écrite du texte. Pour chaque locuteur, 6 fiches ont été établies, dont 3 pour le texte lu et 3 pour l'entretien guidé, chaque fiche correspondant à une des trois voyelles étudiées. Puis, nous avons procédé à des codages à partir de la graphie en marquant d'abord les occurrences de la forme écrite de la voyelle concernée à l'aide de deux crochets.

L'exemple ci-dessous montre une phrase tirée du texte PFC pour chacune des trois voyelles :

/E/

« Jusqu'ici les[] seuls titres de gloire de Beaulieu é[]taient[] son vin blanc sec[], ses[] chemises en soie, un champion local de course à pied[] (Louis Garret[]), quatrième[] aux jeux olympiques de Ber[]lin en 1936, et[] plus ré[]cemment, son usine de pâtes italiennes[]. »

/O/

« Jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beau[] lieu étaient son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion lo[]cal de course à pied (Louis Garret), quatrième aux[] jeux o[]lympiques de Berlin en 1936, et plus récemment, son usine de pâtes italiennes. »

/EU/

« Jusqu'ici les seuls[] titres de gloire de Beaulieu[] étaient son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion local de course à pied (Louis Garret), quatrième aux jeux[] olympiques de Berlin en 19[]36, et plus récemment, son usine de pâtes italiennes. »

Après le marquage des formes écrites des voyelles, les enregistrements ont été écoutés à plusieurs reprises à l'aide de PRAAT et la prononciation de chaque voyelle a été indiquée entre les crochets. Ensuite, nous avons effectué les codages pour chaque fiche.

Il a fallu mettre au point une nouvelle méthode de codage propre aux voyelles moyennes et leurs environnements. En voulant rester proche de la méthodologie du projet PFC, nous avons utilisé un système qui ressemble fortement aux systèmes de codage de schwa et de liaison. Pour une explication en détail de ces deux systèmes de codage, il convient de consulter Durand et Lyche (2002 : 53-87).

Le codage des voyelles moyennes comprend trois chiffres qui sont placés après la forme graphique de la voyelle moyenne. Ces trois chiffres vont de 1 à 7 et indiquent la prononciation de la voyelle dans un contexte donné : le premier chiffre spécifie le timbre de la voyelle, le deuxième chiffre précise la nature de la syllabe dans laquelle se trouve la voyelle et le troisième chiffre enfin, désigne si la syllabe est accentuée ou non.

La signification des différents chiffres du système est donnée dans le tableau 9.

Premier chiffre	1	Voyelle tendue [e],[o],[ø]
	2	Voyelle relâchée [ɛ],[ɔ],[œ]
	3	Prononciation pas claire
Deuxième chiffre	4	Syllabe Ouverte
	5	Syllabe Fermée
Troisième chiffre	6	Syllabe finale/accentuée
	7	Syllabe non finale/inaccentuée

Tableau (9) : explication des chiffres utilisés pour le codage des voyelles moyennes

Ci-dessous suit encore une fois la phrase du texte PFC. Elle a été codée pour chaque voyelle selon la réalisation d'un locuteur virtuel qui applique systématiquement la loi de position :

/E/

« Jusqu'ici les[147] seuls titres de gloire de Beaulieu é[147]taient[146] son vin blanc sec[256], ses[147] chemises en soie, un champion local de course à pied[146] (Louis Garret[146]), quatrième[256] aux jeux olympiques de Ber[257]lin en 1936, et[146] plus ré[147]cemment, son usine de pâtes italiennes[256]. »

/O/

« Jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beau[147]lieu étaient son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion lo[147]cal de course à pied (Louis Garret), quatrième aux[146] jeux o[147]lympiques de Berlin en 1936, et plus récemment, son usine de pâtes italiennes. »

/EU/

« Jusqu'ici les seuls[256] titres de gloire de Beaulieu[147] étaient son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion local de course à pied (Louis Garret), quatrième aux jeux[146] olympiques de Berlin en 19[257]36, et plus récemment, son usine de pâtes italiennes. »

En l'absence d'un logiciel adapté aux codages tels que le classeur schwa et le classeur liaison, les codages ont été traités dans Microsoft Word. Grâce à la commande « chercher/remplacer », il a été possible de compter les occurrences d'un seul chiffre ou d'une combinaison de chiffres dans les fiches codées. Ainsi, quand on donne la tâche « cherche 146 et remplace par 146 », le logiciel montre, en affichant le nombre d'occurrences qui ont été remplacées, combien de fois la fiche contient une voyelle tendue en syllabe ouverte accentuée.

2.4 Les résultats des trois corpus

Retournons maintenant aux corpus PFC étudiés. Pour les enquêtes d'Aix Marseille, de Toulouse et de Roanne, nous avons étudié la distribution des voyelles moyennes dans le registre formel et le registre informel à l'aide du texte lu et l'entretien libre. Pour l'étude du registre formel, la lecture du texte a été choisie plutôt que la lecture de la liste des mots, le style dans la lecture du texte étant un peu moins surveillé. La lecture de mots à part pourrait en revanche causer des prononciations artificielles. Quelques prononciations de cette liste ont pourtant été consultées dans l'analyse du français roannais afin de confirmer certaines attentes.

Le choix pour l'enregistrement de la conversation libre a été fait parce que l'entretien libre représente de la meilleure façon la parole spontanée du locuteur.

Pour chaque locuteur des trois enquêtes, la prononciation des voyelles moyennes /E/, /O/ et /EU/ a été analysée. Nous avons essayé de déterminer si les oppositions vocaliques étaient présentes ou absentes en syllabe accentuée et inaccentuée et si la distribution de voyelles était conforme à la loi de position. Nous avons étudié les exceptions qui se sont produites pour pouvoir constater si elles étaient généralisées. En syllabe inaccentuée nous avons également vérifié si les deux tendances de l'harmonie vocalique et de la fidélité à la racine étaient appliquées et si elles étaient éventuellement dominées par la loi de position.

Pour pouvoir mieux constater des concordances et divergences dans la réalisation des voyelles moyennes par rapport à la prononciation du français de référence, un codage supplémentaire a été établi pour chacune des enquêtes. Ce codage représente le français de référence tel qu'il est prescrit dans le Petit Robert 2006. Ainsi, les données de chaque locuteur sont complétées avec une fiche de voyelles codée selon le timbre normatif. Les codages du registre de la lecture seront quasi identiques pour chaque informateur, pour la parole spontanée pourtant, les codages diffèrent par locuteur.

Procédons à l'analyse détaillée des données. Les résultats des trois corpus seront traités dans des parties séparées, en commençant par le français parlé à Aix-en-Provence et Marseille.

Chapitre 3 : Nouvel examen des résultats de l'enquête PFC Aix-Marseille

Ce chapitre traitera les résultats de l'étude détaillée des voyelles moyennes dans l'enquête PFC menée à Aix-en-Provence et Marseille. Ces villes se trouvent à une distance d'une trentaine de kilomètres l'une de l'autre⁵ dans le département des Bouches-du-Rhône (13) qui fait partie de la région Provence Alpes Côte d'Azur. L'illustration 1 donne une image précise de la situation géographique du point d'enquête :



Illustration (1) : situation géographique d'Aix-en-Provence et Marseille
(source : http://www.educulture.org/summer_trips/france/aix_en_provence_gh/location_map.htm)

L'enquête d'Aix Marseille a été effectuée entre décembre 2002 et septembre 2006 et porte sur huit locuteurs d'une même famille. Sept locuteurs sont originaires d'Aix-en-Provence et de Marseille et un locuteur est né dans le Var (RP1). Actuellement, ils habitent à Aix-en-Provence (4 locuteurs), Marseille (2 locuteurs) ou dans une commune avoisinante (2 locuteurs). Le corpus comprend des enregistrements de 5 hommes et de 3 femmes qui sont repartis sur 3 tranches d'âge : 2 locuteurs avaient entre 20 et 39 ans au moment de l'enquête, 4 locuteurs avaient entre 40 et 59 ans et 2 locuteurs avaient plus de 60 ans. L'âge, le sexe et le domicile des locuteurs sont résumés dans le tableau 10.

⁵ La distance a été calculée à l'aide du logiciel Microsoft AutoRoute 2002. Il s'agit de la distance à vol d'oiseau.

Locuteur	Sexe	Âge au moment de l'enquête	Domicile
AA1	Féminin	82 ans	Aix-en-Provence
FA1	Masculin	30 ans	Aix-en-Provence
JC1	Féminin	57 ans	Aix-en-Provence
MA1	Féminin	53 ans	Aix-en-Provence
PA1	Masculin	58 ans	Châteauneuf le Rouge
RP1	Masculin	81 ans	Septèmes les Vallons
RP2	Masculin	45 ans	Marseille
SA1	Masculin	27 ans	Marseille

Tableau (10) : âge, sexe et domicile des locuteurs du corpus d'Aix Marseille

Les 8 locuteurs ont délivré un total de 4123 codages de voyelles moyennes dont 1795 dans le registre de la lecture et 2328 dans le registre spontané. Les résultats générés par ces codages seront discutés dans deux parties différentes. En premier lieu, nous considérerons consécutivement la distribution des trois voyelles moyennes en syllabe accentuée. Les prononciations dans la lecture du texte et dans la conversation libre seront d'abord étudiées séparément, puis, les deux registres seront comparés. De la même manière, nous procéderons ensuite quant aux voyelles en syllabe inaccentuée. A la fin de cette deuxième partie, nous déterminerons si les tendances de la fidélité à la racine et de l'harmonie vocalique sont présentes dans cette variété du français. De plus, il sera déterminé si elles sont dominées ou non par la loi de position. Suite à cet examen, nous comptons confirmer que la loi de position régit la distribution des voyelles moyennes dans le français parlé à Aix-en-Provence et Marseille.

3.1 Les voyelles moyennes en syllabe accentuée

3.1.1 La voyelle /E/

Le tableau 11 présente les résultats des occurrences de la voyelle /E/ en syllabe ouverte accentuée dans la lecture du texte guidé et la conversation libre. Il expose la distribution des voyelles relâchées et tendues pour chaque locuteur, ainsi que le total des voyelles relâchées et tendues pour les deux registres. Comme le nombre de prononciations pas claires pour la lecture du texte était dans tous les cas égal à zéro, il n'est pas mentionné dans le tableau. Les pourcentages en bas du tableau représentent la répartition des voyelles selon la prononciation standard du français, tel qu'elle est prescrite dans le Petit Robert 2006. Comme il a déjà été souligné, ces nombres serviront comme point de repère et permettront de mieux observer les différences de prononciation entre la variété étudiée et la norme en ce qui concerne le timbre de la voyelle.

Lecture du texte guidé				Conversation Libre			
Locuteur	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Total	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Prononciation pas claire	Total
AA1	56	4	60	188	8	6	202
FA1	58	1	59	63	5	7	75
JC1	60	0	60	167	10	3	180
MA1	57	2	59	58	0	5	63
PA1	59	0	59	129	11	13	153
RP1	60	1	61	114	9	15	138
RP2	58	1	59	116	5	17	138
SA1	58	1	59	68	2	19	89
Total	466	10	476	903	50	85	1038
Pourcentage	97,90%	2,10%	100%	86,99%	4,82%	8,19%	100%
Français Standard	322	154	476	389	564	85	1038
	67,65%	32,35%	100%	37,48%	54,34%	8,19%	100%

Tableau (11) : Résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /E/ en syllabe ouverte accentuée

Les résultats démontrent que dans les deux registres, la voyelle relâchée n'a que très peu d'occurrences en syllabe ouverte. La variété étudiée présente ici un contraste à la norme, où le nombre d'exceptions à la loi de position est considérable.

Dans la lecture du texte, les 10 voyelles relâchées ont été toutes, à l'exception d'une seule, réalisées à la fin d'un verbe conjugué :

(AA1) 'tour <u>naient</u> '	[tuʁ.nɛ]	(FS : [tuʁ.nɛ])
' <u>est</u> '	[ɛ]	(FS : [ɛ])
' <u>aurait</u> '	[o.ʁɛ]	(FS : [o.ʁɛ])
' <u>auraient</u> '	[o.ʁɛ]	(FS : [o.ʁɛ])
(FA1) ' <u>auraient</u> '	[o.ʁɛ]	(FS : [o.ʁɛ])
(MA1) ' <u>aurait</u> '	[o.ʁɛ]	(FS : [o.ʁɛ])
' <u>était</u> '	[e.tɛ]	(FS : [e.tɛ])
' <u>étaient</u> '	[e.tɛ]	(FS : [e.tɛ])
(RP1) ' <u>auraient</u> '	[o.ʁɛ]	(FS : [o.ʁɛ])
(RP2) ' <u>auraient</u> '	[o.ʁɛ]	(FS : [o.ʁɛ])
(SA1) ' <u>inqui<u>e</u>t</u> '	[ɛ̃.kjɛ]	(FS : [ɛ̃.kjɛ])

Aperçu (2) : /E/ accentué relâché en syllabe ouverte finale dans la lecture du texte

Il ressort de l'aperçu que la forme conjuguée 'auraient' a été prononcée avec une voyelle relâchée par la moitié des informateurs. Ce verbe faisait partie de la séquence 'auraient même entamé' dans la lecture du texte, il est par conséquent possible que la réalisation de la voyelle relâchée à la fin du verbe soit une anticipation sur la voyelle ouverte dans 'même'.

La distinction entre les deux mots de la paire minimale potentielle 'tournaient'~'tournée' dans le texte n'a été faite que par le locuteur AA1 qui a prononcé la voyelle relâchée à la fin de 'tournaient'.

Dans la conversation libre, les locuteurs ont comme dans le registre de la lecture, contrevenu à la loi de position dans des contextes où la norme prescrit une voyelle relâchée en syllabe finale ouverte. Les voyelles à timbre ouvert se sont notamment manifestées à la fin des verbes conjugués et dans des petits mots tels que 'après', 'mais', et 'vrai'. Toutefois, aucune généralisation ne s'est dégagée et les voyelles tendues étaient dominantes.

Dans quatre cas finalement, la voyelle relâchée a été l'effet d'une contraction de syllabes, entraînant un changement de la nature de la syllabe, qui est devenue fermée suite à une resyllabation. Dans deux de ces cas, cette resyllabation a été causée par la chute du schwa.

(AB1) ' <u>fait</u> avoir'	[fɛʁ.vwa]
(FA1) ' <u>ne serait</u> ce que'	[nə.sə.rɛsk]
(PA1) ' <u>après</u> ce que'	[a.pʁɛsk]
(RP2) ' <u>pourraient</u> être'	[pu.ʁɛtʁ]

Aperçu (3) : /E/ accentué relâché causé par une resyllabation dans la conversation libre

Dans l'ensemble, les données de lecture et de parole spontanée ont présenté des exceptions à la loi de position dans des contextes analogues. Pourtant, dans aucun cas la voyelle relâchée a été généralisée. Les réalisations de la voyelle relâchée à la fin du verbe 'auraient' dans la séquence 'auraient même entamé' dans la lecture du texte peuvent être considérées comme un effet de la parole surveillée. Parmi les codages de la conversation libre aucune preuve n'a été découverte qui confirme une influence de la voyelle ouverte dans 'même' sur la voyelle précédente. Dans les deux occurrences repérées d'un verbe conjugué suivi de 'même', la voyelle finale du verbe était tendue :

(AA1) ' <u>avait</u> même'	[a.ve#mɛm]	(FS : [a.ve#mɛm])
(JC1) ' <u>était</u> même'	[e.te#mɛm]	(FS : [e.te#mɛm])

Aperçu (4) : verbes conjugués suivis de 'même' dans les résultats de la conversation libre

La distinction entre les deux timbres qu'a faite le locuteur AA1 dans la lecture du texte, peut être considérée comme accidentelle. Dans la parole spontanée, ce locuteur n'a pas fait la distinction du timbre dans la paire minimale 'était'~'été', qui ont été tous les deux réalisés avec une voyelle finale tendue. De même, il a réalisé des voyelles tendues à la fin des verbes conjugués tels que 'savais', 'allait' et 'travaillait'.

Les données révèlent une disparité importante entre la prononciation des locuteurs étudiés et la norme. L'opposition des deux timbres que connaît le français standard, n'est pas du tout présente dans cette variété méridionale. Dans les contextes où l'on entend une voyelle ouverte finale en français de référence, la voyelle est toujours tendue en français d'Aix-en-Provence et Marseille, non seulement à la fin des verbes conjugués, mais aussi dans des mots tels que 'décès', 'quai', 'anglais', 'français', 'exprès', 'jamais' et 'jais'.

Les codages en syllabe fermée accentuée, n'ont généré aucune voyelle tendue. C'est pour cette raison que dans le tableau 12, seulement les totaux d'occurrences de /E/ dans les deux registres sont résumés :

	Lecture du texte guidé			Conversation Libre			
	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Total	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Prononciation pas claire	Total
Total	0	215	215	0	288	5	293
Pourcentage	0%	100%	100%	0%	98,29%	1,71%	100%
Français Standard	0	215	215	0	288	5	293
	0%	100%	100%	0%	98,29%	1,71%	100%

Tableau (12) : résultats de la lecture du texte et de la conversation libre du total des locuteurs pour /E/ en syllabe fermée accentuée

Il s'ensuit du tableau que la variété ne diffère pas du français de référence, qui applique dans ce cas également la loi de position. Une seule occurrence de la voyelle tendue parmi les syllabes fermées a été causée par la non-prononciation de la consonne finale dans la préposition 'avec' qui a été réalisée comme [ave] par le locuteur RP1. La voyelle s'est en fait adaptée à la loi de position et pour cette raison, cette prononciation n'a pas été considérée comme exception en syllabe fermée mais comme voyelle en syllabe ouverte accentuée.

En ce qui concerne /E/ dans le corpus d'Aix Marseille, il peut être constaté que sa distribution est conforme aux règles de la loi de position. En syllabe ouverte finale, les voyelles tendues représentaient 90,42% du total. En syllabe fermée, 100% des voyelles étaient

relâchées. La variété se différencie ainsi du français standard en syllabe ouverte finale, où le nombre de voyelles relâchées est sensiblement plus élevé.

3.1.2 La voyelle /O/

En syllabe ouverte accentuée, aucune voyelle relâchée n'est apparue dans les données des deux registres. Le nombre total d'occurrences de /O/ pour la lecture à haute voix et la conversation libre est spécifié dans le tableau 13. Il ressort des données qu'il n'y a pas de discordances entre les prononciations des locuteurs et le français standard.

	Lecture du texte guidé			Conversation Libre			
	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Total	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Prononciation pas claire	Total
Total	71	0	71	79	0	1	80
Pourcentage	100%	0%	100%	98,75%	0%	1,25%	100%
Français Standard	71	0	71	79	0	1	80
	100%	0%	100%	98,75%	0%	1,25%	100%

Tableau (13) : résultats de la lecture du texte et de la conversation libre du total des locuteurs pour /O/ en syllabe ouverte accentuée

En syllabe fermée accentuée, quelques voyelles tendues ont fait surface dans les résultats des codages. Or, le nombre d'infractions à la loi de position est distinctement plus bas que dans la norme prescrite.

Lecture du texte guidé				Conversation libre			
Locuteur	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Total	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Prononciation pas claire	Total
AA1	0	11	11	0	30	0	30
FA1	1	10	11	2	12	0	14
JC1	1	10	11	0	17	0	17
MA1	4	7	11	2	9	1	12
PA1	0	11	11	1	10	2	13
RP1	1	10	11	0	21	1	22
RP2	0	11	11	1	29	0	30
SA1	0	11	11	0	7	0	7
Total	7	81	88	6	135	4	145
Pourcentage	7,95%	92,05%	100%	4,14%	93,10%	2,76%	100%
Français Standard	32	56	88	24	117	4	145
	36,36%	63,64%	100%	16,55%	80,69%	2,76%	100%

Tableau (14) : résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /O/ en syllabe fermée accentuée

Chez la moitié des locuteurs, il ne figurait dans la lecture du texte guidé aucune voyelle tendue en dépit de la loi de position. Bien que les exceptions se soient produites dans les syllabes qui contiennent aussi une voyelle tendue en français de référence, les quatre autres locuteurs n'ont généralisé le timbre fermé dans aucun contexte. Ceci devient clair à l'aide des données reportées dans l'aperçu ci-après.

(FA1) 'côte'	[kot]	(FS : [kot])
(JC1) 'cause'	[koz]	(FS : [koz])
(MA1) 'cote'	[kot]	(FS : [kot])
'côte'	[kot]	(FS : [kot])
'chaude'	[ʃod]	(FS : [ʃod])
'cause'	[koz]	(FS : [koz])
(RP1) 'autre'	[otʁ]	(FS : [otʁ])

Aperçu (5) : /O/ tendu en syllabe fermée accentuée dans la lecture du texte

La distinction entre les deux voyelles de la paire minimale potentielle 'cote'~'côte' n'a été faite que par FA1. Les locuteurs RP1, RP2 et SA1 ont fait la différence entre 'cote' et 'côte'

en prononçant schwa à la fin de 'cote' L'informateur MA1 prononce les deux mots avec une voyelle tendue.

(AA1) 'c <u>o</u> te' [kɔt]	(FS : [kɔt])	- 'c <u>o</u> te' [kɔt]	(FS : [kɔt])
(FA1) 'c <u>o</u> te' [kɔt]	(FS : [kɔt])	- 'c <u>o</u> te' [kot]	(FS : [kot])
(JC1) 'c <u>o</u> te' [kɔt]	(FS : [kɔt])	- 'c <u>o</u> te' [kɔt]	(FS : [kɔt])
(MA1) 'c <u>o</u> te' [kot]	(FS : [kɔt])	- 'c <u>o</u> te' [kot]	(FS : [kot])
(PA1) 'c <u>o</u> te' [kɔt]	(FS : [kɔt])	- 'c <u>o</u> te' [kɔt]	(FS : [kɔt])
(RP1) 'c <u>o</u> te' [kɔtə]	(FS : [kɔt])	- 'c <u>o</u> te' [kɔt]	(FS : [kɔt])
(RP2) 'c <u>o</u> te' [kɔtə]	(FS : [kɔt])	- 'c <u>o</u> te' [kɔt]	(FS : [kɔt])
(SA1) 'c <u>o</u> te' [kɔtə]	(FS : [kɔt])	- 'c <u>o</u> te' [kɔt]	(FS : [kɔt])

Aperçu (6) : distinction entre les deux timbres de /O/ dans la paire minimale 'cote'~ 'cote' dans la lecture du texte

En parole spontanée, la loi de position est également respectée. Dans 6 cas seulement, les locuteurs ont employé le timbre tendu en syllabe fermée. Ces prononciations étaient comme dans le registre de la lecture occasionnelles.

(FA1) 'an <u>e</u> cdotes'	[a.nɛk.dot]	(FS : [a.nɛk.dot])
'ch <u>o</u> ses'	[ʃoz]	(FS : [ʃoz])
(MA1) 'b <u>o</u> ttes'	[bot]	(FS : [bot])
'dr <u>o</u> le'	[dʁol]	(FS : [dʁol])
(PA1) 'g <u>a</u> uche'	[goʃ]	(FS : [goʃ])
(RP2) 'p <u>o</u> se'	[poz]	(FS : [poz])

Aperçu (7) : /O/ tendu en syllabe fermée accentuée dans la conversation libre

Bien que l'aperçu montre dans quatre cas des réalisations de voyelles tendues dans des mots où la norme prescrit également le timbre ouvert, la loi de position se révèle plus forte. Ceci ressort des nombreuses prononciations de syllabes fermées, dont nous donnons quelques exemples ci-dessous, où les locuteurs n'ont pas été capables de réaliser une voyelle tendue comme en français standard. Notons que chez les locuteurs FA1 et RP2, il s'agissait de mots ayant un contexte analogue à celle des transgressions de la loi de position mentionnées dans l'aperçu 7.

(AA1) 'diplôme'	[di.plɔm]	(FS : [di.plom])
(FA1) 'faute'	[fɔt]	(FS : [fot])
(JC1) 'cause'	[kɔz] (2x)	(FS : [koz])
(MA1) 'embauche'	[ã.boʃ]	(FS : [ã.boʃ])
(RP1) 'gnôle'	[ɲɔlə]	(FS : [ɲol])
(RP2) 'explose'	[ɛks.plɔz]	(FS : [ɛks.ploz])

Aperçu (8) : exemples de la dominance de la loi de position pour /O/ en syllabe fermée accentuée

En considérant l'ensemble des données des deux registres, il s'ensuit que dans la parole surveillée aussi bien que dans la parole spontanée, la loi de position est responsable de la distribution des deux timbres en syllabe fermée. Dans le plus grand nombre de cas, nous avons rencontré une voyelle relâchée en syllabe fermée là où en français standard le timbre de la voyelle est tendu. Les différences dans les pourcentages en bas du tableau 14 illustrent bien le contraste dans les prononciations. Les réalisations du mot 'cause' du locuteur JC1 dans la lecture du texte et dans la conversation libre, telles qu'elles ont été mentionnées dans les aperçus 5 et 8, constituent un bel exemple de l'influence de la situation de lecture à haute voix ; en parole surveillée, il a prononcé une voyelle tendue selon la norme, tandis qu'en parole spontanée, il était incapable d'employer le timbre ouvert. Pour les autres locuteurs, des exemples pareils n'étaient pas disponibles, pourtant, il est fort possible que chez eux aussi, la situation de la lecture à haute voix ait eu une influence sur la prononciation.

Les résultats de /O/ en position accentuée nous permettent de conclure que la distribution de la voyelle est entièrement soumise à la loi de position. La variété étudiée ne présente pas de divergences avec le français standard en ce qui concerne les voyelles en syllabe ouverte, où la voyelle était tendue sans aucune exception. Les infractions à la loi de position qui ont été détectées se sont toutes produites en syllabe fermée, où le français de référence connaît beaucoup d'exceptions. Cependant, ces transgressions étaient arbitraires et la moitié a été observée chez un même locuteur. En outre, en prenant compte du pourcentage des voyelles tendues du français de référence, elles ne représentent qu'une minorité.

3.1.3 La voyelle /EU/

En syllabe ouverte ainsi qu'en syllabe fermée, la voyelle /EU/ s'est comportée chez tous nos locuteurs conformément à la loi de position. En syllabe ouverte, toutes les voyelles étaient tendues. Le tableau 15 précise le nombre d'occurrences de /EU/ pour les deux registres :

	Lecture du texte guidé			Conversation Libre			
	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Total	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Prononciation pas claire	Total
Total	72	0	72	75	0	1	76
Pourcentage	100%	0%	100%	98,68%	0%	1,32%	100%
Français Standard	72	0	72	75	0	1	76
	100%	0%	100%	98,68%	0%	1,32%	100%

Tableau (15) : résultats de la lecture du texte et de la conversation libre du total des locuteurs pour /EU/ en syllabe ouverte accentuée

En syllabe fermée, il n'y avait qu'une seule voyelle tendue qui a fait surface dans la parole spontanée. Le locuteur JC1 a prononcé 'un seul coup' avec une voyelle tendue. Cependant, il a réalisé la même séquence de mots encore une fois en employant une voyelle relâchée. Les occurrences de /EU/ en syllabe fermée sont exposées dans le tableau 16.

	Lecture du texte guidé			Conversation Libre			
	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Total	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Prononciation pas claire	Total
Total	0	48	48	1	21	1	23
Pourcentage	0%	100%	100%	4,35%	91,30%	4,35%	100%
Français Standard	8	40	48	0	22	1	23
	16,67%	83,33%	100%	0%	95,65%	4,35%	100%

Tableau (16) : résultats de la lecture du texte et de la conversation libre du total des locuteurs pour /EU/ en syllabe fermée accentuée

Aucun locuteur n'a fait la différence entre 'jeune' et 'jeûne' dans la lecture du texte, pourtant l'accent circonflexe semble avoir eu une influence sur les trois locuteurs AA1, JC1 et MA1: ils ont essayé de réaliser l'opposition des deux formes graphiques en mettant un accent d'intensité sur 'jeûne'.

Les pourcentages du français d'Aix-en-Provence et Marseille ne diffèrent en parole spontanée pas beaucoup de ceux du français standard. Il faut noter ici qu'il s'agit d'une image faussée. La concordance entre les deux variétés est l'effet d'une absence de mots qui sont selon la norme prononcés avec une voyelle tendue en syllabe fermée, tels que 'jeûne' et 'heureuse'. En considérant les réalisations du mot 'jeûne' dans la lecture du texte, il est plausible que le mot soit prononcé de la même manière en parole spontanée et qu'il y ait quand même une différence entre la variété étudiée et la norme du dictionnaire.

3.1.4 Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe accentuée

Les résultats que l'étude de la distribution des voyelles moyennes a rapportés, sont résumés dans les deux tableaux suivants. Le premier tableau expose les occurrences des voyelles tendues et relâchées en syllabe ouverte, le deuxième tableau schématise les timbres des voyelles repérées en syllabe fermée. Pour mieux permettre la comparaison à la norme du dictionnaire, les occurrences hypothétiques du français standard sont présentées à côté des résultats.

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Aix-Marseille	Français standard	Aix-Marseille	Français standard	Aix-Marseille	Français standard
Tendue	90,42%	46,96%	99,34%	99,34%	99,32%	99,32%
Relâchée	3,96%	47,42%	0%	0%	0%	0%
Pas clair	5,61%	5,61%	0,66%	0,66%	0,68%	0,68%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (17) : pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe ouverte accentuée sur l'ensemble des codages par rapport aux pourcentages du français standard

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Aix-Marseille	Français standard	Aix-Marseille	Français standard	Aix-Marseille	Français standard
Tendue	0%	0%	5,58%	24,03%	1,41%	11,27%
Relâchée	99,02%	99,02%	92,70%	74,25%	97,18%	87,32%
Pas clair	0,98%	0,98%	1,72%	1,72%	1,41%	1,41%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (18) : pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe fermée accentuée sur l'ensemble des codages par rapport aux pourcentages du français standard

Il ressort des deux tableaux qu'en syllabe ouverte, les exceptions à la loi de position se sont produites pour la voyelle /E/, tandis qu'en syllabe fermée on trouve les transgressions chez les voyelles /O/ et /EU/. Lesdites infractions se sont produites dans les mêmes positions où il existe des oppositions du timbre en français de référence. Pourtant, pour les trois voyelles, le nombre modeste d'exceptions en français d'Aix-en-Provence et Marseille est rejeté dans l'ombre par le nombre élevé d'infractions en français standard. Par conséquent, on peut conclure que la loi de position régit la distribution des voyelles moyennes en syllabe accentuée.

Dans le tableau 19, le décalage entre le français standard et le français d'Aix Marseille en ce qui concerne la répartition des voyelles moyennes en syllabe accentuée a été schématisé.

Rappelons qu'un '+' indique le respect de la loi de position dans un contexte donné, un '-' indique qu'il y a des oppositions pour la voyelle dans ce contexte.

Syllabe Accentuée	Français standard	Français d'Aix-en-Provence et Marseille
Ouverte		
/E/	-	+
/O/	+	+
/EU/	+	+
Fermée		
/E/	+	+
/O/	-	+
/EU/	-	+

Tableau (19) : fonctionnement de la loi de position pour les voyelles à double timbre en syllabe accentuée en français standard et français méridional

3.2 Les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée

Étudions maintenant les résultats de notre recherche en syllabe inaccentuée. Dans cette partie, l'accent sera mis sur /E/, /O/ et /EU/ en syllabe ouverte, puisque les voyelles en syllabe fermée ont toutes été réalisées avec un timbre relâché. La seule différence avec le français standard en syllabe fermée a été observée pour /O/ dans la parole spontanée du locuteur MA1, qui a employé le timbre relâché dans l'adverbe '*autrement*' qui serait réalisé avec une voyelle tendue en français standard. Pour /EU/, aucune discordance avec la norme a été observée, mais il faut être mentionné que cela pourrait être causé par une absence de mots qui sont en français de référence prononcés avec une voyelle tendue, tel que '*chaleureusement*'. Pris en compte que la loi de position est strictement appliquée en syllabe finale dans la variété française étudiée, il est fort possible que de tels mots soient également prononcés avec une voyelle relâchée en syllabe non-finale. Par conséquent, il y aura un écart avec la norme prescrite pour les voyelles /O/ et /EU/ en syllabe fermée inaccentuée.

3.2.1 La voyelle /E/

Le tableau 20 résume les résultats des deux registres pour la voyelle /E/ en syllabe ouverte inaccentuée. Il peut être observé que les pourcentages pour le français de référence et le français d'Aix Marseille en bas du tableau reviennent pratiquement au même. Comme cela a déjà été le cas pour la voyelle /EU/ en syllabe fermée accentuée et inaccentuée, cette analogie est l'effet d'un manque de contextes où les deux variétés pourraient se différencier. Nous aimerions confirmer ainsi que la loi de position est respectée, pourtant, un corpus de parole spontanée contenant plus d'exemples du contexte manquant sera nécessaire pour obtenir une image plus complète.

Lecture du texte guidé				Conversation libre			
Locuteur	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Total	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Prononciation pas claire	Total
AA1	51	0	51	62	0	0	62
FA1	50	1	51	39	1	2	42
JC1	50	1	51	54	1	3	58
MA1	50	2	52	23	2	0	25
PA1	51	0	51	37	0	2	39
RP1	50	0	50	66	0	3	69
RP2	51	1	52	56	0	9	65
SA1	51	1	52	29	4	1	34
Total	404	6	410	366	8	20	394
Pourcentage	98,54%	1,46%	100%	92,89%	2,03%	5,08%	100%
Français Standard	402	8	410	367	7	20	394
	98,05%	1,95%	100%	93,15%	1,78%	5,08%	100%

Tableau (20) : résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /E/ en syllabe ouverte inaccentuée

Le nombre bas de réalisations de voyelles relâchées dans le registre de la lecture s'est avéré assez significatif. En effet, cinq des six prononciations concernaient le mot '*vraiment*' ; le seul mot dans le texte contenant une syllabe ouverte inaccentuée qui est réalisée avec une voyelle relâchée en français standard.

(FA1) ' <i>vraiment</i> '	[vʁɛ.mã]	(FS : [vʁɛ.mã])
(JC1) ' <i>vraiment</i> '	[vʁɛ.mã]	(FS : [vʁɛ.mã])
(MA1) ' <i>vraiment</i> '	[vʁɛ.mã]	(FS : [vʁɛ.mã])
' <i>étaient</i> '	[ɛ.te]	(FS : [ɛ.te])
(RP2) ' <i>vraiment</i> '	[vʁɛ.mã]	(FS : [vʁɛ.mã])
(SA1) ' <i>vraiment</i> '	[vʁɛ.mã]	(FS : [vʁɛ.mã])

Aperçu (9): /E/ relâché en syllabe ouverte inaccentuée dans la lecture du texte

En prenant compte des âges des informateurs, il peut être constaté que les trois locuteurs réalisant une voyelle inaccentuée tendue dans '*vraiment*' sont justement ceux qui sont les plus âgés. Ceci fait présumer qu'il y a une tendance vers la norme au niveau de ce mot.

Il est montré ci-dessus que la seule autre violation de la loi de position à été observée dans la lecture de l'informateur MA1, cette prononciation de 'était' avec une voyelle inaccentuée relâchée peut être négligée.

Il s'ensuit de l'aperçu 10, qui représente les voyelles relâchées produites dans la parole spontanée, que la prononciation de la voyelle relâchée dans 'vraiment' ne s'est pour deux locuteurs pas limitée au langage surveillé.

(FA1) ' <u>vraiment</u> '	[vʁɛ.mã]	(FS : [vʁɛ.mã])
(JC1) ' <u>interroge</u> '	[ẽ.te.ʁɔʒ]	(FS : [ẽ.te.ʁɔʒ])
(MA1) ' <u>vraiment</u> '	[vʁɛ.mã](2x)	(FS : [vʁɛ.mã])
(SA1) ' <u>c'est-à-dire</u>	[sɛ.ta.diʁ]	(FS : [sɛ.ta.diʁ])
' <u>tennis</u> '	[tɛ.nis](3x)	(FS : [tɛ.nis])

Aperçu (10) : /E/ relâché en syllabe ouverte inaccentuée dans la conversation libre

Bien qu'elles semblent confirmer la prononciation de la voyelle relâchée pour les deux informateurs FA1 et MA1, ces trois occurrences n'apportent pas de réponse à la question s'il s'agit d'une normalisation de la réalisation de la voyelle relâchée par les locuteurs plus jeunes. De plus, il a été impossible d'examiner si la fidélité à la racine a joué un rôle dans cette prononciation, ne disposant que d'une seule réalisation de l'adjectif 'vrai'. Il faudra des données de réalisations des deux mots d'un plus grand nombre de locuteurs représentant plusieurs tranches d'âge afin de valider ces positions.

En plus de ces trois occurrences de 'vraiment', l'aperçu affiche encore 6 autres violations de la loi de position. Dans 3 cas, il s'agissait du même mot 'tennis' qui a été prononcé avec une voyelle inaccentuée relâchée par le locuteur SA1. Outre que ce mot est prononcé avec une voyelle relâchée en français standard, il est d'origine anglaise, ce qui pourrait aussi avoir causé cette réalisation. Les deux cas restant du timbre relâché enfin, étaient des prononciations fortuites.

A l'exception du mot 'vraiment' pour lequel dans les deux registres ont été repérées des réalisations avec une voyelle relâchée, les données ont généré seulement des voyelles tendues en syllabe ouverte inaccentuée. Malgré le fait que nous avons constaté un manque de contextes précis qui pourraient démontrer une différence dans la répartition de la voyelle en syllabe ouverte non finale entre la norme et la variété étudiée, nous aimerions conclure que le français d'Aix-en-Provence et de Marseille généralise la loi de position en syllabe inaccentuée avec une voyelle tendue en syllabe ouverte et une voyelle relâchée en syllabe fermée.

3.2.2 La voyelle /O/

Contrairement à la position accentuée, où les exceptions à la loi de position pour /O/ figuraient en syllabe fermée, toutes les transgressions en position inaccentuée ont été détectées en syllabe ouverte.

Lecture du texte guidé				Conversation libre			
Locuteur	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Total	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Prononciation pas claire	Total
AA1	33	0	32	24	1	1	26
FA1	33	0	32	18	0	0	18
JC1	33	0	32	26	0	0	26
MA1	33	0	32	8	1	0	9
PA1	33	0	32	33	5	1	39
RP1	33	0	32	15	1	0	16
RP2	33	0	32	25	1	0	26
SA1	33	0	32	13	0	0	13
Total	264	0	264	162	9	2	173
Pourcentage	100%	0%	100%	93,64%	5,20%	1,16%	100%
Français Standard	96	168	264	48	123	2	173
	36,36%	63,64%	100%	27,75%	71,10%	1,16%	100%

Tableau (21) : résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /O/ en syllabe ouverte inaccentuée

L'on peut déduire du tableau que la discordance dans la répartition de voyelles entre la variété étudiée et le français standard est énorme, notamment dans la lecture du texte. Selon la norme du dictionnaire, les voyelles relâchées devaient figurer dans des mots comme '*commune*', '*local*', '*profonde*', '*officielles*', '*colère*', '*police*', '*inconnue*' etc. Les locuteurs aixois et marseillais pourtant, ont réalisé dans ces mots uniquement des voyelles tendues en accord avec la loi de position.

Les voyelles relâchées dans ce contexte ont toutes été observées dans la conversation libre. Le nombre de transgressions de la loi de position n'est pas élevé, pourtant, outre deux exceptions contingentes, une petite généralisation semble faire surface.

(AA1) 'c <u>o</u> m <u>m</u> encé'	[kɔ.mã.se]	(FS : [kɔ.mã.se])
(MA1) 'p <u>r</u> o <u>ch</u> aine'	[pʁɔ.ʃɛn]	(FS : [pʁɔ.ʃɛn])
(PA1) 'c <u>o</u> m <u>m</u> encé'	[kɔ.mã.se](4x)	(FS : [kɔ.mã.se])
' <u>o</u> ri <u>g</u> ines'	[ɔ.ʁi.ʒin]	(FS : [ɔ.ʁi.ʒin])
(RP1) 'c <u>o</u> m <u>m</u> ençait'	[kɔ.mã.se]	(FS : [kɔ.mã.sɛ])
(RP2) 'c <u>o</u> m <u>m</u> ent'	[kɔ.mã]	(FS : [kɔ.mã])

Aperçu (11) : /O/ relâche en syllabe ouverte inaccentuée dans la conversation libre

Il découle de l'aperçu ci-dessus que la désobéissance à la loi de position s'est dans 7 des 9 cas présentée dans un mot commençant dans la graphie par 'comm-'. Un examen des données a pourtant révélé des réalisations à timbre tendu des mots avec la même racine, indiquant que le timbre relâché n'est pas généralisé :

(JC1) 'c <u>o</u> m <u>m</u> ent'	[ko.mã](2x)	(FS : [kɔ.mã])
(RP2) 'c <u>o</u> m <u>m</u> ent'	[ko.mã]	(FS : [kɔ.mã])
'c <u>o</u> m <u>m</u> andant'	[ko.mã.dã](6x)	(FS : [kɔ.mã.dã])
(SA1) 'c <u>o</u> m <u>m</u> ençait'	[ko.mã.se]	(FS : [kɔ.mã.dã])

Aperçu (12) : /O/ tendu dans des mots commençant par la racine 'comm-' dans la conversation libre

La réalisation de la voyelle relâchée par le locuteur RP2 est négligeable, puisqu'il a employé 6 fois une voyelle à timbre tendu dans un contexte analogue. Des locuteurs AA1 et RP1, il n'y avait pas d'autres occurrences des mots comparables. Pourtant, vu les illustrations de l'aperçu 12, il est fort possible que la loi de position soit en général appliquée et que les réalisations de PA1 sont le résultat d'un idiolecte. Aussi dans les résultats de la conversation libre, de nombreux cas ont été détectés où les locuteurs aixois et marseillais ont prononcé une voyelle tendue en respectant la loi de position dans des syllabes où le français standard exige une voyelle relâchée. L'aperçu donne un exemple pour chaque locuteur pris de la conversation libre.

(AA1) 'policier'	[po.li.sje]	(FS : [pɔ.li.sje])
(FA1) 'abominable'	[a.bo.mi.nablə]	(FS : [a.bɔ.mi.nabl])
(JC1) 'conv ^o qué'	[kɔ̃.vo.ke]	(FS : [kɔ̃.vɔ.ke])
(MA1) 'rigolo'	[ʁi.go.lo]	(FS : [ʁi.gɔ.lo])
(PA1) 'provençal'	[pʁɔ.vã.sal]	(FS : [pʁɔ.vã.sal])
(RP1) 'colline'	[ko.linə]	(FS : [kɔ.lin])
(RP2) 'problèmes'	[pʁɔ.blɛmə]	(FS : [pʁɔ.blɛm])
(SA1) 'solidarité'	[so.li.da.ʁi.te]	(FS : [sɔ.li.da.ʁi.te])

Aperçu (13) : exemples de /O/ tendu en syllabe ouverte inaccentuée dans la conversation libre

Les résultats des deux registres montrent que les locuteurs qui ont réalisé les voyelles relâchées dans la racine 'comm-' dans leur parole spontanée, ont tous employé une voyelle tendue dans les trois mots commençant par cette racine dans la lecture du texte, à savoir 'commune', 'comment' et 'communes'. Le fait que le timbre tendu l'emporte même en parole surveillée, confirme que les infractions en parole spontanée n'étaient qu'accidentelles. En dehors de ce cas, les données des deux registres présentent la même tendance ; une répartition de la voyelle dominée par la loi de position.

En conclusion, les résultats pour /O/ en syllabe ouverte ont montré qu'aussi en position inaccentuée cette voyelle respecte la loi de position, les voyelles relâchées ne représentant que 2,10% du total. Les quatre cas de voyelle relâchée dans le mot 'commencer' peuvent être considérés comme un idiolecte du locuteur qui les a produits.

3.2.3 La voyelle /EU/

Tout comme en syllabe accentuée, la voyelle /EU/ se révèle la voyelle avec le moins d'exceptions. Dans aucun cas, une voyelle relâchée n'est apparue en syllabe ouverte inaccentuée, ce qui démontre que la loi de position est une fois de plus respectée strictement. Comme le texte ne contenait aucune voyelle /EU/ en syllabe ouverte inaccentuée, le tableau 22 résume seulement les voyelles repérées en parole spontanée.

	Conversation Libre			
	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Prononciation pas claire	Total
Total	14	0	2	16
Pourcentage	87,5%	0%	12,5%	100%
Français Standard	13	1	2	16
	81,25%	6,25%	12,50%	100%

Tableau (22) : résultats de la conversation libre du total des locuteurs pour /EU/ en syllabe ouverte inaccentuée

L'unique occurrence de la voyelle relâchée inaccentuée en français standard se serait produite dans le mot '*jeunesse*', figurant dans la conversation libre de l'informateur AA1. Le locuteur a cependant obéi à la loi de position en prononçant une voyelle tendue dans la syllabe inaccentuée. Nous prédisons que la voyelle respectera tout autant la loi de position dans des mots comme '*déjeuner*', et '*heureusement*' et que le timbre en syllabe ouverte non finale différera du français standard.

3.2.4 Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée

Regardons l'ensemble des données pour les trois voyelles à double timbre en syllabe inaccentuée ouverte et fermée qui ont été rassemblées dans les tableaux 23 et 24.

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Aix Marseille	Français Standard	Aix Marseille	Français Standard	Aix Marseille	Français Standard
Tendue	95,77%	95,65%	97,48%	32,95%	87,50%	81,25%
Relâchée	1,74%	1,87%	2,06%	66,59%	0%	6,25%
Pas clair	2,49%	2,49%	0,46%	0,46%	12,50%	12,50%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (23) : pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe ouverte inaccentuée sur l'ensemble des codages

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Aix Marseille	Français Standard	Aix Marseille	Français Standard	Aix Marseille	Français Standard
Tendue	0%	0%	0%	3,70%	0%	0%
Relâchée	100%	100%	100%	96,30%	88,89%	88,89%
Pas clair	0%	0%	0%	0%	11,11%	11,11%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (24) : pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe fermée inaccentuée sur l'ensemble des codages

D'après les résultats obtenus, on peut conclure que la distribution des voyelles moyennes en syllabe inaccentuée ouverte obéit aux règles de la loi de position. En syllabe fermée, aucune transgression de la loi s'est dégagée et les infractions en syllabe ouverte affichées dans le tableau 23, n'étaient que rares et peu significatives. Les réalisations de '*vraiment*' constituent pourtant un cas d'exception qui pourrait indiquer une tendance vers la norme, mais exige encore une étude plus approfondie.

L'unique contexte dans lequel la distribution des trois voyelles moyennes en syllabe inaccentuée correspond avec la norme est la voyelle /E/ en syllabe fermée. Le tableau 25

montre le fonctionnement de la loi de position dans le français d'Aix-en Provence et de Marseille et dans le français standard.

Syllabe Inaccentuée	Français standard	Français d'Aix-en-Provence et Marseille
Ouverte		
/E/	-	+
/O/	-	+
/EU/	-	+
Fermée		
/E/	+	+
/O/	-	+
/EU/	-	+

Tableau (25) : fonctionnement de la loi de position pour les voyelles à double timbre en syllabe inaccentuée en français standard et français d'Aix-en-Provence et Marseille

3.3 Fidélité à la racine et harmonie vocalique

Considérons maintenant les deux tendances en syllabe ouverte inaccentuée du français standard traitées par D&L qui ont déjà été évoquées dans le premier chapitre : la fidélité à la racine et l'harmonie vocalique. Revenons sur l'affirmation de Durand et Lyche (2002 : 6) qu'en français du Midi la loi de position est appliquée avant l'harmonie vocalique et que la fidélité à la racine est absente sur le plan des voyelles puisqu'elles sont systématiquement modifiées en accord avec la loi de position. Cette affirmation s'applique tout à fait au français parlé à Aix-en-Provence et Marseille. Les résultats de la parole spontanée ont délivré des exemples de contextes pour les trois voyelles qui prouvent clairement que la fidélité à la racine est absente dans cette variation du français.

LOI DE POSITION >> FIDELITE A LA RACINE :

' <u>b</u> osser'	< 'bosse'	[bo.se]	< [bɔs]	(FS : [bɔ.se]	< [bɔs])
' <u>d</u> onner'	< 'donne'	[do.ne]	< [dɔn]	(FS : [dɔ.ne]	< [dɔn])
' <u>f</u> olie'	< 'folle'	[fɔ.li]	< [fɔl]	(FS : [fɔ.li]	< [fɔl])
' <u>j</u> eunesse'	< 'jeune'	[jɔ.nɛs]	< [jœn]	(FS : [jœ.nɛs]	< [jœn])
' <u>m</u> ettait'	< 'mettre'	[mɛ.te]	< [mɛtʁ]	(FS : [mɛ.te]	< [mɛtʁ])
' <u>p</u> ersonnel'	< 'personne'	[pɛʁ.so.nɛl]	< [pɛʁ.sɔn]	(FS : [pɛʁ.sɔ.nɛl]	< [pɛʁ.sɔn])
' <u>v</u> iolence'	< 'viol'	[vjɔ.lãs]	< [vjɔl]	(FS : [vjɔ.lãs]	< [vjɔl])

Apêçu (14) : exemples de la dominance de la loi de position par rapport à la fidélité à la racine

Il résulte de ces exemples que dans toutes les dérivations qui en français standard contiennent une voyelle relâchée en syllabe ouverte par la fidélité à la racine, les locuteurs d'Aix et

Marseille ont réalisé une voyelle tendue, ce qui confirme que la voyelle obéit toujours à la loi de position

L'harmonie vocalique est sûrement présente chez nos locuteurs, ce qui est clairement confirmé par la présence des mots avec une voyelle inaccentuée mi-haute devant une voyelle accentuée haute ou mi-haute. Les exemples suivants peuvent résulter soit de l'harmonie vocalique, soit de la loi de position.

LOI DE POSITION, HARMONIE VOCALIQUE >> FIDELITE A LA RACINE

' <i>bosser</i> '	< 'bosse'	[bo.se] < [bɔs]	(FS : [bɔ.se]	< [bɔs])
' <i>donner</i> '	< 'donne'	[do.ne] < [dɔn]	(FS : [dɔ.ne]	< [dɔn])
' <i>ferrée</i> '	< 'fer'	[fe.re] < [fɛʁ]	(FS : [fɛ.re]	< [fɛʁ])
' <i>folie</i> '	< 'folle'	[fo.li] < [fɔl]	(FS : [fɔ.li]	< [fɔl])

Aperçu (15) : exemples de la présence d'harmonie vocalique et de sa dominance par rapport à la fidélité à la racine

Pourtant, les voyelles tendues inaccentuées devant des voyelles accentuées relâchées dans les exemples suivants montrent que l'harmonie vocalique est contrecarrée par la loi de position.

LOI DE POSITION >> HARMONIE VOCALIQUE :

' <i>aromate</i> '	[a.ʁo.mat]	(FS : [a.ʁɔ.mat])
' <i>collège</i> '	[ko.leʒ]	(FS : [kɔ.leʒ])
' <i>jeunesse</i> '	[jø.nɛs]	(FS : [jœ.nɛs])
' <i>nationale</i> '	[na.sjo.nalə]	(FS : [na.sjɔ.nal])
' <i>personnel</i> '	[pɛr.so.nɛl]	(FS : [pɛr.sɔ.nɛl])

Aperçu (16) : exemples de la dominance de la loi de position par rapport à l'harmonie vocalique

Les exemples mentionnés ci-dessus permettent d'inférer que pour le français d'Aix-en-Provence et de Marseille l'ordre des contraintes est :

LOI DE POSITION >> HARMONIE VOCALIQUE >> FIDELITE A LA RACINE

3.4 Conclusion générale pour Aix-Marseille

Suite à l'étude approfondie du français d'Aix Marseille, nous pouvons conclure que dans cette variété du français, la distribution des voyelles moyennes à double timbre est régie par la loi de position. Dans presque toutes les réalisations de voyelles moyennes en syllabe accentuée, les syllabes ouvertes contenaient une voyelle tendue et les syllabes fermées renfermaient uniquement des voyelles relâchées. En syllabe inaccentuée, la distribution des voyelles moyennes est identique, par conséquent, la loi de position domine les tendances de la fidélité à la racine et de l'harmonie vocalique dans cette position.

Tous les locuteurs ont appliqué la loi de position, aucune différence significative n'a pu être constatée entre les locuteurs âgés et les locuteurs plus jeunes, sauf dans la réalisation du mot '*vraiment*' où les locuteurs âgés ont opté pour la voyelle tendue et les jeunes locuteurs ont produit une voyelle relâchée. Le tableau ci-dessous reprend les données des tableaux 19 et 25 et montre le respect strict de la loi de position dans la distribution des voyelles en français d'Aix-en-Provence et Marseille. La variété s'oppose ainsi au français standard où la répartition connaît beaucoup d'exceptions.

Tout bien considéré, la variation du français méridional étudiée peut être considérée comme conservatrice au niveau des voyelles moyennes.

		Français standard	Français d'Aix-en-Provence et Marseille
Syllabe ouverte			
Accentuée	/E/	-	+
	/O/	+	+
	/EU/	+	+
Inaccentuée	/E/	-	+
	/O/	-	+
	/EU/	-	+
Syllabe fermée			
Accentuée	/E/	+	+
	/O/	-	+
	/EU/	-	+
Inaccentuée	/E/	+	+
	/O/	-	+
	/EU/	-	+

Tableau (26) : fonctionnement de la loi de position pour les voyelles à double timbre dans les différentes syllabes en français standard et français d'Aix-en-Provence et Marseille

Chapitre 4 : Nouvel examen des résultats de l'enquête PFC Toulouse

Dans ce chapitre, l'étude approfondie des voyelles moyennes en français méridional sera étendue avec les résultats de l'enquête PFC de Toulouse. Cette ville dans le département de la Haute-Garonne (31) dans la région Midi-Pyrénées se situe à environ 320 kilomètres⁶ à l'ouest de Marseille.



Illustration (2) : situation géographique de la ville de Toulouse.

(source : http://us.il.yimg.com/us.yimg.com/i/travel/dg/maps/e1/750x750_france_m.gif)

Le corpus de Toulouse comprend des enregistrements de 14 étudiants de l'université de Toulouse- Le Mirail qui sont tous originaires de la région Midi-Pyrénées (D&L 2003:5). Il s'agit de 7 locuteurs et 7 locutrices nés entre 1976 et 1980 qui avaient environ vingt ans au moment de l'enquête⁷. Les enregistrements ont délivré un total de 3136 codages dans la lecture du texte et 4993 dans le registre spontané. Comme tous les locuteurs sont assez jeunes, les données fournissent une image actuelle du français toulousain.

Les résultats de ce deuxième point d'enquête seront traités de la même manière que les données d'Aix Marseille.

⁶ La distance a été calculée à l'aide du logiciel Microsoft AutoRoute 2002. Il s'agit de la distance à vol d'oiseau.

⁷ Les âges exacts des étudiants au moment de l'enquête ne sont pas connus.

4.1 Les voyelles moyennes en syllabe accentuée

4.1.1 La voyelle /E/

En syllabe ouverte, les voyelles relâchées représentent seulement 2,59% du total des voyelles dans les deux registres. Les codages ont rapporté 31 voyelles relâchées dans la lecture du texte et 41 dans la conversation libre. Le tableau 27 donne un sommaire complet de tous les résultats.

Lecture du texte guidé				Conversation Libre			
Locuteur	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Total	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Prononciation pas claire	Total
AB1	55	4	59	32	1	2	35
CB1	57	1	58	66	3	9	78
EC1	58	0	58	102	0	32	134
FB1	56	2	58	200	4	3	207
FG1	56	3	59	79	3	10	92
FR1	58	0	58	58	2	4	64
GC1	53	6	59	134	3	14	151
JG1	58	0	58	273	6	19	298
LL1	55	4	59	108	0	6	114
LM1	56	3	59	254	3	13	270
OE1	58	0	58	174	4	10	188
SB1	57	0	57	205	5	12	222
SL1	54	5	59	39	2	3	44
TC1	56	3	59	52	5	13	70
Total	787	31	818	1776	41	150	1967
Pourcentage	96,21%	3,79%	100%	90,29%	2,08%	7,63%	100%
Français Standard	553	265	818	791	1026	150	1967
	67,60%	32,40%	100%	40,21%	52,16%	7,63%	100%

Tableau (27) : résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /E/ en syllabe ouverte accentuée

Les 31 voyelles relâchées dans la lecture du texte ont été réalisées par 9 locuteurs et se sont manifestées comme pour les locuteurs d'Aix Marseille surtout en fin de verbe conjugué.

Plusieurs locuteurs ont contrevenu à la loi de position à la fin de la conjugaison du verbe 'être' au présent, à l'imparfait au conditionnel, trois locuteurs ont réalisé une voyelle relâchée dans le participe passé 'fait' et deux locuteurs ont fait l'opposition entre les deux mots de la paire minimale potentielle 'tournaient' ~ 'ournée' :

(AB1) ' <u>est</u> '	[ɛ]	(FS : [ɛ])
' <u>était</u> '	[e.tɛ]	(FS : [e.tɛ])
(FG1) ' <u>est</u> '	[ɛ]	(FS : [ɛ])
' <u>fait</u> '	[fɛ]	(FS : [fɛ])
(GC1) ' <u>est</u> '	[ɛ](2x)	(FS : [ɛ])
' <u>fait</u> '	[fɛ]	(FS : [fɛ])
(LL1) ' <u>est</u> '	[ɛ]	(FS : [ɛ])
' <u>serait</u> '	[sə.ʁɛ]	(FS : [sə.ʁɛ])
(LM1) ' <u>serait</u> '	[sə.ʁɛ]	(FS : [sə.ʁɛ])
' <u>tournaient</u> '	[tuʁ.nɛ]	(FS : [tuʁ.nɛ])
(SL1) ' <u>tournaient</u> '	[tuʁ.nɛ]	(FS : [tuʁ.nɛ])
(TC1) ' <u>est</u> '	[ɛ](2x)	(FS : [ɛ])

Aperçu (17) : /E/ accentué relâché en syllabe ouverte accentuée dans la lecture du texte

Les occurrences résumées ci-dessus sont considérées comme arbitraires, puisqu'elles ne se sont pas produites d'une manière générale chez tous les informateurs. De plus, la plupart des locuteurs ayant produit une voyelle relâchée dans un de ces mots, ont employé une voyelle tendue dans les autres syllabes finales de verbes conjugués.

L'influence de 'même' qui a été remarquée chez les informateurs de l'enquête Aix Marseille, a également émergé dans les résultats de Toulouse : six locuteurs ont réalisé la forme du conditionnel de 'avoir' avec une voyelle relâchée dans la séquence 'auraient même'.

(AB1) ' <u>auraient même</u> '	[o.rɛ#mɛm]	(FS : [o.ʁɛ#mɛm])
(CB1) ' <u>auraient même</u> '	[o.rɛ#mɛm]	(FS : [o.ʁɛ#mɛm])
(FB1) ' <u>auraient même</u> '	[o.rɛ#mɛm]	(FS : [o.ʁɛ#mɛm])
(GC1) ' <u>auraient même</u> '	[o.rɛ#mɛm]	(FS : [o.ʁɛ#mɛm])
(LL1) ' <u>auraient même</u> '	[o.rɛ#mɛm]	(FS : [o.ʁɛ#mɛm])
(SL1) ' <u>auraient même</u> '	[o.rɛ#mɛm]	(FS : [o.ʁɛ#mɛm])

Aperçu (18) : /E/ relâché dans la séquence 'auraient même' dans la lecture du texte

Une petite généralisation a également fait surface dans la prononciation de la séquence 'aurait déclaré', où la forme du conditionnel de 'avoir' a été réalisée de la même manière qu'en français standard avec une voyelle finale à timbre ouvert par la moitié des informateurs :

Locuteurs [e] :

(AB1) [o.re#de.kla.ɛe]

(CB1) [o.re#de.kla.ɛe]

(EC1) [o.re#de.kla.ɛe]

(FR1) [o.re#de.kla.ɛe]

(JG1) [o.re#de.kla.ɛe]

(OE1) [o.re#de.kla.ɛe]

(SB1) [o.re#de.kla.ɛe]

Locuteurs [ɛ] :

(FB1) [o.rɛ#de.kla.ɛe]

(GC1) [o.rɛ#de.kla.ɛe]

(FG1) [o.rɛ#de.kla.ɛe]

(LL1) [o.rɛ#de.kla.ɛe]

(LM1) [o.rɛ#de.kla.ɛe]

(SL1) [o.rɛ#de.kla.ɛe]

(TC1) [o.rɛ#de.kla.ɛe]

Aperçu (19) : /E/ relâché dans la séquence 'aurait déclaré' dans la lecture du texte

Des voyelles relâchées se sont également produites dans la lecture du locuteur SB1 qui a prononcé les verbes 'fait' et 'indiquerait' comme [fɛt] et [ẽ.di.kə.ɛt]. Comme dans les deux réalisations, la consonne finale a été prononcée, la voyelle s'est en fait adaptée à la loi de position. Ces deux prononciations sont par conséquent comptées parmi les occurrences de la voyelle en syllabe fermée et non pas comme des transgressions à la loi de position en syllabe ouverte.

En langage spontané, aucune généralisation en ce qui concerne les voyelles relâchées en syllabe ouverte finale n'a pu être découverte. Tout comme chez les locuteurs de l'enquête d'Aix Marseille, la majorité des syllabes dans lesquelles les locuteurs ont enfreint la loi de position, se trouvaient à la fin des verbes conjugués et des petits mots comme 'vrai', 'mais', 'après', dans les mêmes positions où la norme prescrit une voyelle relâchée. L'aperçu ci-dessous donne quelques exemples des transgressions les plus fréquents :

'après' [a.pɛɛ]	(FS : [a.pɛɛ]) : locuteurs FG1(2x), LM1, TC1
'c'est' [sɛ]	(FS : [sɛ]) : locuteurs CB1, GC1, JG1, SL1, TC1(2x)
'très' [tɛɛ]	(FS : [tɛɛ]) : locuteurs FB1, OE1 (3x), SL1
'vrai' [vɛɛ]	(FS : [vɛɛ]) : locuteurs GC1, SB1(2x)

Aperçu (20) : /E/ relâché en syllabe ouverte accentuée dans la conversation libre

Dans la plupart des cas, pourtant, ces mêmes locuteurs n'ont produit la voyelle relâchée qu'une seule fois dans le mot concerné. Dans les autres réalisations la voyelle s'est soumise à la loi de position.

En comparant les deux registres, on voit que dans la parole surveillée ainsi que dans la parole spontanée, les voyelles relâchées se sont généralement produites à la fin du verbe conjugué. Pourtant, le nombre de transgressions à la loi de position n'est que minoritaire

comparé aux pourcentages du français standard, où le timbre relâché est beaucoup plus répandu en syllabe finale.

Les codages de la parole spontanée n'ont pas fourni d'informations concernant les deux formes du conditionnel de 'avoir' et l'influence éventuelle de 'même'. Cependant, comme il a déjà été remarqué, le nombre de verbes conjugués réalisés avec une voyelle finale tendue était prépondérant. Ainsi, les deux locuteurs LM1 et SL1, qui ont fait l'opposition du timbre dans la paire minimale 'tournaient'~'tournée' dans la lecture du texte, ont produit des voyelles tendues à la fin des conjugaisons suivantes :

(LM1) ' <u>parlaient</u> '	[paʁ.le]	(FS : [paʁ.lɛ])
' <u>allait</u> '	[a.le]	(FS : [a.lɛ])
' <u>disait</u> '	[di.se]	(FS : [di.sɛ])
(SL1) ' <u>était</u> '	[e.te]	(FS : [e.tɛ])

Aperçu (21) : /E/ tendu finale dans la conversation libre des locuteurs LM1 et SL1

En règle générale, les locuteurs ont respecté la loi de position en syllabe finale, ceci à pour effet que de nombreux mots qui sont en français standard réalisés avec une voyelle relâchée à la fin, se terminent par une voyelle tendue en français toulousain. L'aperçu suivant en donne quelques exemples :

(AB1) ' <u>pensais</u> '	[pã.se]	(FS : [pã.sɛ])
(EC1) ' <u>chalet</u> '	[ʃa.le]	(FS : [ʃa.lɛ])
(FB1) ' <u>abstrait</u> '	[ab.stʁɛ]	(FS : [ab.stʁɛ])
(LL1) ' <u>après</u> '	[a.pʁɛ]	(FS : [a.pʁɛ])
(SB1) ' <u>jamais</u> '	[ʒa.me]	(FS : [ʒa.mɛ])
(SL1) ' <u>vrai</u> '	[vre]	(FS : [vrɛ])

Aperçu (22) : exemples de la dominance de la loi de position pour /E/ en syllabe ouverte accentuée

Ces réalisations démontrent clairement l'écart entre la prononciation toulousaine, qui obéit strictement à la loi de position et la prononciation standard, qui permet des oppositions ϵ /e en syllabe ouverte finale.

En syllabe fermée accentuée, la voyelle a strictement obéi à la loi de position et est relâchée dans tous les cas. Pour cette raison, le tableau 28 résume seulement les totaux des occurrences de la voyelle qui montrent une concordance entre le français de Toulouse et la norme.

	Lecture du texte guidé			Conversation Libre			
	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Total	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Prononciation pas claire	Total
Total	0	380	380	0	648	35	683
Pourcentage	0%	100%	100%	0%	94,88%	5,12%	100%
Français Standard	0	380	380	0	648	35	683
	0%	100%	100%	0%	94,88%	5,12%	100%

Tableau (28) : résultats de la lecture du texte et de la conversation libre du total des locuteurs pour /E/ en syllabe fermée accentuée

En conclusion, la situation en français de Toulouse est très similaire à celle d'Aix Marseille avec une distribution de la voyelle /E/ en syllabe accentuée qui est conforme à la loi de position. En syllabe ouverte finale, la voyelle a été dans presque tous les cas tendue. Le français toulousain s'oppose ainsi au français standard, où la voyelle connaît de nombreuses exceptions à la loi de position.

4.1.2 La voyelle /O/

Les occurrences de la voyelle /O/ en syllabe ouverte accentuée dans les deux registres sont présentées dans le tableau 29. Nous n'avons repéré aucune occurrence de la voyelle relâchée. Dans tous les cas, la voyelle était tendue, par conséquent, le français toulousain ne diffère dans ce contexte pas du français standard.

	Lecture du texte guidé			Conversation Libre			
	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Total	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Prononciation pas claire	Total
Total	126	0	126	236	0	6	242
Pourcentage	100%	0%	100%	97,52%	0%	2,48%	100%
Français Standard	126	0	126	236	0	6	242
	100 %	0%	100%	97,52%	0%	2,48%	100%

Tableau (29) : résultats de la lecture du texte et de la conversation libre du total des locuteurs pour /O/ en syllabe ouverte accentuée.

En syllabe fermée accentuée, un total de 24 exceptions dans la lecture du texte et la conversation libre a été relevé. Les données ont été reportées dans le tableau 30.

Lecture du texte guidé				Conversation Libre			
Locuteur	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Total	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Prononciation pas claire	Total
AB1	0	11	11	0	3	0	3
CB1	0	11	11	0	8	2	10
EC1	2	9	11	1	11	3	15
FB1	1	10	11	4	32	0	36
FG1	2	9	11	0	13	0	13
FR1	0	11	11	1	10	0	11
GC1	3	8	11	2	18	0	20
JG1	1	10	11	0	37	0	37
LL1	1	10	11	0	23	1	24
LM1	0	11	11	1	46	1	48
OE1	3	8	11	0	31	0	31
SB1	1	10	11	0	16	0	16
SL1	0	11	11	0	12	0	12
TC1	1	10	11	0	9	1	10
Total	15	139	154	9	269	8	286
Pourcentage	9,74%	90,26%	100%	3,15%	94,05%	2,80%	100%
Français Standard	56	98	154	55	223	8	286
	36,36%	63,64%	100%	19,23%	77,97%	2,80%	100%

Tableau (30) : résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /O/ en syllabe fermée accentuée.

Dans la lecture du texte, les 15 voyelles tendues ont été produites par 9 locuteurs. Ces infractions à la loi de position ont surgi dans les mots '*chaude*', '*côte*', '*cote*' et '*cause*'.

(EC1) ' <i>côte</i> '	[kot]	(FS : [kot])
' <i>cote</i> '	[kotə]	(FS : [kot])
(FB1) ' <i>chaude</i> '	[ʃodə]	(FS : [ʃod])
(FG1) ' <i>côte</i> '	[kot]	(FS : [kot])
' <i>cause</i> '	[koz]	(FS : [koz])
(GC1) ' <i>cote</i> '	[kot]	(FS : [kot])
' <i>côte</i> '	[kot]	(FS : [kot])
' <i>chaude</i> '	[ʃod]	(FS : [ʃod])
(JG1) ' <i>chaude</i> '	[ʃod]	(FS : [ʃod])
(LL1) ' <i>côte</i> '	[kot]	(FS : [kot])

(OE1) 'cote'	[kot]	(FS : [kɔt])
'côte'	[kot]	(FS : [kɔt])
'chaude'	[ʃod]	(FS : [ʃod])
(SB1) 'cote'	[kotə]	(FS : [kɔt])
(TC1) 'cause'	[kozə]	(FS : [koz])

Aperçu (23) : /O/ tendu en syllabe fermée accentuée dans la lecture du texte

Chaque mot a été réalisé avec une voyelle tendue par deux locuteurs ou plus, pourtant, le nombre de prononciations à timbre relâché est considérablement plus élevé pour chacun des quatre mots. Il sera par conséquent plausible que le timbre tendu dans ces réalisations soit l'effet du registre surveillé de la lecture.

Il découle de l'aperçu que la paire minimale potentielle 'cote'~'côte' connaissait de différentes réalisations. Pourtant, deux locuteurs seulement ont fait l'opposition [ɔ]~[o]. Il y avait également des locuteurs qui ont marqué la différence en prononçant schwa à la fin de 'cote', comme il a aussi été remarqué dans le corpus d'Aix Marseille. Les prononciations de la paire minimale de tous les locuteurs toulousains sont résumés ci-dessous.

(FG1) 'cote' [kotə] - 'côte' [kot]
--
(EC1) 'cote' [kotə] - 'côte' [kot]
--
(LL1) 'cote' [kɔt] - 'côte' [kot]
--
(GC1) 'cote' [kot] - 'côte' [kot]
(OE1) 'cote' [kot] - 'côte' [kot]
--
(JG1) 'cote' [kɔt] - 'côte' [kɔt]
(LM1) 'cote' [kɔt] - 'côte' [kɔt]
--
(SB1) 'cote' [kotə] - 'côte' [kɔt]
--
(AB1) 'cote' [kotə] - 'côte' [kɔt]
--
(FB1) 'cote' [kotə] - 'côte' [kɔt]
(FR1) 'cote' [kotə] - 'côte' [kɔt]
(SL1) 'cote' [kotə] - 'côte' [kɔt]
--

(CB1) 'cote' [kɔtə] - 'côte' [kɔtə]

(TC1) 'cote' [kɔtə] - 'côte' [kɔtə]

Aperçu (24) : distinction entre les deux timbres de /O/ dans la paire minimale 'cote'~ 'côte' dans la lecture du texte

Les codages de la conversation libre ont mis au jour des infractions à la loi de position chez 5 locuteurs.

(EC1) 'rôle'	[ʁɔl]	(FS : [ʁɔl])
(FB1) 'ch _o se'	[ʃɔz](4x)	(FS : [ʃɔz])
(FR1) 'Millenium D _o me'	[mi.lɛn.jɔm#dom]	(prononciation anglaise)
(GC1) 'ca _u se'	[koz]	(FS : [koz])
'ch _o ses'	[ʃɔz]	(FS : [ʃɔz])
'anecd _o tes'	[a.nɛk.dot]	(FS : [a.nɛk.dot])
(LM1) 'ch _o se'	[ʃɔz]	(FS : [ʃɔz])

Aperçu (25) : /O/ tendu en syllabe fermée accentuée dans la conversation libre

Ce qui se remarque immédiatement dans les données rassemblées, c'est que dans 7 cas, la transgression de la loi de position est survenue dans une syllabe fermée par la consonne [z]. Dans ce même environnement, la voyelle connaît une neutralisation en [o] en français de référence. Un regard sur les autres syllabes fermées par [z], révèle pourtant qu'il s'agissait dans les occurrences ci-dessus des prononciations accidentelles. Les résultats de la parole spontanée ont rapporté une majorité de voyelles relâchées devant la consonne [z], qui attestent que la loi de position l'emporte aussi dans ce contexte. Notons qu'aussi les locuteurs FB1 et LM1 ont produit des voyelles relâchées.

(FB1) 'ch _o se'	[ʃɔz]	(FS : [ʃɔz])
(FR1) 'ch _o se'	[ʃɔzə]	(FS : [ʃɔz])
(JG1) 'prop _o se'	[pʁɔ.pɔz]	(FS : [pʁɔ.pɔz])
(LL1) 'ch _o se'	[ʃɔz](6x)	(FS : [ʃɔz])
'prop _o se'	[pʁɔ.pɔz]	(FS : [pʁɔ.pɔz])
(LM1) 'ch _o ses'	[ʃɔz](3x)	(FS : [ʃɔz])
(OE1) 'ch _o se'	[ʃɔz](2x)	(FS : [ʃɔz])
'comp _o se'	[kɔ̃.pɔz]	(FS : [kɔ̃.pɔz])

Aperçu (26) : /O/ relâché devant [z] en syllabe fermée accentuée

La prononciation du mot '*rôle*' avec une voyelle tendue du locuteur EC1 laisse présager que l'opposition [ɔ]~[o] existe aussi en français toulousain devant une consonne fermante [l]. Toutefois, cette supposition s'est vue infirmée par l'emploi de la voyelle relâchée dans les exemples suivants :

(FG1) ' <i>frôle</i> '	[fɛɔl]	(FS : [fɛɔl])
(JG1) ' <i>drôle</i> '	[dɛɔl](3x)	(FS : [dɛɔl])
(LM1) ' <i>rôle</i> '	[ɛɔl](3x)	(FS : [ɛɔl])
' <i>épaule</i> '	[e.pɔl]	(FS : [e.pɔl])

Aperçu (27) : exemples de la dominance de la loi de position devant la consonne fermante [l] dans la conversation libre

Les réalisations de '*Millenium Dome*' et de '*anecdotes*', ont également été des occurrences fortuites. Le locuteur FR1 a prononcé '*Dome*' de la manière anglaise, ce qui a causé la voyelle tendue. L'informateur GC1 enfin, a fait un enchaînement dans la séquence '*anecdotes et tout*', ce qui a mené à la réalisation [a.nɛk.do.te.tu]. Comme la voyelle a respecté la loi de position, ce cas a été compté parmi les occurrences de la voyelle /O/ en syllabe ouverte.

En plus des exemples dans les aperçus 26 et 27, des voyelles relâchées ont aussi paru dans les mots '*autre(s)*' [ɔtɛ(ə)], '*côte*' [kɔt], '*fautes*' [fɔt], '*hausse*' [ɔs], et '*sauf*' [sɔf] qui sont selon la norme prononcés avec une voyelle tendue. L'ensemble des données a démontré que le français toulousain respecte la loi de position aussi en syllabe fermée.

Il n'a pas été possible de vérifier la prononciation des quatre mots réalisés avec une voyelle tendue dans la lecture du texte. Les codages de la parole spontanée n'ont délivré qu'une seule réalisation du mot '*côte*', qui a été prononcé avec une voyelle relâchée par le locuteur SL1. Cependant, vu que les résultats de la conversation libre ont rapporté un nombre majoritaire de voyelles respectant la loi de position dans des contextes où le français standard connaît des oppositions de timbre ou des neutralisations en [o], il peut être posé que les transgressions de la loi de position dans la lecture du texte ont été l'effet du registre surveillé.

Il peut être induit des résultats de la voyelle /O/ en syllabe accentuée que la voyelle obéit à la loi de position en syllabe fermée ainsi qu'en syllabe ouverte. Les voyelles tendues ne représentaient qu'une minorité de 5,45% sur le total des deux registres en syllabe fermée. Dans la lecture du texte, elles ont surtout été l'effet d'une parole surveillée et dans la

conversation libre, les voyelles tendue ont surtout été employées fortuitement. En conclusion, la répartition de la voyelle en français toulousain diffère du français de référence, qui connaît des oppositions de [ɔ] et [o] en syllabe fermée.

4.1.3 La voyelle /EU/

La voyelle /EU/ suit en syllabe ouverte aussi bien qu'en syllabe fermée les règles de la loi de position. Comme le montre le tableau 31, les deux registres n'ont généré aucune occurrence de la voyelle relâchée en syllabe ouverte. Tout comme en français de référence, la voyelle est neutralisée en [ø].

	Lecture du texte guidé			Conversation Libre			
	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Total	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Prononciation pas claire	Total
Total	125	0	125	157	0	11	168
Pourcentage	100%	0%	100%	93,45%	0%	6,55%	100%
Français Standard	125	0	125	157	0	11	168
	100%	0,00%	100%	93,45%	0%	6,55%	100%

Tableau (31) : résultats de la lecture du texte et de la conversation libre du total des locuteurs pour /EU/ en syllabe ouverte accentuée.

En syllabe fermée, deux voyelles tendues se sont dégagées, une dans chaque registre. Dans les deux cas, il s'agissait du mot 'jeune'. Cependant, le locuteur FR1, qui a réalisé 'jeune' avec une voyelle tendue dans la lecture du texte, l'a prononcé dans la conversation libre avec une voyelle relâchée. Le locuteur GC1 a prononcé une fois 'jeune' avec une voyelle tendue dans la parole spontanée, mais nous avons également trouvé le même mot réalisé avec une voyelle relâchée. Le tableau ci-après présente ces résultats.

	Lecture du texte guidé			Conversation Libre			
	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Total	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Prononciation pas claire	Total
Total	1	83	84	1	94	0	95
Pourcentage	1,19%	98,91%	100%	1,05%	98,95%	0%	100%
Français Standard	14	70	84	2	93	0	95
	16,67%	83,33%	100%	2,11%	97,89%	0%	100%

Tableau (32) : résultats de la lecture du texte et de la conversation libre du total des locuteurs pour /EU/ en syllabe fermée accentuée.

De manière caractéristique, l'opposition entre les deux timbres dans la paire minimale *jeune~jeûne* n'a été faite par aucun locuteur. Les 14 locuteurs ont prononcé dans les deux mots une voyelle relâchée. La réalisation du locuteur GC1 mentionné ci-dessus n'a pas été considérée comme contradictoire, puisqu'il a employé la voyelle relâchée dans '*jeûne*'.

Le tableau 32 montre qu'il figurait deux mots parmi les codages de la parole spontanée qui auraient dû être prononcés avec une voyelle tendue selon la norme. Il s'agissait de '*mielleuse*' dans la conversation libre de LM1 et de '*religieuse*' dans l'entretien de GC1. Les deux locuteurs ont pourtant employé le timbre relâché, ce qui affirme le respect de la loi de position en syllabe fermée et montre que le français toulousain ne connaît pas de neutralisation en [ø] devant la consonne fermante [z], comme c'est le cas en français standard.

La différence entre les pourcentages du français toulousain et le français standard en parole spontanée n'est pas grande, pourtant, les réalisations de '*jeûne*' avec une voyelle relâchée dans la lecture du texte et les réalisations des voyelles dans '*mielleuse*' et '*religieuse*' avec un timbre fermé dans la conversation libre font présumer qu'il existe une disparité entre la variété étudiée et la norme en ce qui concerne la répartition du timbre en syllabe fermée accentuée.

Les résultats des codages de la voyelle /EU/ en syllabe accentuée ont révélé qu'en français de Toulouse, la voyelle /EU/ est distribué selon le principe de la loi de position. Les syllabes ouvertes ont sans exception contenu une voyelle tendue et le noyau des syllabes fermées était dans la plupart des cas une voyelle relâchée, aussi dans des cas où le français de référence connaît des neutralisations du timbre tendu.

4.1.4 Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe accentuée

Les deux tableaux suivants donnent un aperçu des réalisations des trois voyelles à double timbre en syllabe accentuée ouverte et fermée.

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Français Toulousain	Français Standard	Français Toulousain	Français Standard	Français Toulousain	Français Standard
Tendue	92,03%	48,26%	98,37%	98,37%	96,25%	96,25%
Relâchée	2,59%	46,36%	0%	0%	0%	0%
Pas clair	5,39%	5,39%	1,63%	1,63%	3,75%	3,75%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (33) : pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe ouverte accentuée sur l'ensemble des codages.

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Français Toulousain	Français Standard	Français Toulousain	Français Standard	Français Toulousain	Français Standard
Tendue	0%	0%	5,45%	25,23%	1,12%	8,94%
Relâchée	96,71%	96,71%	92,73%	72,95%	98,88%	91,06%
Pas clair	3,29%	3,29%	1,82%	1,82%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (34) : pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe fermée accentuée sur l'ensemble des codages.

Tout comme dans le corpus d'Aix Marseille, la loi de position a été enfreinte dans les mêmes positions où il y a des oppositions en français de référence ; en syllabe ouverte, la voyelle /E/ était la source des transgressions et en syllabe fermée c'étaient les voyelles /O/ et /EU/. Dans la grande majorité des cas pourtant, les locuteurs toulousains ont produit une voyelle tendue en syllabe ouverte et une voyelle relâchée en syllabe fermée. Par conséquent, on peut supposer que la loi de position régit la distribution des voyelles moyennes en position accentuée en français de Toulouse. Le tableau 35 montre le respect de la loi de position du français toulousain et du français d'Aix Marseille par rapport aux oppositions dans le français standard.

Syllabe Accentuée	Français standard	Français Toulousain	Français d'Aix Marseille
Ouverte			
/E/	-	+	+
/O/	+	+	+
/EU/	+	+	+
Fermée			
/E/	+	+	+
/O/	-	+	+
/EU/	-	+	+

Tableau (35) : fonctionnement de la loi de position pour les voyelles à double timbre en syllabe accentuée en français standard, français toulousain et français aixois/marseillais

4.2 Les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée

Intéressons-nous maintenant aux voyelles moyennes en syllabe inaccentuée en commençant avec les voyelles en syllabe fermée.

4.2.1 La voyelle /E/

Parmi les 422 codages de la voyelle /E/ en syllabe fermée inaccentuée, nous avons trouvé un total de 5 voyelles tendues. Trois voyelles tendues ont été produites dans la lecture du texte et 2 dans la parole spontanée :

Lecture du texte

(JG1) 'escarpé'	[e.skaʁ.pe]	(FS: [es.kaʁ.pe])
'désespoir'	[de.se.spwaʁ]	(FS : [de.ses.pwaʁ])
(LM1) 'désespoir'	[de.se.spwaʁ]	(FS : [de.ses.pwaʁ])

Parole spontanée

(LM1) 'restant'	[ʁe.stã]	(FS : [ʁes.tã])
'excité'	[e.gsi.te]	(FS : [eg.si.te])

Aperçu (28) : /E/ tendu en syllabe fermée inaccentuée causé par une resyllabation dans la lecture du texte et dans la parole spontanée

Ces voyelles tendues pourraient être la conséquence d'un déplacement de la consonne coda de la syllabe fermée vers l'attaque de la syllabe suivante, amenant aux réalisations [e.skaʁ.pe], [ʁe.stã], [e.ksi.te] et [de.ze.spwa]. Dans ce cas, ces prononciations ne devraient pas être considérées comme des transgressions à la loi de position, mais comme des syllabes ouvertes dans lesquelles la voyelle obéit à la loi. Par conséquent, le français toulousain ne diffère pas du français standard ; toutes les voyelles en syllabe fermée étaient relâchées.

4.2.2 Les voyelles /O/ et /EU/

Les codages des voyelles /O/ et /EU/ n'ont pas délivré de voyelles tendues. L'obéissance à la loi de position de la voyelle /O/ ressort de trois réalisations du mot 'autrement', produites avec une voyelle relâchée inaccentuée par le locuteur SL1. La voyelle /EU/ n'a rapporté qu'un seul codage en syllabe fermée inaccentuée. Il s'agissait du mot 'seulement', réalisé par l'informateur FG1. Comme ce mot est également prononcé avec une voyelle relâchée en français standard, ce codage n'apporte pas de preuve d'un respect strict de la loi de position. Pourtant, prenant en considération le comportement de la voyelle devant [z] en syllabe fermée accentuée, il est fort probable que /EU/ a aussi une distribution qui suit les règles de la loi de position. Par voie de conséquence, des mots comme 'heureusement' et 'douloureusement' seront réalisés avec une voyelle relâchée inaccentuée.

Les syllabes fermées inaccentuées n'ont pas présenté de transgressions à la loi de position dans les codages, pourtant, dans les résultats des syllabes ouvertes inaccentuées se sont produites quelques voyelles relâchées.

4.2.3 La voyelle /E/

En syllabe ouverte inaccentuée, 25 occurrences de la voyelle relâchée ont été repérées, dont 13 dans le texte et 14 dans la parole spontanée.

Lecture du texte guidé				Conversation Libre			
Locuteur	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Total	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Prononciation pas claire	Total
AB1	49	3	52	22	1	1	24
CB1	51	1	52	29	0	2	31
EC1	52	0	52	36	0	5	41
FB1	51	1	52	87	3	2	92
FG1	51	1	52	58	0	1	59
FR1	51	1	52	25	0	0	25
GC1	50	1	51	61	0	10	71
JG1	52	0	52	85	1	2	88
LL1	51	1	52	94	0	3	97
LM1	50	2	52	146	4	6	156
OE1	52	0	52	74	2	5	81
SB1	52	0	52	62	1	3	66
SL1	51	1	52	15	1	0	16
TC1	51	1	52	22	2	3	27
Total	714	13	727	816	15	43	874
Pourcentage	98,21%	1,79%	100%	93,36%	1,72%	4,92%	100%
Français Standard	713	14	727	798	33	43	874
	98,07%	1,93%	100%	91,30%	3,78%	4,92%	100%

Tableau (36): résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /E/ en syllabe ouverte inaccentuée

Les exceptions à la loi de position dans la lecture du texte ne représentent que 1,79% du total des occurrences dans ce registre. Pourtant, ce nombre n'est sûrement pas négligeable ; dans 10 cas, il s'agissait de l'adverbe 'vraiment'. Ce même adverbe était également responsable des voyelles relâchées dans le registre de lecture dans le corpus d'Aix Marseille. La seule autre voyelle relâchée a été réalisée par le locuteur LM1 dans 'vérifications', cette prononciation était pourtant occasionnelle

Dans la conversation libre, les infractions à la loi de position étaient au nombre de 15. L'aperçu 29 montre que dans la moitié des cas, il s'agissait de l'adverbe 'vraiment'.

(AB1) ' <u>vraiment</u> '	[vʁɛ.mã]	(FS : [vʁɛ.mã])
(FB1) ' <u>Fitzgerald</u> '	[fits.ge.ʁald]	(Nom de famille Anglais)
' <u>vraiment</u> '	[vʁɛ.mã](2x)	(FS : [vʁɛ.mã])
(JG1) ' <u>aéré</u> '	[a.ɛ.ʁe]	(FS : [a.ɛ.ʁe])
(LM1) ' <u>essayer</u> '	[ɛ.sa.je]	(FS : [e.sa.je])

	' <u>pr</u> éf <u>é</u> rai'	[pʁɛ.fe.ʁɛ]	(FS : [pʁɛ.fe.ʁɛ])
	' <u>v</u> rai <u>m</u> ent'	[vʁɛ.mã](2x)	(FS : [vʁɛ.mã])
(OE1)	' <u>v</u> rai <u>m</u> ent'	[vʁɛ.mã](2x)	(FS : [vʁɛ.mã])
(SB1)	' <u>e</u> ssaie'	[ɛ.se]	(FS : [e.sɛ])
(SL1)	' <u>s</u> ai <u>s</u> onn <u>i</u> ère'	[sɛ.so.ɲɛʁ]	(FS : [sɛ.so.ɲɛʁ])
(TC1)	'c' <u>e</u> st-à-dire'	[sɛ.ta.diʁ]	(FS : [sɛ.ta.diʁ])
	' <u>v</u> rai <u>m</u> ent'	[vʁɛ.mã]	(FS : [vʁɛ.mã])

Aperçu (29) : /E/ relâché en syllabe ouverte inaccentuée dans la conversation libre

Dans les autres mots, les voyelles relâchées ont été produites de manière fortuite. Dans le cas de la prononciation du nom de famille anglaise '*Fitzgerald*', il est important de relever que le locuteur FB1 fait des études d'anglais.

L'ensemble des codages des deux registres a montré une tendance parmi les locuteurs toulousains à réaliser l'adverbe '*vraiment*' avec une voyelle inaccentuée relâchée, surtout dans la lecture du texte guidé. Pour vérifier si cette prononciation était généralisée dans les deux registres ou si elle a été causée par la lecture, les réalisations des locuteurs produisant l'adverbe dans la parole spontanée ont été comparées à la prononciation dans la parole surveillée. De plus, les occurrences de '*vrai*' dans la conversation libre ont été rassemblées, afin d'examiner s'il existait un rapport entre la prononciation des deux mots dans le registre spontané et s'il s'agissait de la fidélité à la racine. Les occurrences et les prononciations des deux mots dans les deux registres ont été reportées dans le tableau 37.

Locuteur	'vraiment' texte lu	'vraiment' parole spontanée	'vrai' parole spontanée
AB1	vʁɛmã	vʁɛmã	-
CB1	vʁɛmã	-	-
EC1	vʁɛmã	vʁɛmã	-
FB1	vʁɛmã	vʁɛmã (2x) vʁɛmã (2x)	
FG1	vʁɛmã	-	-
FR1	vʁɛmã	-	-
GC1	vʁɛmã	vʁɛmã	vʁɛ
JG1	vʁɛmã	-	vʁɛ (2x)
LL1	vʁɛmã	-	vʁɛ
LM1	vʁɛmã	vʁɛmã vʁɛmã (2x)	vʁɛ
OE1	vʁɛmã	vʁɛmã (2x) vʁɛmã (2x)	-
SB1	vʁɛmã	vʁɛmã	vʁɛ (3x)
SL1	vʁɛmã	-	vʁɛ
TC1	vʁɛmã	vʁɛmã	vʁɛ

Tableau (37): nombre d'occurrences et la prononciation des mots 'vrai' et 'vraiment' dans la lecture du texte et en parole spontanée

Considérons premièrement les réalisations de 'vraiment' dans les deux registres. Dans 8 cas, les codages ont permis de faire une comparaison de timbres. En partant de l'idée que les voyelles relâchées ont été l'effet du registre de la lecture, l'hypothèse suivante peut être formulée ; quand un locuteur a réalisé une voyelle tendue dans la lecture du texte, il l'a aussi fait dans la conversation libre. Les locuteurs qui ont prononcé une voyelle relâchée dans le registre surveillé, ont produit une voyelle tendue en accord avec la loi de position en parole spontanée.

Ces attentes se sont révélées correctes dans trois cas ; les locuteurs EC1 et SB1 ont réalisé la voyelle tendue dans les deux registres et le locuteur GC1, qui a prononcé une voyelle relâchée dans la lecture du texte, l'a adaptée à la loi de position en langage spontané. Pourtant, les locuteurs TC1 et AB1 ont produit la voyelle relâchée dans les deux registres et trois locuteurs ont employé les deux timbres simultanément dans la parole spontanée.

Dans la conversation libre, le total des occurrences de 'vraiment' s'est élevé à 16, dont la moitié des voyelles ont été réalisées avec une voyelle relâchée. Ce nombre est assez élevé et en français toulousain aussi, il semble exister une tendance vers la norme au niveau de la prononciation du mot 'vraiment'. Néanmoins, il est opportun de souligner que pour la plupart des locuteurs, il n'y avait qu'une seule prononciation disponible dans les deux registres. Il

faudra plus de données pour pouvoir confirmer qu'il existe une innovation chez les jeunes locuteurs toulousains.

La comparaison des prononciations de 'vrai' et 'vraiment' en parole spontanée, n'a pas révélé de rapport clair entre le timbre de la voyelle dans les deux mots. Seulement le locuteur LM1 a réalisé le timbre tendu dans les deux registres. Cependant, comme ce locuteur a également employé le timbre relâché dans une deuxième occurrence de 'vraiment' en parole spontanée, ces deux prononciations ne fournissent pas d'information. Dans ce cas aussi, il faudra plus de données pour mieux pouvoir examiner cette hypothèse.

Excepté le cas de 'vraiment', qui a été traité ci-dessus, aucune généralisation n'a pu être constaté parmi les transgressions à la loi de position. Les quelques exemples dans l'aperçu 30 ci-après, où le timbre tendu a été réalisé dans des mots qui contiennent une voyelle relâchée en français standard, attestent que le timbre de la voyelle /E/ est en français toulousain soumis à la loi de position.

(FB1) ' <u>para</u> issait'	[pa.ʁe.se]	(FS : [pa.ʁe.se])
(GC1) ' <u>compar</u> aisons'	[kɔ̃.pa.ʁe.sɔ̃]	(FS : [kɔ̃.pa.ʁe.sɔ̃])
(LM1) ' <u>ta</u> isez-vous'	[te.ze#vu]	(FS : [te.ze.vu])
(OE1) ' <u>conn</u> aissance'	[kɔ̃.ne.sãs]	(FS : [kɔ̃.ne.sãs])

Aperçu (30): exemples de la dominance de la loi de position pour /E/ en syllabe ouverte inaccentuée

Tout bien considéré, la distribution de la voyelle /E/ en syllabe inaccentuée semble obéir aux règles de la loi de position. En voyelle fermée, seule la voyelle relâchée a apparu et en syllabe ouverte, la voyelle tendue était majoritaire, aussi dans des cas où la norme prescrit une voyelle relâchée.

4.2.4 La voyelle /O/

En syllabe ouverte inaccentuée, 14 exceptions à la loi de position se sont dégagées parmi les codages de la voyelle /O/. Le tableau 38 présente les résultats pour les deux registres.

Lecture du texte guidé				Conversation Libre			
Locuteur	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Total	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Prononciation pas claire	Total
AB1	33	0	33	15	0	0	15
CB1	33	0	33	17	0	0	17
EC1	33	0	33	23	2	2	27
FB1	33	0	33	34	1	1	36
FG1	33	0	33	14	0	1	15
FR1	32	1	33	11	0	0	11
GC1	33	0	33	29	0	0	29
JG1	32	1	33	55	0	1	56
LL1	33	0	33	27	2	0	29
LM1	30	3	33	44	0	1	45
OE1	33	0	33	71	0	0	71
SB1	33	0	33	28	3	3	34
SL1	33	0	33	12	1	1	14
TC1	33	0	33	14	0	0	14
Total	457	5	462	394	9	10	413
Pourcentage	98,92%	1,08%	100%	95,4%	2,18%	2,42%	100%
Français Standard	168	294	462	91	312	10	413
	36,36%	63,64%	100,00%	22,03%	75,54%	2,42%	100,00%

Tableau (38) : résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /O/ en syllabe ouverte inaccentuée

Dans la lecture du texte, 5 voyelles relâchées ont été trouvées chez 3 locuteurs. Les mots concernés sont les suivants :

(FR1) 'protéger'	[pʁɔ.te.ʒe]	(FS : [pʁɔ.te.ʒe])
(JG1) 'comment'	[kɔ.mã]	(FS : [kɔ.mã])
(LM1) 'commune'	[kɔ.myn]	(FS : [kɔ.myn])
'comment'	[kɔ.mã]	(FS : [kɔ.mã])
'auraient'	[ɔ.ʁe]	(FS : [ɔ.ʁe])

Aperçu (31) : /O/ relâché en syllabe ouverte inaccentuée dans la lecture du texte

Cette minorité d'infractions à la loi de position peut être considérée comme négligeable en comparaison avec le nombre de voyelles relâchées qui auraient été produites dans la lecture du texte selon la norme.

Dans la conversation libre, 9 occurrences de la voyelle relâchée se sont produites. Ce nombre est minime si l'on tient compte du pourcentage des voyelles réalisées avec le timbre

relâché en français standard. Pourtant, une petite généralisation semble faire surface : dans 6 cas, [ɔ] a été employé dans des syllabes suivies de la fricative [ʁ] en position d'attaque. Les mots concernés sont cités ci-dessous :

(EC1) 'M <u>o</u> risette' ⁸	[mɔ.ʁi.set] (2x)	(Nom de famille)
(FB1) 'o <u>r</u> eille'	[ɔ.ʁɛj]	(FS : [ɔ.ʁɛj])
(LL1) 'spon <u>s</u> orisé'	[spɔ̃.sɔ.ʁi.ze]	(FS : [spɔ̃.sɔ.ʁi.ze])
(SB1) 'o <u>r</u> iginale'	[ɔ.ʁi.ʒi.nal] (2x)	(FS : [ɔ.ʁi.ʒi.nal])
(SL1) 'Flo <u>r</u> ence'	[flɔ.ʁɑ̃s]	(FS : [flɔ.ʁɑ̃s])

Aperçu (32) : /O/ relâché suivi de [ʁ] en position d'attaque dans la conversation libre

Toutefois, en étudiant d'autres occurrences de la voyelle /O/ devant [ʁ] dans la conversation libre, il peut être constaté que la voyelle relâchée n'est pas généralisée, dans le plus grand nombre des cas, les locuteurs, dont également EC1, FB1 et LL1, ont respecté la loi de position en prononçant une voyelle tendue.

(EC1) 'a <u>t</u> oritaire'	[o.to.ʁi.tɛʁ]	(FS : [ɔ.to.ʁi.tɛʁ])
(FB1) 'Y <u>o</u> rouba'	[jo.ʁu.ba]	(FS : [jɔ.ʁu.ba])
(GC1) 'contemp <u>o</u> raïne'	[kɔ̃.tɑ̃.pɔ.ʁɛn]	(FS : [kɔ̃.tɑ̃.pɔ.ʁɛn])
(LM1) 'a <u>t</u> orité'	[o.to.ʁi.te]	(FS : [ɔ.to.ʁi.te])
(LL1) 'h <u>o</u> norifique'	[o.no.ʁi.fik]	(FS : [ɔ.no.ʁi.fik])
(OE1) 'o <u>r</u> igine'	[o.ʁi.ʒin] (5x)	(FS : [ɔ.ʁi.ʒin])

Aperçu (33) : /O/ tendu devant [ʁ] en position d'attaque dans la conversation libre

Les deux autres voyelles relâchées dans la conversation libre se trouvent dans les mots 'possible' et 'comment', réalisées respectivement par les locuteurs LL1 et SB1. Les réalisations de la voyelle tendue dans 'dossard' par le locuteur LL1 et dans 'commente' par le locuteur SB1, démontrent que ces réalisations étaient occasionnelles.

Il est déjà ressorti des pourcentages en bas du tableau 38 qu'il y a une disparité dans le comportement de la voyelle /O/ en français toulousain et en français standard. En français toulousain, le noyau d'une syllabe ouverte inaccentuée comprenait presque toujours une voyelle tendue, la où en français standard, les voyelles relâchées auraient été majoritaires.

Les exemples ci-dessous témoignent de la différence de prononciation entre le français toulousain et le français de référence :

⁸ Nom de famille d'une chanteuse canadienne.

(AB1) 'catastrophique'	[ka.ta.stʁɔ.fik]	(FS : [ka.ta.stʁɔ.fik])
(CB1) 'anonyme'	[a.no.nim]	(FS : [a.nɔ.nim])
(EC1) 'toboggan'	[to.bo.gã]	(FS : [tɔ.bo.gã])
(FB1) 'bosses'	[bo.se]	(FS : [bɔ.se])
(FG1) 'dopage'	[do.paʒ]	(FS : [dɔ.paʒ])
(FR1) 'possible'	[po.siblə]	(FS : [pɔ.siblə])
(GC1) 'économie'	[e.ko.no.mi]	(FS : [e.kɔ.nɔ.mi])
(JG1) 'vocabulaire'	[vo.ka.by.lɛʁ]	(FS : [vɔ.ka.by.lɛʁ])
(LL1) 'offert'	[o.fɛʁ]	(FS : [ɔ.fɛʁ])
(LM1) 'politique'	[po.li.tik]	(FS : [pɔ.li.tik])
(OE1) 'soleil'	[so.lɛj]	(FS : [sɔ.lɛj])
(SB1) 'économiseurs'	[e.ko.no.mi.sœʁ]	(FS : [e.kɔ.nɔ.mi.sœʁ])
(SL1) 'scolaire'	[sko.lɛʁ]	(FS : [skɔ.lɛʁ])
(TC1) 'technologie'	[tɛg.no.lo.ʒi]	(FS : [tɛg.nɔ.lo.ʒi])

Aperçu (34) : exemples de la dominance de la loi de position pour /O/ en syllabe ouverte inaccentuée

La voyelle /O/ a montré un respect strict de la loi de position en ce qui concerne les syllabes inaccentuées. Les rares exceptions en syllabe ouverte se sont toutes révélées occasionnelles et il n'y avait aucune généralisation. Par conséquent, la distribution de la voyelle en français toulousain diffère de la norme où les transgressions de la loi de position sont acceptées en syllabe ouverte ainsi qu'en syllabe fermée.

4.2.5 La voyelle /EU/

Tout comme pour le corpus d'Aix Marseille, la voyelle /EU/ en position inaccentuée est dans tous les cas modifiée en accord avec la loi de position.

	Conversation Libre			
	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Prononciation pas claire	Total
Total	14	0	1	15
Pourcentage	93,33%	0%	6,67%	100%
Français Standard	13	1	1	15
	86,67%	6,67%	6,67%	100,00%

Tableau (39) : résultats de la conversation libre du total des locuteurs pour /EU/ en syllabe ouverte inaccentuée.

Il ressort du tableau 39 que parmi les codages, une seule voyelle aurait été réalisée avec un timbre relâchée en français standard. Il s'agit du verbe '*pleurer*' qui a été prononcé avec une

voyelle tendue par l'informateur JG1. Sur la base de cette réalisation, il peut être prédit qu'en français toulousain, une voyelle tendue pourra également figurer dans des mots comme 'heureusement' et 'déjeuner'.

4.2.6 Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée

En syllabe ouverte inaccentuée, tout comme en syllabe fermée inaccentuée, la distribution des voyelles moyennes est régie par la loi de position. Les exceptions qui se sont présentées étaient rares et elles étaient souvent dues au hasard. La seule exception significative faisant surface était la prononciation de 'vraiment' qui, tout comme dans le corpus d'Aix Marseille, était fréquente.

Les données concernant les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée sont résumées dans les deux tableaux ci-dessous :

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Français Toulousain	Français Standard	Français Toulousain	Français Standard	Français Toulousain	Français Standard
Tendue	95,57%	94,38%	97,26%	29,60%	93,33%	86,67%
Relâchée	1,75%	2,94%	1,60%	69,26%	0%	6,67%
Pas clair	2,69%	2,698%	1,14%	1,14%	6,67%	6,67%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (40): pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe ouverte inaccentuée sur l'ensemble des codages.

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Français Toulousain	Français Standard	Français Toulousain	Français Standard	Français Toulousain	Français Standard
Tendue	1,18%	0,00%	0,00%	4,17%	0%	0%
Relâchée	97,87%	99,05%	98,61%	94,44%	100%	100%
Pas clair	0,95%	0,95%	1,39%	1,39%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (41): pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe fermée inaccentuée sur l'ensemble des codages.

Il s'ensuit des codages des deux registres qu'en français toulousain, uniquement la neutralisation en timbre relâché de la voyelle /E/ en syllabe fermée inaccentuée correspond avec le français de référence. Dans ce contexte, la voyelle est toujours relâchée et les deux variétés obéissent à la loi de position. En revanche, dans tous les autres cas, le français standard permet des exceptions en syllabe ouverte aussi bien qu'en syllabe fermée tandis qu'en français toulousain, la loi de position est strictement respectée. Le tableau 42 illustre la

différence de respect entre la variété toulousaine et la norme et présente également les concordances entre le français de Toulouse et d'Aix Marseille pour les voyelles en syllabe inaccentuée.

Syllabe Inaccentuée	Français standard	Français Toulousain	Français d'Aix Marseille
Ouverte			
/E/	-	+	+
/O/	-	+	+
/EU/	-	+	+
Fermée			
/E/	+	+	+
/O/	-	+	+
/EU/	-	+	+

Tableau (42) : fonctionnement de la loi de position pour les voyelles à double timbre en syllabe inaccentuée en français standard, français toulousain et français aixois/marseillais

4.3 Fidélité à la racine et harmonie vocalique

Les résultats du français toulousain ont révélé qu'en français toulousain, la loi de position régit la répartition des voyelles moyennes, ce qui fait présumer que les tendances de la fidélité à la racine et de l'harmonie vocalique ne jouent qu'en rôle secondaire dans cette variété du français méridional. A l'appui de cette affirmation, nous traiterons ci-après plusieurs exemples qui ont été trouvés dans le langage spontané. Il ressort de la première liste de réalisations, que la fidélité à la racine est absente dans le français de Toulouse. Dans les syllabes ouvertes inaccentuées des mots dérivés, où en français standard la voyelle est relâchée en respectant le timbre de la voyelle de la racine, la voyelle est toujours adaptée en faveur de la loi de position.

LOI DE POSITION >> FIDELITE A LA RACINE :

'englob <u>e</u> r'	< 'glob <u>e</u> '	[ã.glo.be]	< [glɔbə]	(FS : [ã.glo.be]	< [glɔb])
'off <u>e</u> r'	< 'off <u>e</u> '	[o.fɛʁ]	< [ɔfɛʁ]	(FS : [ɔ.fɛʁ]	< [ɔfɛʁ])
'par <u>a</u> iss <u>a</u> it'	< 'par <u>a</u> ît <u>r</u> e'	[pa.ʁe.se]	< [pa.ʁɛtʁ]	(FS : [pa.ʁɛ.se]	< [pa.ʁɛtʁ])
'ple <u>u</u> rer'	< 'ple <u>u</u> r <u>e</u> '	[plø.ʁe]	< [plœʁ]	(FS : [plœ.ʁe]	< [plœʁ])
'sym <u>b</u> ol <u>i</u> que'	< 'sym <u>b</u> ol <u>e</u> '	[sẽ.bo.lik]	< [sẽ.bɔl]	(FS : [sẽ.bo.lik]	< [sẽ.bɔl])

Aperçu (35) : exemples de la dominance de la loi de position par rapport à la fidélité à la racine

Les mots prononcés avec une voyelle inaccentuée mi-haute devant une voyelle accentuée haute ou mi-haute démontrent que l'harmonie vocalique est bien présente chez les locuteurs toulousains et que cette tendance aussi domine la fidélité à la racine.

LOI DE POSITION, HARMONIE VOCALIQUE >> FIDELITE A LA RACINE :

' <u>b</u> a <u>i</u> sser'	< <u>b</u> a <u>i</u> sse	[be.se] < [bes]	(FS : [be.se] < [bes])
' <u>d</u> on <u>n</u> er'	< <u>d</u> on <u>n</u> e	[do.ne] < [dɔn]	(FS : [dɔ.ne] < [dɔn])
' <u>s</u> c <u>é</u> nario'	< <u>s</u> c <u>è</u> ne	[se.naʁ.jo] < [sɛn]	(FS : [se.naʁ.jo] < [sɛn])
' <u>s</u> é <u>ch</u> er'	< <u>s</u> é <u>ch</u> e	[se.ʃe] < [sɛʃ]	(FS : [se.ʃe] < [sɛʃ])

Aperçu (36) : exemples de la présence d'harmonie vocalique et de sa dominance par rapport à la fidélité à la racine

Les voyelles ouvertes inaccentuées dans ces mots peuvent résulter de l'harmonie vocalique ou de la loi de position. Dans le français Toulousain, c'est la loi de position qui semble prévaloir. Ainsi, dans les exemples suivants, l'harmonie vocalique est contrariée par la loi de position.

LOI DE POSITION >> HARMONIE VOCALIQUE

' <u>a</u> utor <u>it</u> aire'	[o.to.ri.tɛʁ]	(FS : [o.tɔ.ri.tɛʁ])
' <u>d</u> opage'	[do.paʒ]	(FS : [dɔ.paʒ])
' <u>e</u> rr <u>e</u> ur'	[ɛ.ʁœʁ]	(FS : [ɛ.ʁœʁ])
' <u>p</u> ro <u>b</u> l <u>è</u> me'	[pʁo.blɛm]	(FS : [pʁɔ.blɛm])
' <u>p</u> ro <u>f</u> es <u>s</u> eur'	[pʁo.fe.sœʁ]	(FS : [pʁɔ.fe.sœʁ])
' <u>s</u> co <u>l</u> aire'	[sko.lɛʁ]	(FS : [skɔ.lɛʁ])
' <u>t</u> otal'	[to.tal]	(FS : [tɔ.tal])

Aperçu (37) : exemples de la dominance de la loi de position par rapport à l'harmonie vocalique

Il résulte de ces exemples qu'en français de Toulouse, tout comme en français d'Aix-en-Provence et de Marseille, la fidélité à la racine et l'harmonie vocalique sont dominées par la loi de position. Aussi, l'ordre des contraintes est identique :

LOI DE POSITION >> HARMONIE VOCALIQUE >> FIDELITE A LA RACINE

4.4 Conclusion générale pour Toulouse

Dans cette étude détaillée des résultats de l'enquête PFC de Toulouse, il s'est avéré qu'en position accentuée ainsi qu'en position inaccentuée, cette variété du français méridional respecte les règles de la loi de position avec une voyelle tendue en syllabe ouverte et une voyelle relâchée en syllabe fermée. Par conséquent, les tendances de la fidélité à la racine et de l'harmonie vocalique n'agissent que sur un plan secondaire. Vu l'âge relativement jeune des informateurs, on peut conclure que le français Toulousain est conservateur en ce qui concerne la distribution des voyelles moyennes.

Les deux études des variétés méridionales d'Aix Marseille et de Toulouse nous ont apporté des résultats très similaires ; les deux variétés sont très conservatrices au niveau de la distribution des voyelles moyennes et appliquent systématiquement la loi de position. Le seul cas où une tendance vers la norme semble se profiler, est la prononciation de la voyelle inaccentuée /E/ dans le mot '*vraiment*' où certains locuteurs ont opté pour une voyelle relâchée en syllabe ouverte.

Comme les données des points d'enquête de Toulouse et d'Aix Marseille ont présenté les mêmes concordances et discordances par rapport à la norme, les deux variétés seront désormais traitées ensemble comme 'le français méridional'. Le tableau 43 réunit les données pour le français méridional et le français standard en syllabe accentuée et inaccentuée.

		Français standard	Français méridional
Syllabe ouverte			
Accentuée	/E/	-	+
	/O/	+	+
	/EU/	+	+
Inaccentuée	/E/	-	+
	/O/	-	+
	/EU/	-	+
Syllabe fermée			
Accentuée	/E/	+	+
	/O/	-	+
	/EU/	-	+
Inaccentuée	/E/	+	+
	/O/	-	+
	/EU/	-	+

Tableau (43): fonctionnement de la loi de position pour les voyelles à double timbre dans les différentes syllabes en français standard et en français méridional.

Chapitre 5 : Premiers résultats de l'enquête PFC de Roanne

Abordons maintenant la dernière variation du français étudiée dans ce travail, le français parlé à Roanne. La ville de Roanne est située dans le département de la Loire (42) dans la région Rhône-Alpes. Le roannais fait partie du domaine franco-provençal et se trouve à la rencontre de trois domaines linguistiques : la langue d'oïl au nord et au nord-ouest, le franco-provençal au sud et à l'est, l'occitan au sud-est (Michel, 1998 : 11-12). L'illustration 3 précise la situation géographique ainsi que la situation linguistique de Roanne :



Illustration (3) : situation géographique et linguistique de Roanne
(source : www.invino.ca/Oc-Oil.html)

L'enquête PFC de Roanne a été effectuée entre le 23 et le 25 avril 2002 et comprend des enregistrements d'un total de 9 locuteurs, dont 5 hommes et 4 femmes. Ces 9 locuteurs habitaient au temps de l'enquête tous dans une commune proche de Roanne. Sept locuteurs (AD1, CD1, CL1, GS 1, JL1, ML1 et YD1) habitaient au Coteau (à environ 3 km de Roanne) et deux locuteurs (MG1 et RF1) habitaient à Neaux (à environ 15 km de Roanne).

Six locuteurs sont nés au Coteau (CD1, CL1, JL1, MG1, ML1, YD1), un locuteur est né à Régny (RF1), un autre locuteur est né à Cordelle (GS1) et un dernier locuteur est né en Italie (AD1). Pourtant, tous les locuteurs ont passé pratiquement toute leur vie au Coteau et à Neaux respectivement ce qui permet d'en déduire que le français qu'ils parlent reflète le français roannais.

Les informateurs de l'enquête PFC de Roanne représentent deux tranches d'âge, pourtant, 8 des 9 locuteurs avaient un âge supérieur à 60 ans au moment de l'enquête. Les informations sur les locuteurs sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Locuteur	Sexe	Âge au moment de l'enquête	Lieu de Naissance	Domicile Actuel
AD1	Masculin	60 ans	Italie	Le Coteau
CD1	Féminin	60 ans	Le Coteau	Le Coteau
CL1	Féminin	64 ans	Le Coteau	Le Coteau
GS1	Masculin	68 ans	Cordelle	Le Coteau
JL1	Masculin	68 ans	Le Coteau	Le Coteau
MG1	Féminin	58 ans	Le Coteau	Neaux
ML1	Masculin	73 ans	Le Coteau	Le Coteau
RF1	Masculin	63 ans	Régny	Neaux
YD1	Féminin	82 ans	Le Coteau	Le Coteau

Tableau (44) : sexe, âge, lieu de naissance et domicile actuel des locuteurs de l'enquête PFC de Roanne

Les 9 locuteurs du corpus ont permis d'analyser la prononciation de 1922 voyelles dans la lecture du texte et 4358 en langage spontané. L'étude des réalisations montrera que la distribution des voyelles moyennes en français de Roanne n'est pas identique à celle des deux variétés méridionales étudiées dans les chapitres précédents et il sera démontré que cette variété diffère non seulement du français méridional mais aussi du français standard.

5.1 Les voyelles moyennes en syllabe accentuée

5.1.1 La voyelle /E/

Le nombre des voyelles relâchées dans les codages de /E/ en syllabe ouverte s'est élevé à 159. Vingt-neuf de ces voyelles ont été repérées dans la lecture du texte, la parole spontanée a généré 131 voyelles à timbre ouvert.

Lecture du texte guidé					Conversation Libre			
Locuteur	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Pron. pas claire	Total	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Pron. pas claire	Total
AD1	55	4	0	59	184	2	16	202
CD1	52	8	0	60	143	22	12	177
CL1	51	8	0	59	115	13	3	131
GS1	55	3	1	59	563	53	72	688
JL1	60	0	0	60	83	6	10	99
MG1	59	1	0	60	124	7	3	134
ML1	32	2	0	34	149	4	8	161
RF1	57	0	1	58	220	14	15	249
YD1	57	2	0	59	101	10	4	115
Total	478	28	2	508	1682	131	143	1956
Pourcentage	94,09%	5,51%	0,39%	100%	85,99%	6,70%	7,31%	100%
Français standard	345	161	2	508	854	959	143	1956
	67,91%	31,69%	0,39%	100%	43,66%	49,03%	7,31%	100%

Tableau (45): Résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /E/ en syllabe ouverte accentuée

Dans le registre de la lecture, la plupart des voyelles relâchées ont fait surface en fin de verbe conjugué, le même contexte qui a été observé chez les informateurs méridionaux. Chez aucun locuteur cette réalisation a été généralisée. Or, nous avons trouvé 4 mots dans lesquels la voyelle relâchée a été produite par plusieurs locuteurs. Il s'agissait des mots suivants :

' <u>auraient</u> '	[oʁɛ]	(FS : [ɔʁɛ])	CL1, GS1, ML1
' <u>Garret</u> '	[ga.ʁɛ]	(FS : [ga.ʁɛ])	CD1, CL1, GS1
' <u>tournaient</u> '	[tuʁ.nɛ]	(FS : [tuʁ.nɛ])	AD1, CD1, CL1
' <u>très</u> '	[tʁɛ]	(FS : [tʁɛ])	CD1, GS1, MG1, YD1

Aperçu (38) : /E/ relâché en syllabe ouverte accentuée dans plusieurs mots dans la lecture du texte

Il ressort de cet inventaire que trois locuteurs ont opposé le timbre de la voyelle dans la paire minimale 'tournaient' ~ 'tournée'.

Dans les résultats de la conversation libre, aucune généralisation ne s'est dégagée parmi les 131 exceptions à la loi de position. Les exceptions dans la parole spontanée se sont principalement manifestées dans le même environnement qui a déjà été observé dans la lecture du texte : dans la position finale des verbes conjugués où normalement, on trouve

aussi une voyelle relâchée en français standard. Or, on note dans ce contexte chez tous les locuteurs une prépondérance de voyelles tendues en accord avec la loi de position. Chez un locuteur, à savoir MG1, une des occurrences de la voyelle relâchée était la suite d'une chute de schwa qui a causé un resyllabation : '*savait ce que*' était réalisé comme [sa.vəs.kə] où la voyelle s'est adaptée à la loi de position.

Tout comme chez les variétés méridionales du français, les mots tels que '*mais*', '*après*', '*vrai*' et '*très*' ont été prononcés avec une voyelle relâchée, mais ces prononciations n'étaient pas majoritaires. Le proverbe '*très*' a pourtant fait exception ; il était dans la plupart des cas réalisé avec une voyelle relâchée comme en français standard. Chez 5 locuteurs, le mot s'est présenté dans la parole spontanée:

(CD1) ' <i>très</i> '	[trɛ] (4x)	[tre] (2x)	Total : 6
(CL1) ' <i>très</i> '	[trɛ] (1x)	[tre] (0x)	Total : 1
(GS1) ' <i>très</i> '	[trɛ] (6x)	[tre] (0x)	Total : 6
(RF1) ' <i>très</i> '	[trɛ] (5x)	[tre] (0x)	Total : 5
(YD1) ' <i>très</i> '	[trɛ] (7x)	[tre] (5x)	Total : 12

Aperçu (39) : /E/ relâché dans le proverbe '*très*' dans la conversation libre

Bien que deux des cinq locuteurs aient réalisé une voyelle tendue dans certaines occurrences du mot, il ressort des données ci-dessus qu'en général, le timbre relâché était préféré.

Une comparaison des données de deux registres a permis de constater que dans la lecture du texte, ainsi que dans la conversation libre, il figurait des voyelles relâchées à la fin des verbes conjugués. Or, dans aucun des deux registres ce timbre a été généralisé. L'opposition de la paire minimale '*tournaient*' ~ '*ournée*' qui a été faite dans le registre de la lecture par les locuteurs AD1, CD1 et CL1 peut être attribuée au registre formel de la lecture. En situation d'entretien libre, ces trois locuteurs n'ont pas réalisé l'opposition [ɛ]~[e]. Les paires minimales suivantes, repérées des données du langage spontané de AD1 et CD1, attestent que la loi de position l'emporte :

(AD1) ' <i>étais</i> '	[e.te]	(FS : [e.tɛ])	~ ' <i>été</i> '	[e.te]	(FS : [e.te])
(CD1) ' <i>allais</i> '	[a.le]	(FS : [a.lɛ])	~ ' <i>allé</i> '	[a.le]	(FS : [a.le])
' <i>marchais</i> '	[maʁ.ʃe]	(FS : [maʁ.ʃɛ])	~ ' <i>marché</i> '	[maʁ.ʃe]	(FS : [maʁ.ʃe])

Aperçu (40) : exemples de la dominance de la loi de position chez les locuteurs AD1 et CD1 dans la conversation libre

Dans les données du locuteur CL1, il n'y avait pas de paire minimale. Pourtant, les exemples ci-après montrent que chez ce locuteur aussi, les prononciations avec une voyelle tendue à la fin du verbe conjugué étaient majoritaires :

(CL1) ' <u>on sait</u> '	[õ#se]	(FS : [õ#sɛ])
' <u>j'aimerais</u> '	[ʒɛm.ʁɛ]	(FS : [ʒɛm.ʁɛ])
' <u>il avait</u> '	[il#a.ve]	(FS : [il#a.vɛ])
' <u>c'est</u> '	[se]	(FS : [sɛ])

Aperçu (41) : exemples de la dominance de la loi de position chez le locuteur CL1 dans la conversation libre

La réalisation de la voyelle relâchée à la fin du nom de famille 'Garret' dans la lecture du texte par les locuteurs CD1, CL1 et GS1, peut aussi être considérée comme un effet de la lecture à haute voix. A la fin des mots se terminant par '-et' dans la graphie, les voyelles tendues étaient en nombre en parole spontanée des locuteurs:

(CD1) ' <u>discret</u> '	[dis.krɛ] (2x)	(FS : [dis.krɛ])
(CL1) ' <u>juillet</u> '	[ʒɥi.jɛ]	(FS : [ʒɥi.jɛ])
' <u>bouquet</u> '	[bu.kɛ] (2x)	(FS : [bu.kɛ])
	[bu.ke] (1x)	
(GS1) ' <u>piquets</u> '	[pi.ke]	(FS : [pi.kɛ])
' <u>robinet</u> '	[ʁo.bi.ne]	(FS : [ʁo.bi.ne])
' <u>Tafilalet</u> ', ¹⁰	[ta.fi.la.le]	(FS : [ta.fi.la.lɛ])
' <u>objets</u> '	[o.bʒɛ]	(FS : [o.bʒɛ])
' <u>banquet</u> '	[bã.ke]	(FS : [bã.kɛ])

Aperçu (42) : /E/ tendu à la fin des mots se terminant par -et dans la graphie dans la conversation libre des locuteurs CD1, CL1 et GS1

La seule occurrence du timbre relâché qui ne semble pas être causée par le registre de la lecture est la réalisation de 'très' avec une voyelle ouverte. Dans les deux registres, l'adverbe a été prononcé avec une voyelle relâchée dans la majorité des cas. Cependant, tous les locuteurs appartiennent à peu près à la même tranche d'âge et de ce fait, il n'était pas possible de vérifier si la prononciation de 'très' est en train de se normaliser. Il sera alors intéressant d'étudier la prononciation de l'adverbe des locuteurs du français roannais plus jeunes pour approfondir cette question.

L'ensemble des codages de la voyelle /E/ en syllabe ouverte accentuée dans les deux registres a montré une prépondérance de la voyelle tendue. Le français roannais diffère sur ce

¹⁰ Le Tafilalet est une région historique située au Sud-Est du Maroc (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Tafilalet>).

point avec la prononciation standard du dictionnaire, qui accepte également des voyelles relâchées finales.

En syllabe fermée accentuée, il ne s'est produit aucune occurrence de la voyelle tendue. Le timbre était toujours réalisé conformément à la loi de position. Le tableau 46 donne les totaux des voyelles codées.

	Lecture du texte guidé				Conversation Libre			
	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Pron. pas claire	Total	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Pron. pas claire	Total
Total	0	228	0	228	0	475	14	489
Pourcentage	0 %	100 %	0%	100%	0%	97,14%	2,86%	100%
Français Standard	0	228	0	228	0	475	14	489
	0 %	100 %	0%	100%	0%	97,14%	2,86%	100%

Tableau (46) : résultats de la lecture du texte et de la conversation libre du total des locuteurs pour /E/ en syllabe fermée accentuée.

Les données de /E/ en syllabe accentuée permettent de conclure que dans la variété roannaise du français, la distribution de la voyelle suit les règles de la loi de position. Les exceptions qui se sont produites en syllabe ouverte finale ne représentaient que 5,60% du total des voyelles dans cette position. En syllabe fermée, aucune voyelle tendue n'a été détectée. Ainsi, en respectant la loi de position en syllabe ouverte accentuée, le français de Roanne transgresse la norme et suit le français méridional avec une voyelle tendue en syllabe ouverte et une voyelle relâchée en syllabe fermée. La disparition de l'opposition [ɛ] ~ [e] qui affecte le français en général (Lucci 1983:194) semble aussi être en vigueur dans le français roannais.

5.1.2 La voyelle /O/

Considérons d'abord les résultats de la voyelle /O/ en syllabe ouverte que présente le tableau 38 :

	Lecture du texte guidé				Conversation Libre			
	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Pron. pas claire	Total	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Pron. pas claire	Total
Total	77	0	1	78	140	0	3	143
Pourcentage	98,72%	0%	1,28%	100%	97,90%	0%	2,10%	100%
Français Standard	77	0	1	78	140	0	3	143
	98,72%	0,00%	1,28%	100%	97,90%	0%	2,10%	100%

Tableau (47) : résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre du total des locuteurs pour /O/ en syllabe ouverte accentuée

Dans les deux registres, une syllabe ouverte contenait toujours une voyelle tendue ; dans aucun des cas, les données ont fait surgir une voyelle relâchée. En conséquence, la prononciation des locuteurs roannais ne présentait pas de disparité avec le français de référence où la loi de position se voit aussi respectée.

La situation est pourtant plus complexe pour la voyelle /O/ en syllabe fermée accentuée, où de nombreuses transgressions à la loi de position se sont manifestées. A peu près 17% du total des syllabes fermées renfermait une voyelle tendue. Les données pour les deux registres à part ont été rapportées dans le tableau 48. Les pourcentages en bas du tableau traduisent une forte ressemblance entre la prononciation roannaise et le français standard. Ci-après, nous verrons que les transgressions à la loi de position chez les locuteurs se sont en effet produites dans les mêmes syllabes où le dictionnaire prescrit une voyelle tendue.

Lecture du texte guidé					Conversation Libre			
Locuteur	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Pron. pas claire	Total	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Pron. pas claire	Total
AD1	4	7	0	11	1	22	3	26
CD1	4	7	0	11	1	28	0	29
CL1	3	8	0	11	2	14	1	17
GS1	4	7	0	11	16	124	6	146
JL1	4	6	1	11	2	13	1	16
MG1	4	7	0	11	4	15	0	19
ML1	2	4	0	6	5	29	1	35
RF1	5	6	0	11	7	25	2	34
YD1	3	8	0	11	0	6	0	6
Total	33	60	1	94	38	276	14	328
Pourcentage	35,11%	63,83%	1,06%	100%	11,59%	84,15%	4,27%	100%
Français standard	34	59	1	94	41	274	14	329
	36,17%	62,77%	1,06%	100%	12,46%	83,28%	4,26%	100%

Tableau (48) : résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /O/ en syllabe fermée accentuée

Dans la lecture du texte, plus d'un tiers des voyelles en syllabe fermée accentuée ont été réalisées avec une voyelle tendue. Les mots contenant ces voyelles, sont justement les quatre mots qui renferment aussi une voyelle à timbre fermé en français standard. Il s'agissait de 'côte', 'autre', 'chaude' et 'cause' :

	'côte'	'autre'	'chaude'	'cause'.
(AD1)	[kot]	[ot]	[ʃod]	[koz]
(CD1)	[kot]	[ot]	[ʃod]	[koz]
(CL1)	[kot]	[ot]	[ʃɔd]	[koz]
(GS1)	[kɔt]	[ot]	[ʃod]	[koz]
(JL1)	[kot]	[ot]	[ʃod]	[koz]
(MG1)	[kot]	[ot]	[ʃod]	[koz]
(ML1)	[?]	[?]	[ʃod]	[koz]
(RF1)	[kot]	[ot]	[ʃod]	[koz]
(YD1)	[kot]	[ot]	[ʃɔd]	[koz]

Aperçu (43) : réalisations des mots 'côte', 'autre', 'chaude' et 'cause' dans la lecture du texte

Dans trois cas seulement, la voyelle a été réalisée avec un timbre relâché dans un de ces mots: la voyelle dans 'chaude' était prononcé avec [ɔ] par CL1 et YD1 et 'côte' était réalisé comme [kɔt] par GS1. Il est impossible de savoir quelles étaient les prononciations de 'côte' et 'autre' du locuteur ML1 à cause du fichier sonore incomplet.

L'opposition [ɔ] ~ [o] dans la paire minimale 'cote'~ 'côte', comme elle existe en français standard, a été faite par 6 locuteurs, à savoir AD1, CD1, CL1, JL1, MG1 et YD1. Deux locuteurs ont corrigé leur prononciation après une erreur de lecture ; JL1 a d'abord dit [kɔt] pour 'côte', mais s'est corrigé. De la même manière, YD1 a d'abord réalisé 'cote' comme [kot]. Le locuteur GS1 a inversé les deux timbres de la voyelle en réalisant 'cote' avec une voyelle tendue et 'côte' avec une voyelle relâchée. Le locuteur RF1 a réalisé un timbre fermé pour les deux voyelles. Du locuteur ML1, les réalisations des deux mots ont manqué dans le fichier sonore. La liste ci-dessous reproduit ces informations de façon précise :

(AD1) ' <u>cote</u> ' [kɔt]	' <u>côte</u> ' [kot]	(GS1) ' <u>cote</u> ' [kot]	' <u>côte</u> ' [kɔt]
(CD1) ' <u>cote</u> ' [kɔt]	' <u>côte</u> ' [kot]	--	
(CL1) ' <u>cote</u> ' [kɔt]	' <u>côte</u> ' [kot]	(RF1) ' <u>cote</u> ' [kot]	' <u>côte</u> ' [kot]
(JL1) ' <u>cote</u> ' [kɔt]	' <u>côte</u> ' [kot]	--	
(MG1) ' <u>cote</u> ' [kɔt]	' <u>côte</u> ' [kot]	(ML1) ' <u>cote</u> ' [?]	' <u>côte</u> ' [?]
(YD1) ' <u>cote</u> ' [kɔt]	' <u>côte</u> ' [kot]		

Aperçu (44) : réalisations de la paire minimale 'cote'~ 'côte' dans la lecture du texte

Ces données semblent démontrer que, contrairement au français méridional, le français de Roanne est fidèle à la norme et l'opposition [ɔ]~[o] est bien présente en syllabe fermée. La plupart des locuteurs ont fait la distinction entre les deux timbres dans la paire minimale et en plus, ils ont en règle générale réalisé des voyelles à timbre fermé dans exactement les mêmes contextes où il y a aussi une voyelle tendue en français standard.

D&L (2002) et Lyche (2003) ont remarqué pour le français de référence une neutralisation de la voyelle en timbre relâché dans des syllabes se terminant par la fricative [ʁ], ou par [ʁ] suivi d'une autre consonne. Les trois mots dans le texte contenant la consonne fermante [ʁ], 'lors', 'bords' et 'or' ont été réalisés avec une voyelle relâchée par tous les locuteurs roannais. Pourtant, quatre locuteurs ont eu tendance à antérioriser la voyelle relâchée devant [ʁ]. Chez GS1, JL1, ML1 et RF1, la voyelle était antérieure dans le registre

de la lecture et les mots étaient pour ces locuteurs homophones avec 'leur', 'beurre' et 'heure' :

(GS1)	' <u>lors</u> '	[lœʁ]	(FS : [lɔʁ])
	' <u>bords</u> '	[bœʁ]	(FS : [bɔʁ])
	' <u>or</u> '	[œʁ]	(FS : [ɔʁ])
(JL1)	' <u>lors</u> '	[lœʁ]	(FS : [lɔʁ])
	' <u>bords</u> '	Prononciation pas claire	
	' <u>or</u> '	[œʁ]	(FS : [ɔʁ])
(ML1)	' <u>lors</u> '	Prononciation pas disponible	
	' <u>bords</u> '	Prononciation pas disponible	
	' <u>or</u> '	[œʁ]	(FS : [ɔʁ])
(RF1)	' <u>lors</u> '	[lœʁ]	(FS : [lɔʁ])
	' <u>bords</u> '	[bœʁ]	(FS : [bɔʁ])
	' <u>or</u> '	[œʁ]	(FS : [ɔʁ])

Aperçu (45) : antériorisation de /O/ devant [ʁ] dans la lecture du texte

L'opposition entre les deux timbres de /O/ qui a ressorti des codages de la parole surveillée, s'est trouvée confirmée dans les résultats de la conversation libre, où 38 voyelles tendues ont été détectées. Il ne figurait qu'une seule paire minimale dans les données, à savoir 'notre'~ 'nôtre'. Le locuteur RF1 a prononcé une voyelle tendue dans les deux mots, cependant, plusieurs occurrences de 'notre' réalisées avec une voyelle relâchée chez trois autres locuteurs dans la conversation libre amènent à poser que la prononciation de la voyelle tendue était une réalisation individuelle du locuteur RF1.

(RF1) :	' <u>nôtre</u> '	[notʁ]	(FS : [notʁ])	(MG1) :	' <u>notre</u> '	[nɔtʁ] (2x)	(FS : [nɔtʁ])
				(ML1) :	' <u>notre</u> '	[nɔtʁ] (2x)	(FS : [nɔtʁ])
				(RF1) :	' <u>notre</u> '	[notʁ]	(FS : [nɔtʁ])
				(YD1) :	' <u>notre dame</u> '	[nɔtʁə#dam]	(FS : [nɔtʁ])

Aperçu (46) : réalisations de la paire minimale 'nôtre' ~ 'notre' dans la conversation libre

Outre cette paire minimale, un certain nombre d'occurrences de fausses paires montre bien que l'opposition entre les deux timbres est présente chez les locuteurs et que la prononciation roannaise était dans tous les cas identique à la prononciation de référence :

(GS1) : 'dr <u>ô</u> le'	[dʁol]	(GS1) :	'Tyr <u>o</u> l'	[ti.ɔl]
'r <u>ô</u> le'	[ʁol]	(RF1) :	'é <u>c</u> ole'	[e.kol]
		(MG1) :	'a <u>g</u> ricole'	[a.gri.kol]
(GS1) : 'c <u>ô</u> ne'	[kon]	(GS1) :	'd <u>o</u> nnent'	[dɔn]
		(JL1) :	'Bar <u>ce</u> lone'	[baʁ.sə.lɔn]
		(CL1) :	'p <u>er</u> sonnes'	[pɛʁ.sɔn]
		(RF1 et ML1) :	'b <u>o</u> nné'	[bɔn]
		(ML1) :	'p <u>at</u> ronne'	[pa.tʁɔn]
		(ML1) :	'sables d' <u>O</u> lonne'	[o.lɔn]
		(AD1) :	't <u>é</u> l <u>é</u> phone'	[te.le.fɔn]
(JL1) : 'di <u>pl</u> ôme'	[di.plom]	(JL1 e.a.) :	'c <u>o</u> mmé'	[kɔm]
		(RF1) :	'b <u>o</u> nh <u>o</u> mmé'	[bɔnɔm]
(ML1) : 'g <u>a</u> uche'	[goʃ]	(ML1) :	'p <u>o</u> che'	[pɔʃ]
		(MG1) :	'p <u>ro</u> che'	[pʁɔʃ]
		(GS1) :	'r <u>o</u> che'	[ʁɔʃ]
(ML1) : 'g <u>ro</u> sse'	[gʁos]	(JL1) :	'g <u>o</u> sses'	[gɔs]

Appercu (47) : exemples de l'opposition [o] ~[ɔ] dans la conversation libre

Les exemples ci-dessus soulignent bien qu'il existe des oppositions de timbre dans les données devant les consonnes [l], [m], [n], [ʃ], [t] et [s].

La prononciation de 'autre' avec une voyelle tendue se trouve également confirmée dans les données de la conversation libre. Dans le total des 17 occurrences du mot dans la parole spontanée des locuteurs AD1(1x), CD1(1x), GS1(10x), JL1(1x), MG1(3x) et RF1(3x), l'emploi de la voyelle tendue était unanime.

L'influence fermante de la consonne [z], qui a été remarquée par D&L (2002 :4) et par entre autres Léon (1992:86) et Féry (2003:6) pour le français standard, semble aussi concerner la voyelle /O/ dans la variété roannaise. Les occurrences de /O/ devant [z] étaient au nombre de 14 et figuraient dans la parole spontanée de 6 locuteurs :

(AD1) 'ch <u>o</u> se'	[ʃɔz] (2x)	(FS: [ʃoz])
(CL1) 'ch <u>o</u> se'	[ʃoz] (2x)	(FS: [ʃoz])
(GS1) 'ch <u>o</u> se'	[ʃoz] (3x)	(FS: [ʃoz])
(MG1) 'ch <u>o</u> se'	[ʃoz] (1x)	(FS: [ʃoz])
(ML1) 'ch <u>o</u> se'	[ʃoz] (2x)	(FS: [ʃoz])
	[ʃɔz] (2x)	
(RF1) 'ch <u>o</u> se'	[ʃoz] (1x)	(FS: [ʃoz])
'ar <u>r</u> osent'	[a.ʁoz] (1x)	(FS: [a.ʁoz])

Aperçu (48) : /O/ tendu devant [z] en syllabe fermée accentuée dans la conversation libre

A part des trois voyelles relâchées dans la parole de AD1 et de ML1, il peut être inféré que dans les syllabes fermées par [z], la voyelle était tendue.

Les syllabes se terminant par [ʁ] seul ou par [ʁ] suivi d'une autre consonne, renfermaient dans les données de conversation libre, tout comme en français de référence, toujours une voyelle relâchée. Des mots comme 'alors', transport', fort' porte', 'cornes', 'forcent', 'quatorze', 'forme', 'lorsque' n'ont rapporté aucune voyelle tendue. Pourtant, aussi dans les données de parole spontanée, le phénomène d'antérioriser la voyelle devant la fricative [ʁ] a survenu. Dans le langage spontané de GS1, ML1 et RF1, les prononciations suivantes des syllabes se terminant par [ʁ] ou [ʁ] suivi d'une consonne ont été trouvées:

(GS1) 'd' <u>a</u> bord'	[da.bœʁ]
' <u>a</u> lors'	[alœʁ] (54x) [alɔʁ] (5x)
'ress <u>o</u> rt'	[ʁə.sœʁ]
'd' <u>a</u> ccord'	[da.kœʁ]
'p <u>o</u> rte'	[pœʁt] (3x)
'f <u>o</u> lklore'	[fɔl.klœʁ]
'de <u>h</u> ors'	[dœʁ] (3x)
'g <u>o</u> rges'	[gœʁʒ] (10x) [gɔʁʒ] (1x)
'a <u>é</u> roports'	[e.ʁo.pœʁ]
'f <u>o</u> rcent'	[fœʁs]
(ML1) ' <u>a</u> lors'	[a.lœʁ] (7x)
'a <u>é</u> roports'	[e.ʁo.pœʁ]
'd' <u>a</u> bord'	[da.bœʁ] (11x)
'sh <u>o</u> rt'	[ʃœʁ]
'b <u>o</u> rd'	[bœʁ] (2x)
'p <u>o</u> rte'	[pœʁt]
'e <u>n</u> c <u>o</u> re'	[ãœʁ]

	' <u>forme</u> '	[fɔ̃ʁm]
(RF1)	' <u>uniforme</u> '	[y.ni.fœʁm]
	' <u>d'abord</u> '	[da.bœʁ] (4x)
	' <u>sport</u> '	[spœʁ] (2x)
	' <u>transport</u> '	[tʁɑ̃spœʁ]
	' <u>n'importe</u> '	[nimpɔʁt]
	' <u>rapport</u> '	[ʁapɔʁ]

Aperçu (49) : réalisations de /O/ devant [ʁ] en syllabe fermée accentuée dans la conversation libre

Le phénomène semble être généralisé par GS1, chez qui les [ɔ̃] postérieurs devant [ʁ] ne sont que très rares. Chez les deux autres locuteurs, il s'est produit plus d'occurrences de la voyelle postérieure devant [ʁ], pourtant chez eux aussi, les prononciations [œ] étaient majoritaires.

En considérant l'ensemble des codages des deux registres, il peut être remarqué que les voyelles tendues dans le registre de la lecture n'étaient pas l'effet d'une élocution contrôlée ; les données de la conversation libre confirment l'opposition entre les deux timbres de la voyelle /O/ en syllabe fermée.

L'ensemble des données a livré une opposition du timbre de plus ; la réalisation du mot 'méthode' avec une voyelle relâchée par le locuteur AD1 en parole spontanée s'oppose aux réalisations du mot 'chaude' avec une voyelle tendue dans la lecture du texte guidé. Les enregistrements de la conversation libre n'ont pas généré de données pour vérifier la présence de la voyelle tendue dans le mot 'chaude'. Cependant, pris en considération que toutes les oppositions vocaliques qui se sont présentées dans la lecture du texte, se sont trouvées confirmées dans la parole spontanée des locuteurs, il peut en être déduit que le mot est prononcé de la même façon lors d'une conversation informelle. Par conséquent, l'on peut raisonnablement supposer que l'opposition des deux timbres est aussi présente devant la consonne [d].

Les données des deux registres ont rapporté une généralité de voyelles tendues dans des syllabes fermées par [z]. Dans le registre de la lecture, la voyelle figurait dans le mot 'cause' ; dans la parole spontanée, elle a été observée dans les mots 'chose' et 'arroser'. Le français de Roanne présente dans ce contexte des divergences avec les variétés méridionales, où toutes les voyelles précédant [z] étaient relâchées en accord avec la loi de position.

Les syllabes fermées par la fricative [ʁ] en revanche, ne contenaient dans les deux registres que des voyelles relâchées. L'antériorisation de la voyelle qui a été remarquée dans la lecture

du texte des locuteurs GS1, JL1, ML1 et RF1 a été retrouvé dans la parole spontanée de GS1, ML1 et RF1. Le locuteur JL1, qui a antériorisé la voyelle devant [ʁ] dans la lecture du texte, a réalisé une voyelle postérieure [ɔ] dans toutes les occurrences du mot 'alors' dans la conversation libre.

Dans la totalité des données, nous n'avons pas repérée de voyelles tendues devant les consonnes [b], [f], [g], [k] et [p]. Pourtant, rien dans les données ne soutient l'idée que le timbre tendu soit impossible devant certaines de ces consonnes ; l'absence du timbre tendu s'explique par le manque de réalisations des mots où [o] pourrait figurer, tels que 'aube' et 'taupe'. Le locuteur JL1 a réalisé un timbre relâché devant la consonne [f] la voyelle dans 'sauf', mais comme c'était la seule occurrence d'un mot où la voyelle précédant la consonne [f] est tendue en français standard, il n'a pas été possible de contrôler s'il s'agissait d'une prononciation individuelle où d'une généralisation.

Pour compléter les données de la lecture du texte et de la conversation libre, une consultation de la paire minimale 'roc'~'rauque' dans la liste des mots a été effectuée. Les informations supplémentaires sont résumées ci-dessus :

'roc'	'rauque'
(FS : [ʁɔk])	(FS : [ʁok])
(AD1) [ʁɔk]	[ʁok]
(CD1) [ʁɔk]	[ʁok]
(CL1) [ʁɔk]	[ʁok]
(GS1) [ʁɔk]	[ʁok]
(JL1) [ʁɔk]	[ʁok]
(MG1) [ʁɔk]	[ʁok]
(ML1) [ʁɔk]	[ʁok]
(RF1) [ʁɔk]	[ʁok]
(YD1) [ʁɔk]	[ʁɔk]

Aperçu (50) : opposition [ɔ] ~[o] devant la consonne [k] dans la liste de mots

Seul le locuteur YD1 ne fait pas la différence entre les deux mots en prononçant 'rauque' avec une voyelle relâchée. Ces données mènent à la conclusion qu'aussi devant la consonne [k], les deux timbres sont en concurrence.

Walter (1976:226) et Féry (2003:6) remarquent qu'outre le cas de la fricative [ʁ], il y a encore deux consonnes devant lesquelles une voyelle tendue ne se produit jamais. Il s'agit de [ɲ] et [g]. Walter mentionne également la consonne [j] et Féry ajoute [ŋ] comme consonne :

- [ɔɲ] 'cigogne', 'rogne', 'charogne'
- [ɔg] 'vogue', 'monologue', 'analogue'
- [ɔj] 'oïl', 'oïlle'
- [ɔŋ] 'gong', 'King Kong'

Parmi les codages, aucun cas ne s'est produit dans lequel une syllabe était fermée par une des consonnes citées, par conséquent, la présence éventuelle de l'opposition des deux timbres de /O/ dans ces syllabes n'a pas pu être déterminée.

Les données provenant des deux registres ont démontré qu'en français de Roanne, la distribution de la voyelle /O/ suit les règles de la loi de position en syllabe ouverte accentuée, où seule la voyelle tendue est apparue dans les codages. En syllabe fermée accentuée, les deux timbres de la voyelle sont en concurrence devant les consonnes [d], [l], [m], [n], [ʃ], [s], [t] et [ʁ]. Les informations supplémentaires de la liste de mots ont révélé que la situation est identique devant [k] final. Deux cas de neutralisation ont été constatés ; devant [ʁ], où seule la voyelle relâchée apparaissait et devant [z], où la voyelle tendue était généralisée.

Malgré le fait qu'il a été impossible de vérifier les oppositions devant toutes les consonnes en syllabe fermée, ces résultats illustrent bien qu'en syllabe accentuée, la distribution de la voyelle /O/ dans la variété roannaise est conforme à celle du français de référence avec un respect de la loi de position en syllabe ouverte et des oppositions et neutralisations en syllabe fermée. La variété diffère du français méridional en syllabe fermée en permettant des oppositions du timbre dans ce contexte.

5.1.3 La voyelle /EU/

En syllabe ouverte accentuée, la voyelle /EU/ se comporte, tout comme /O/, conformément la loi de position.

	Lecture du texte guidé				Conversation Libre			
	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Pron. pas claire	Total	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Pron. pas claire	Total
Total	74	0	0	74	107	0	8	115
Pourcentage	100%	0,00%	0,00%	100%	93,04%	0,00%	6,96%	100%
Français Standard	74	0	0	74	107	0	8	115
	100%	0,00%	0,00%	100%	93,04%	0,00%	6,96%	100%

Tableau (49) : résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre du total des locuteurs pour /EU/ en syllabe ouverte accentuée

Il découle du tableau 49 que dans les syllabes codées de la lecture du texte, tout comme dans les syllabes de la conversation libre, il n'a surgi aucune voyelle relâchée. Le français concorde sur ce plan avec le français méridional et le français de référence. En syllabe fermée, cependant, il y avait des exceptions dans les deux registres.

Locuteur	Lecture du texte guidé				Conversation Libre			
	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Pron. pas claire	Total	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Pron. pas claire	Total
AD1	2	4	0	6	1	14	0	15
CD1	1	5	0	6	0	11	0	11
CL1	1	5	0	6	0	9	1	10
GS1	2	4	0	6	1	19	1	21
JL1	2	4	0	6	0	4	0	4
MG1	2	4	0	6	1	4	0	5
ML1	2	2	0	4	0	2	0	2
RF1	2	4	0	6	4	29	0	33
YD1	2	4	0	6	1	7	0	8
Total	16	36	0	52	8	99	2	109
Pourcentage	30,77%	69,23%	0%	100%	7,34%	90,83%	1,83%	100%
Français standard	9	43	0	52	1	106	2	109
	17,31%	82,69%	0,00%	100%	0,92%	97,25%	1,83%	100%

Tableau (50): résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /EU/ en syllabe fermée accentuée

Le tableau 50 montre que dans la lecture du texte guidé, presque 31% des voyelles étaient tendues en syllabe fermée. Les pourcentages en bas du tableau permettent de constater que le nombre de voyelles tendues en français roannais est plus élevé qu'il aurait été si tous les locuteurs avaient prononcé les mots selon la norme du dictionnaire. Chez tous les locuteurs,

les voyelles dans les deux mots de la paire minimale 'jeune'~'jeûne' étaient responsables des transgressions à la loi de position . Six locuteurs, à savoir GS1, JL1, MG1, ML1, RF1 et YD1, ont prononcé une voyelle tendue dans les deux mots, le locuteur AD1 ne l'a réalisée que dans 'jeûne' et les locuteurs CD1 et CL1 l'ont réalisée dans 'jeune'. Les réalisations individuelles des locuteurs sont reproduites dans l'aperçu suivant :

(AD1) ' <u>jeune</u> ' [ʒœn] (FS : [ʒœn])	' <u>jeûne</u> ' [jøn] (FS : [ʒøn])
--	
(CD1) ' <u>jeune</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒœn])	' <u>jeûne</u> ' [ʒœn] (FS : [ʒøn])
(CL1) ' <u>jeune</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒœn])	' <u>jeûne</u> ' [ʒœn] (FS : [ʒøn])
--	
(GS1) ' <u>jeune</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒœn])	' <u>jeûne</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒøn])
(JL1) ' <u>jeune</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒœn])	' <u>jeûne</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒøn])
(MG1) ' <u>jeune</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒœn])	' <u>jeûne</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒøn])
(ML1) ' <u>jeune</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒœn])	' <u>jeûne</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒøn])
(RF1) ' <u>jeune</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒœn])	' <u>jeûne</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒøn])
(YD1) ' <u>jeune</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒœn])	' <u>jeûne</u> ' [ʒøn] (FS : [ʒøn])

Aperçu (51) : réalisations de la paire minimale 'jeune'~ 'jeûne' dans la lecture du texte

Chez le plus grand nombre des informateurs, l'opposition du timbre n'est pas présente ; ils semblent tous préférer le timbre tendu du timbre relâché.

Les codages de la parole spontanée ont livré un total de 14 occurrences du mot 'jeune' chez 4 locuteurs :

(AD1) ' <u>jeune</u> '	[jøn]	(FS : [ʒœn])
(CL1) ' <u>jeune</u> '	[jœn] (4x)	(FS : [ʒœn])
(MG1) ' <u>jeune</u> '	[jøn]	(FS : [ʒœn])
(RF1) ' <u>jeune</u> '	[jøn] (4x)	(FS : [ʒœn])
	[jœn] (4x)	(FS : [ʒœn])

Aperçu (52) : réalisations de la paire minimale 'jeune'~ 'jeûne' dans la lecture du texte

L'emploi de la voyelle se montre assez instable : le locuteur CL1 a opté pour une timbre relâchée, tandis que RF1 a employé les deux timbres. Outre le cas de 'jeune', encore une voyelle tendue s'est produite dans un contexte où en français standard figure une voyelle relâchée : le locuteur GS1 l'a réalisée dans le verbe conjugué 'peuvent' en parole spontanée. Or, cette occurrence était la seule et par conséquent il n'a pas été possible de déterminer si cette prononciation était individuelle ou commune. Une dernière voyelle tendue figurait dans

les données de la parole spontanée du locuteur YD1 dans le suffixe féminin *-euse* à l'intérieur du mot '*religieuse*'.

Considérons l'ensemble des données concernant la voyelle /EU/. Les résultats du registre de la lecture montrent une réalisation assez stable de la voyelle tendue dans le mot '*jeune*', dans les données de la conversation libre cependant, l'emploi du timbre s'est montré assez varié. Il est par conséquent assez difficile de se prononcer sur le comportement de la voyelle dans ce contexte spécifique.

La neutralisation de la voyelle dans une syllabe fermée par [ɣ] que mentionnent D&L pour le français de référence, se trouve aussi confirmée pour /EU/ dans les données du texte aussi bien que dans les données de la conversation libre. Ainsi, dans des mots comme '*honneur*', '*électeurs*', '*d'ailleurs*', '*chauffeur*', '*heures*', '*vendeur*', '*joueurs*', la voyelle relâchée était systématique. Pour examiner les syllabes fermées par la consonne [z], une seule occurrence du suffixe féminin *-euse* était disponible dans les codages de l'entretien libre. Bien qu'elle ait été réalisée avec une voyelle tendue par le locuteur YD1 dans le mot '*religieuses*', cette prononciation seule ne permettait pas d'évaluer si la neutralisation en [ø] devant [z] est généralisée en français roannais. Comme la réalisation des formes en *-euse* jouera un rôle important dans l'analyse des voyelles moyennes par D&L, qui sera traitée dans le chapitre suivant, nous nous sommes reportée à la liste de mots pour la prononciation du mot '*creuse*'. Cette consultation a permis d'observer que la voyelle était tendue chez tous les informateurs en conséquence, il peut être conclu que l'influence fermante de [z] qui a été remarquée pour la voyelle /O/, semble aussi être présente pour la voyelle /EU/.

Dans deux contextes, les données n'ont rapporté que des voyelles relâchées. Premièrement, dans la syllabe fermée par [f] dans les occurrences du mot '*neuf*' dans la lecture du texte ainsi que la parole spontanée et deuxièmement, dans des syllabes fermées par [l] dans le mot '*seul*' dans le texte et la conversation libre et dans '*veulent*' et '*gueule*' dans la conversation libre. Or, rien dans les données ne contredit que la voyelle ne puisse pas être tendue dans un mot comme '*meule*'.

Walter (1976:183), en reprenant les observations faites par Gougenheim (1935), cite en plus de la neutralisation en [ø] devant [z] que mentionnent D&L, aussi une neutralisation en [ø] dans les syllabes fermées par [ʒ], [t] et [t] suivi d'une autre consonne en français standard :

- [øʒ] : 'Maubeuge'
 [øt] : 'émeute', 'thérapeute'
 [øt]C : 'neutre', 'feutre'

Féry (2003:7) y ajoute en plus la consonne [d] dans par exemple le prénom 'Eudes' [ød] ou dans 'leude' [lød]. Ces tendances n'ont pas pu être évaluées pour le français de Roanne par manque d'environnements identiques ou comparables dans les codages du texte lu et de la conversation libre. Ce point doit être nuancé du fait que les syllabes fermées par [ʒ] ou [d] ayant comme noyau la voyelle /EU/ sont assez rares. Cependant, dans le cas de [t] suivi d'une consonne, la liste de mots a apporté une solution. Le timbre de la voyelle a été confirmé grâce à la prononciation du mot 'feutre', dans lequel la voyelle était tendue chez tous les informateurs.

Excepté le cas de 'jeune' où le timbre de la voyelle n'était pas stable pour tous les locuteurs, la distribution de la voyelle /EU/ en français roannais montre les mêmes caractéristiques que le français standard. La syllabe ouverte accentuée n'autorise, en accord avec la loi de position, qu'une voyelle tendue. La syllabe fermée accentuée connaît les mêmes neutralisations que le français standard : devant [ʁ], seul la voyelle relâchée était présente et devant [z] et [tʁ], la voyelle était dans tous les cas tendue. La variété roannaise diverge du français méridional quant aux syllabes fermées ; dans des contextes où en français de Toulouse et en français d'Aix Marseille, la voyelle était toujours relâchée, le français de Roanne permet aussi des voyelles tendues.

5.1.4 Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe accentuée

Les deux tableaux ci-dessous donnent une vue d'ensemble des réalisations des trois voyelles moyennes en syllabe accentuée.

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Français Roannais	Français Standard	Français Roannais	Français Standard	Français Roannais	Français Standard
Tendue	87,66%	48,66%	98,19%	98,19%	95,77%	95,77%
Relâchée	6,45%	45,45%	0%	0%	0%	0%
Pas clair	5,80%	5,80%	1,81%	1,81%	4,23%	4,23%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (51) : Pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe ouverte accentuée sur l'ensemble des codages.

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Français Roannais	Français Standard	Français Roannais	Français Standard	Français Roannais	Français Standard
Tendue	0%	0%	16,82%	17,77%	14,91%	6,21%
Relâchée	98,05%	98,05%	79,62%	78,67%	83,85%	92,55%
Pas clair	1,95%	1,95%	3,55%	3,55%	1,24%	1,24%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (52) : Pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe fermée accentuée sur l'ensemble des codages.

La variété roannaise présente à la fois des correspondances avec le français méridional et le français de référence ; la distribution de la voyelle /E/ est identique à celle du français du Midi et obéit aux règles de la loi de position. Les exceptions relevées en syllabe ouverte ne représentaient qu'une minorité et les voyelles tendues avaient la prépondérance sur les voyelles relâchées. En syllabe fermée, la voyelle était toujours relâchée. La loi de position est également active pour les voyelles /O/ et /EU/ en syllabe ouverte, où seulement la voyelle tendue est autorisée. C'est en syllabe fermée accentuée où la distribution des deux voyelles diffère de celle des variétés méridionales. La voyelle /O/ présente les mêmes oppositions et généralisations que le français de référence, la voyelle /EU/ se comporte également selon la norme, pourtant l'opposition [œ] ~ [ø] dans la paire minimale '*jeune*' ~ '*jeûne*' était instable et les locuteurs ont montré une préférence pour le timbre tendu dans les deux mots.

Le tableau 53 résume le fonctionnement de la loi de position en français roannais par rapport à la norme et par rapport au français méridional.

Syllabe Accentuée	Français standard	Français roannais	Français méridional
Ouverte			
/E/	-	+	+
/O/	+	+	+
/EU/	+	+	+
Fermée			
/E/	+	+	+
/O/	-	-	+
/EU/	-	-	+

Tableau (53) : fonctionnement de la loi de position pour les voyelles à double timbre en syllabe accentuée en français standard, français roannais et français méridionale

Malgré les transgressions en syllabe fermée pour /O/ et /EU/, la majorité des syllabes ouvertes contenait une voyelle tendue et dans la plus grande partie des syllabes fermées, la voyelle était relâchée. Ces observations font présumer qu'en syllabe accentuée, le français de Roanne généralise la loi de position.

5.2 Les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée

Considérons maintenant les voyelles à double timbre en syllabe inaccentuée. Comme le français de Roanne présente dans certains cas des exceptions à la loi de position dans les syllabes fermées aussi bien que dans les syllabes ouvertes, les deux types de syllabes seront traités de manière approfondie pour les trois voyelles.

5.2.1 La voyelle /E/

Les résultats pour les voyelles en syllabe ouverte inaccentuée ont été reportés dans le tableau 54 qui montre qu'un total de 23 transgressions à la loi de position a été repéré dans l'ensemble des deux registres.

Lecture du texte guidé					Conversation Libre			
Locuteur	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Pron. pas claire	Total	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Pron. pas claire	Total
AD1	51	1	0	52	30	1	2	33
CD1	51	1	0	52	84	2	0	86
CL1	50	1	1	52	48	1	0	49
GS1	51	1	0	52	270	8	11	289
JL1	51	1	0	52	32	0	0	32
MG1	52	0	0	52	44	0	0	44
ML1	31	0	0	31	34	1	0	35
RF1	52	0	0	52	121	6	3	130
YD1	52	0	0	52	42	0	0	42
Total	441	5	1	447	705	19	16	740
Pourcentage	98,66%	1,12%	0,22%	100%	95,27%	2,57%	2,16%	100%
Français Standard	437	9	1	447	706	18	16	740
	97,76%	2,01%	0,22%	100%	95,41%	2,43%	2,16%	100%

Tableau (54) : Résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /E/ en syllabe ouverte inaccentuée.

Les 5 voyelles relâchées dans la lecture du texte ont été produites par 5 locuteurs et il s'agissait de 3 mots différents :

- (AD1) 'vraiment' [vʁɛmã] (FS : [vʁɛ.mã])
- (CD1) 'était' [ɛte] (FS : [e.tɛ])
- (CL1) 'vraiment' [vʁɛmã] (FS : [vʁɛ.mã])

(GS1) 'b <u>a</u> isser'	[bɛse]	(FS : [be.se])
(JL1) 'd <u>e</u> s'	[dɛ]	(FS : [de])

Aperçu (53) : /E/ relâché en syllabe ouverte inaccentuée dans la lecture du texte

Les prononciations de CD1 et GS1 sont considérées comme occasionnelles, vu le fait que les autres locuteurs ont tous produit une voyelle tendue inaccentuée dans les deux mots 'était' et 'baisser'. Le nombre de locuteurs réalisant une voyelle inaccentuée relâchée dans 'vraiment' dans la lecture du texte guidé est nettement plus bas dans le corpus de Roanne que dans les données d'Aix-Marseille et Toulouse, où respectivement 5 des 8 locuteurs et 10 des 13 locuteurs ont prononcé une voyelle relâchée. Ceci pourrait être expliqué par l'âge assez élevé des locuteurs étant donnée que dans les résultats d'Aix-Marseille et de Toulouse c'étaient surtout des locuteurs plus jeunes qui ont réalisé le timbre relâché dans le registre de la lecture.

Les codages de la conversation libre ont délivré 19 syllabes ouvertes dans lesquelles la voyelle inaccentuée était relâchée. Ces infractions ont été repérées chez les locuteurs AD1 CD1, CL1, GS1, ML1 et RF1 :

(AD1) ' <u>vraiment</u> '	[vʁɛ.mã]	(FS : [vʁɛ.mã])
(CD1) ' <u>vraiment</u> '	[vʁɛ.mã]	(FS : [vʁɛ.mã])
' <u>essayer</u> '	[ɛ.sa.jɛ]	(FS : [e.s.a.jɛ])
(CL1) ' <u>après-midi</u> '	[a.pʁɛ.mi.di]	(FS : [a.pʁɛ.mi.di]/ [a.pʁɛ.mi.di])
(GS1) ' <u>vraiment</u> '	[vʁɛ.mã](2x)	(FS : [vʁɛ.mã])
' <u>compresseur</u> '	[kɔ̃.pʁɛ.sœʁ](2x)	(FS : [kɔ̃.pʁɛ.sœʁ])
' <u>dessiné</u> '	[dɛ.si.ne]	(FS : [de.si.ne])
' <u>arrêter</u> '	[a.ʁɛ.te]	(FS : [a.ʁɛ.te])
' <u>arriéré</u> '	[aʁ.jɛ.ʁɛ]	(FS : [aʁ.jɛ.ʁɛ])
' <u>expression</u> '	[ɛks.pʁɛ.sjɔ̃]	(FS : [ɛks.pʁɛ.sjɔ̃])
(ML1) ' <u>était</u> '	[ɛ.te]	(FS : [e.te])
(RF1) ' <u>vraiment</u> '	[vʁɛ.mã](3x)	(FS : [vʁɛ.mã])
' <u>après-midi</u> '	[a.pʁɛ.mi.di]	(FS : [a.pʁɛ.mi.di]/ [a.pʁɛ.mi.di])
' <u>aimaient</u> '	[ɛ.me]	(FS : [e.mɛ])
' <u>Frédéric</u> '	[fʁɛ.de.ʁik]	(FS : [fʁɛ.de.ʁik])

Aperçu (54) : /E/ relâché en syllabe ouverte inaccentuée dans la conversation libre

Il ressort de l'aperçu que beaucoup de voyelles relâchées se sont produites dans des syllabes où le français standard respecte la loi de position. Chez quelques prononciations, s'agissait de transgressions occasionnelles. Dans le cas de 'essayer' et 'était' par exemple, la voyelle

tendue était unanime dans d'autres occurrences des mêmes mots. Néanmoins, dans d'autres cas, un manque de données a rendu impossible de vérifier s'il était question d'une généralisation où des réalisations individuelles. Ainsi, les réalisations '*après-midi*', '*arrêter*', '*arriéré*', '*aimaient*' et '*Frédéric*' n'ont pas figuré parmi les données de la conversation libre d'autres locuteurs.

Les occurrences de '*compresseur*', '*dessiné*' et '*expression*' dans la parole spontanée du locuteur GS1, étaient également les seules dans le corpus, pourtant, dans les trois mots, la voyelle inaccentuée s'est trouvée dans un contexte analogue : elle était dans tous les cas suivie de la consonne [s]. Pour pouvoir constater s'il s'agissait d'une généralisation du timbre relâché devant la consonne [s] ou d'une prononciation individuelle du locuteur GS1, des mots contenant un environnement comparable des 8 autres locuteurs ont été étudiés. L'aperçu ci-dessous présente le total des mots détectés :

(AD1) ' <i>laissez</i> '	[le.se]	(FS : [le.se])
' <i>nécessaire</i> '	[ne.se.sɛʁ]	(FS : [ne.se.sɛʁ]
(CD1) ' <i>laissait</i> '	[le.se]	(FS : [le.se])
(CL1) ' <i>essayer</i> '	[e.sa.je]	(FS : [e.sa.je])
	[ɛ.sa.je]	
(GS1) ' <i>laisser</i> '	[le.se]	(FS : [le.se])
' <i>compresseur</i> '	[kɔ̃pʁɛ.sœʁ]	(FS : [kɔ̃.pʁɛ.sœʁ])
' <i>dessiné</i> '	[dɛ.si.ne]	(FS : [dɛ.si.ne])
' <i>expression</i> '	[ɛks.pʁɛ.sjɔ̃]	(FS : [ɛks.pʁɛ.sjɔ̃])
(MG1) ' <i>laissé</i> '	[le.se]	(FS : [le.se])
(ML1) ' <i>laissées</i> '	[le.se]	(FS : [le.se])
(RF1) ' <i>laissé</i> '	[le.se]	(FS : [le.se])
' <i>cesser</i> '	[se.se]	(FS : [se.se])
(YD1) ' <i>laissait</i> '	[le.se]	(FS : [le.se])

Aperçu (55) : /E/ tendu en syllabe ouverte inaccentuée devant [s] dans la conversation libre

Excepté la voyelle relâchée dans une des deux occurrences pour '*essayer*', et les voyelles réalisées par GS1, le timbre tendu était unanime. Ces prononciations montrent clairement qu'une voyelle relâchée devant la consonne [s] n'est pas généralisée, même pas pour le locuteur GS1 qui a réalisé une voyelle tendue dans '*laisser*'. Pourtant, pour pouvoir confirmer qu'il s'agissait dans le cas des trois mots '*compresseur*', '*dessiné*' et '*expression*' d'une

prononciation individuelle du locuteur GS1 et non pas d'une exception généralisée, plus de réalisations d'autres locuteurs de ces mots seront nécessaires.

Sept des dix-neuf transgressions à la loi de position en parole spontanée se sont manifestées dans la syllabe inaccentuée du mot '*vraiment*'. Une consultation des occurrences du mot dans la totalité des données de la conversation libre, a rapporté les réalisations suivantes :

(AD1) ' <i>vraiment</i> '	[vʁɛ.mã] (1x)
	[vʁɛ.mã] (1x)
(CD1) ' <i>vraiment</i> '	[vʁɛ.mã]
(GS1) ' <i>vraiment</i> '	[vʁɛ.mã] (3x)
	[vʁɛ.mã] (1x)
(RF1) ' <i>vraiment</i> '	[vʁɛ.mã] (3x)
(YD1) ' <i>vraiment</i> '	[vʁɛ.mã]

Aperçu (56) : réalisations de 'vraiment' dans la conversation libre

Les prononciations indiquent que le timbre de la voyelle n'est pas stable ; non seulement il y avait une variation inter locuteur, mais aussi une variation intra locuteur. Toutefois, une pluralité du timbre relâchée peut être observée.

Dans l'ensemble des données des deux registres, la plupart des exceptions à la loi de position étaient fortuites et ne prouvent aucune généralisation de la voyelle relâchée. Or, pour l'adverbe '*vraiment*' des voyelles relâchées ont fait surface dans les deux registres. En parole spontanée, plusieurs locuteurs ont préféré ce timbre ouvert. Pourtant, plus de données de locuteurs roannais plus jeunes seront nécessaires afin d'étudier si la prononciation du mot tend vers la norme parisienne ou vers la loi de position.

Dans les syllabes ouvertes inaccentuées des deux registres, les voyelles tendues représentaient une majorité, or, il faut remarquer qu'il s'agissait dans presque tous les cas de syllabes contenant également une voyelle tendue en français de référence. Ne pas prenant en compte la syllabe inaccentuée de l'adverbe '*vraiment*', les codages n'ont généré que trois autres occurrences d'un mot dont la voyelle inaccentuée enfreint la loi de position en français standard. Il s'agissait dans deux cas du mot '*embêtant*', dans lequel /E/ inaccentuée a été réalisée avec un timbre tendu par les locuteurs GS1 et CD1 et le dernier cas concernait le mot '*saison*', réalisé avec une voyelle tendu par le locuteur RF1.

Bien que ces prononciations semblent indiquer une dominance de la loi de position, ces trois occurrences sont insuffisantes pour pouvoir tirer des conclusions étayées, de plus, les données présentent des contradictions. Cependant, étant donné que l'adverbe '*vraiment*'

connaissait même assez d'exceptions dans les deux variétés du français méridional qui ont fait preuve d'un respect strict de la loi de position, nous aimerions poser qu'en français roannais, la loi de position est active en syllabe ouverte inaccentuée. Cette conclusion provisoire serait pourtant à confirmer sur un corpus plus étendu.

Continuons avec les syllabes fermées inaccentuées, le tableau 55 montre que seulement deux voyelles tendues se sont dégagées.

	Lecture du texte guidé				Conversation Libre			
	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Pron. pas claire	Total	Tendue [e]	Relâchée [ɛ]	Pron. pas claire	Total
Total	0	146	0	146	2	126	1	129
Pourcentage	0%	100%	0%	100%	1,55%	97,67%	0,78%	100%
Français Standard	0	146	0	146	0	128	1	129
	0%	100,00%	0%	100%	0,00%	99,22%	0,78%	100%

Tableau (55) : résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /E/ en syllabe fermée inaccentuée.

Le timbre tendu a été produit par le locuteur AD1 dans '*aimerais*' et par CD1, qui a réalisé la séquence '*est-ce que*' comme [esk]. D'autres occurrences des mêmes mots réalisées avec une voyelle relâchée infirment qu'il est question d'une généralisation du timbre. Le français de Roanne s'accorde dans ce contexte avec le français méridional ainsi que le français de référence; la loi de position est respectée.

Les données ont démontré que la voyelle /E/ ne connaît pas de transgressions à la loi de position en syllabe fermée inaccentuée. En syllabe ouverte inaccentuée, la majorité des voyelles étaient ouvertes en accord avec la loi, mais les données étaient insuffisantes pour pouvoir déterminer un décalage entre le français roannais et le français standard. Pourtant, d'après les premiers résultats obtenus, il semble que les effets de la loi de positions s'étendent également aux syllabes ouvertes inaccentuées en français roannais ce qui mène à la conclusion que la distribution de la voyelle /E/ en syllabe inaccentuée est conforme la loi de position et coïncide par conséquent avec les variétés méridionales.

5.2.2 La voyelle /O/

Il s'est déjà avéré qu'en syllabe ouverte accentuée, la voyelle /O/ suit les règles de la loi de position et n'est jamais relâchée. En syllabe ouverte inaccentuée pourtant, il y avait

seulement le locuteur MG1 qui n'a réalisé que des voyelles tendues. Le tableau 56 montre une fréquence assez importante de voyelles relâchées chez les autres locuteurs. Dans les deux registres, les infractions à la loi de position se sont principalement révélées dans des contextes où en français standard la voyelle est aussi relâchée.

Lecture du texte guidé					Conversation Libre			
Locuteur	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Pron. pas claire	Total	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Pron. pas claire	Total
AD1	31	2	0	33	22	1	1	24
CD1	28	5	0	33	12	2	0	14
CL1	24	8	1	33	8	8	0	16
GS1	24	9	0	33	75	15	4	94
JL1	30	3	0	33	9	1	0	10
MG1	33	0	0	33	19	0	0	19
ML1	13	2	0	15	15	2	1	18
RF1	32	0	0	32	39	6	1	46
YD1	24	9	0	33	10	1	1	12
Total	239	38	1	278	209	36	8	253
Pourcentage	85,97%	13,67%	0,36%	100%	82,61%	14,23%	3,16%	100%
Français standard	100	177	1	278	85	160	8	253
	35,97%	63,67%	0,36%	100%	33,60%	63,24%	3,16%	100%

Tableau (56) : Résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /O/ en syllabe ouverte inaccentuée.

La lecture du texte a généré 38 voyelles relâchées chez 7 locuteurs. Aucune véritable généralisation n'a émergé, cependant, certains contextes étaient plus réceptifs à renfermer une voyelle relâchée que d'autres. Dans 11 cas, la voyelle relâchée s'est trouvée dans les trois mots commençant avec la racine 'comm-': 'commune', 'comment' et 'communes'. Rappelons que ce contexte a aussi été observé pour les variétés méridionales. Les prononciations à timbre relâché se sont produites les locuteurs AD1, CD1, CL1, GS1, JL1 et YD1. Pourtant, seul le locuteur CL1 a réalisé chacun des trois mots avec une voyelle relâchée. L'aperçu 57 montre les prononciations avec une voyelle relâchée pour chaque locuteur. Du locuteur ML1, nous disposons à cause du fichier sonore incomplet seulement de la prononciation du mot 'communes'.

(AD1) ‘ <u>c</u> omment’	[kɔ.mã]	(FS : [kɔ.mã])
(CD1) ‘ <u>c</u> ommune’	[kɔ.myn]	(FS : [kɔ.myn])
(CL1) ‘ <u>c</u> ommune’	[kɔ.myn]	(FS : [kɔ.myn])
‘ <u>c</u> omment’	[kɔ.mã]	(FS : [kɔ.mã])
‘ <u>c</u> ommunes’	[kɔ.myn]	(FS : [kɔ.myn])
(GS1) ‘ <u>c</u> ommune’	[kɔ.myn]	(FS : [kɔ.myn])
‘ <u>c</u> omment’	[kɔ.mã]	(FS : [kɔ.mã])
(JL1) ‘ <u>c</u> omment’	[kɔ.mã]	(FS : [kɔ.mã])
‘ <u>c</u> ommunes’	[kɔ.myn]	(FS : [kɔ.myn])
(YD1) ‘ <u>c</u> omment’	[kɔ.mã]	(FS : [kɔ.mã])
‘ <u>c</u> ommunes’	[kɔ.myn]	(FS : [kɔ.myn])

Aperçu (57) : /O/ relâché en syllabe ouvert inaccentuée dans des mots commençant par ‘comm-’ dans la graphie dans la lecture du texte

Un autre contexte sensible au timbre relâché, était la racine ‘*pro-*’ dans les mots ‘*profonde*’, ‘*protéger*’, ‘*provoquer*’ et ‘*prolongé*’. Dans ces syllabes, huit voyelles relâchées ont été réalisées par 5 locuteurs. Trois locuteurs, à savoir CD1, CL1 et ML1 ont employé la voyelle relâchée dans seulement un mot, les deux autres locuteurs, à savoir GS1 et YD1, ont réalisé une voyelle relâchée dans respectivement 3 et 2 mots :

(CD1) ‘ <i>prof</i> onde’	[pʁɔ.fõd]	(FS : [pʁɔ.fõd])
(CL1) ‘ <i>pro</i> voquer’	[pʁɔ.vɔ.ke]	(FS : [pʁɔ.vɔ.ke])
(ML1) ‘ <i>pro</i> longé	[pʁɔ.lõ.ʒe]	(FS : [pʁɔ.lõ.ʒe])
(GS1) ‘ <i>prof</i> onde’	[pʁɔ.fõd]	(FS : [pʁɔ.fõd])
‘ <i>pro</i> téger’	[pʁɔ.te.ʒe]	(FS : [pʁɔ.te.ʒe])
‘ <i>pro</i> voquer’	[pʁɔ.vo.ke]	(FS : [pʁɔ.vo.ke])
(YD1) ‘ <i>pro</i> téger’	[pʁɔ.te.ʒe]	(FS : [pʁɔ.te.ʒe])
‘ <i>pro</i> voquer’	[pʁɔ.vo.ke]	(FS : [pʁɔ.vo.ke])

*Aperçu (58) : /O/ relâché en syllabe ouverte inaccentuée dans des mots commençant par *pro-* dans la graphie dans la lecture du texte*

Outre les mots contenant la racine ‘*comm-*’ ou ‘*pro-*’, il y avait encore trois mots dans lesquels le timbre relâché a été employé par plusieurs locuteurs. Il s’agissait de ‘*colère*’, ‘*officielles*’ et les deux conjugaisons du verbe ‘*avoir*’ :

'colère'	[kɔ.lɛʁ]	(FS : [kɔ.lɛʁ])	: CD1, CL1, YD1
'officielles'	[ɔ.fi.sjɛl]	(FS : [ɔ.fi.sjɛl])	: CD1, JL1, YD1
'aurait'	[ɔ.ʁɛ]	(FS : [ɔ.ʁɛ])	: CL1, GS1
'auraient'	[ɔ.ʁɛ]	(FS : [ɔ.ʁɛ])	: CL1, GS1, CD1, ML1, YD1

Aperçu (59) : autres occurrences de /O/ relâché en syllabe ouverte inaccentuée dans la lecture du texte

Les données montrent que dans le cas de 'aurait' et 'auraient', le timbre de la voyelle n'était pas stable pour les locuteurs CD1, ML1 et YD1 qui ont réalisé une voyelle relâchée dans 'auraient' mais une voyelle tendue dans 'aurait'.

Les codages de la conversation libre, ont délivré 36 voyelles relâchées en syllabe ouverte inaccentuée. Comme il peut être déduit du tableau 56, les trois locuteurs CL1, GS1 et RF1 ont été responsables pour la majorité des exceptions à la loi de position, les autres locuteurs ont produit au plus deux voyelles relâchées. Parmi les infractions à la loi de position, il y avait trois contextes dans lesquels plusieurs locuteurs étaient portés à réaliser une voyelle relâchée ; c'était la racine '*comm-*' devant [ʁ] intervocalique, contexte qui a aussi été remarqué dans le registre de la lecture et devant les consonnes nasales [n] et [ŋ] intervocaliques. Ces deux contextes seront traités ci-après.

Chez 4 des 9 locuteurs, des voyelles relâchées se sont dégagées dans des mots commençant par la racine '*comm-*' :

(GS1) ' <u>comment</u> '	[kɔ.mã] (2x)	(FS : [kɔ.mã])
' <u>commences</u> '	[kɔ.mãs]	(FS : [kɔ.mãs])
(JL1) ' <u>comment</u> '	[kɔ.mã]	(FS : [kɔ.mã])
(ML1) ' <u>commencer</u> '	[kɔ.mã.se]	(FS : [kɔ.mã.se])
(RF1) ' <u>commençait</u> '	[kɔ.mã.se]	(FS : [kɔ.mã.se])

Aperçu (60) : /O/ relâché en syllabe ouverte inaccentuée dans des mots commençant par '*comm-*' dans la graphie dans la conversation libre

L'emploi de la voyelle relâchée ne s'est pourtant pas montré généralisé, dans quatre cas, la racine comprenait une voyelle tendue :

(AD1) 'c <u>o</u> mment'	[ko.mã]	(FS : [kɔ.mã])
(CL1) 'c <u>o</u> mment'	[ko.mã]	(FS : [kɔ.mã])
(MG1) 'c <u>o</u> mmerce'	[ko.mɛʁs]	(FS : [kɔ.mɛʁs])
(RF1) 'c <u>o</u> mment'	[ko.mã]	(FS : [kɔ.mã])

Aperçu (61) : /O/ tendu en syllabe ouverte inaccentuée dans des mots commençant par 'comm-' dans la graphie dans la conversation libre

Le timbre de la voyelle dans cette racine se montre assez instable en parole spontanée ; certains locuteurs ont préféré le timbre relâché et d'autres emploient le timbre tendu. Le locuteur RF1 a employé les deux timbres. Comme il n'y a pas une majorité claire d'un des deux timbres, il est difficile de conclure s'il s'agit d'une normalisation. Une enquête plus approfondie sur la prononciation de mots similaires par des locuteurs d'âges différents pourrait fournir plus d'information.

Devant [ɛ] intervocalique, les voyelles relâchées étaient reparties sur la parole spontanée des locuteurs CD1, CL1, GS1 et RF1 :

(CD1) 'c <u>o</u> rrespondre'	[kɔ.ʁɛs.põdɛ]	(FS : [kɔ.ʁɛs.põdɛ])
(CL1) 'M <u>o</u> urice'	[mɔ.ʁis]	(FS : [mɔ.ʁis])
'm <u>o</u> ral'	[mɔ.ʁal]	(FS : [mɔ.ʁal])
'd <u>o</u> corer'	[de.kɔ.ʁe]	(FS : [de.kɔ.ʁe])
(GS1) 'c <u>o</u> rrespondants'	[kɔ.ʁɛs.põ.dã]	(FS : [kɔ.ʁɛs.põ.dã])
'f <u>o</u> lklorique'	[fɔl.klɔ.rik] (2x)	(FS : [fɔl.klɔ.rik])
'B <u>o</u> rromées' ¹¹	[bɔ.ʁo.me] (3x)	(FS : [bɔ.ʁo.me])
(RF1) 'a <u>u</u> rais'	[ɔ.ʁe]	(FS : [ɔ.ʁe])
'd <u>o</u> t <u>o</u> ri <u>o</u> rer'	[de.tɛʁ.jɔ.ʁe]	(FS : [de.tɛʁjɔ.ʁe])
'C <u>o</u> rinne'	[kɔ.ʁin]	(FS : [kɔ.ʁin])

Aperçu (62) : /O/ relâché en syllabe ouverte inaccentuée devant [ɛ] dans la conversation libre

Le timbre relâché n'a cependant pas été généralisé dans ce contexte, dans sept autres occurrences de la voyelle /O/ devant [ɛ] intervocalique, une voyelle tendue a été repérée :

¹¹ Le locuteur a parlé des îles Borromées, ce sont trois îles qui se trouvent dans le 'lago maggiore' en Italie

(CL1) 'aura'	[o.ʁa]	(FS : [o.ʁa])
(GS1) 'mémorant' ¹²	[me.mo.ʁã]	(FS : [me.mo.ʁabl])
(JL1) 'aurait'	[o.ʁe] (4x)	(FS : [o.ʁe])
(RF1) 'adorait'	[a.do.ʁe]	(FS : [a.do.ʁe])

Aperçu (63) : /O/ tendu en syllabe ouverte inaccentuée devant [ʁ] dans la conversation libre

Les deux aperçus montrent que les locuteurs CL1, GS1 et RF1 ont employé les deux timbres de la voyelle. Le locuteur CD1 a employé le timbre relâché et le locuteur JL1 a seulement réalisé la voyelle tendue. Il en ressort que dans la plus grande partie des cas détectés, [ʁ] semble, même en position intervocalique, exercer une influence sur la voyelle /O/ qui la précède. Cette même influence a été observée dans le corpus de Toulouse, où 6 des 9 voyelles relâchées [ɔ] en syllabe ouverte inaccentuée étaient suivies par la fricative [ʁ]. Il nous semble ici utile de relever que dans les exemples cités ci-dessus, la voyelle est aussi relâchée en français standard.

Cinq locuteurs ont réalisé une voyelle relâchée devant [n] ou [ŋ] intervocalique, les mots concernés sont cités ci-dessous :

(CD1) 'citronnier'	[si.tʁɔ.ŋe]	(FS : [si.tʁɔ.ŋe])
(CL1) 'connais'	[kɔ.ne]	(FS : [kɔ.ne])
'tonus'	[tɔ.nys]	(FS : [tɔ.nys])
(GS1) 'connais'	[kɔ.ne]	(FS : [kɔ.ne])
(ML1) 'donné'	[dɔ.ne]	(FS : [dɔ.ne])
(RF1) 'championnat'	[ʃjã.pjɔ.na]	(FS : [ʃjã.pjɔ.na])

Aperçu (64) : /O/ relâché en syllabe ouverte inaccentuée devant [n] et [ŋ] dans la conversation libre

Les réalisations suivantes témoignent pourtant que les voyelles tendues étaient majoritaires dans la syllabe ouverte précédant [n], et qu'il n'était par conséquent pas question d'une généralisation du timbre relâché :

(AD1) 'connaître'	[ko.netʁ]	(FS : [ko.netʁ])
'honnête'	[o.net]	(FS : [o.net])
(GS1) 'donnant'	[do.nã]	(FS : [do.nã])
'donné'	[do.ne]	(FS : [do.ne])
'tonnerre'	[to.netʁ]	(FS : [to.netʁ])
'honnête'	[o.net]	(FS : [o.net])

¹² Nous supposons que le locuteur a fait une contamination entre 'mémorable' et 'marquant'.

(JL1) 'donné'	[do.ne]	(FS : [dɔ.ne])
(MG1) 'connâit'	[co.ne]	(FS : [cɔ.ne])
(RF1) 'championnat'	[ʃjã.pjo.na] (2x)	(FS : [ʃjã.pjɔ.na])
'lyonnaise'	[ljo.nɛz]	(FS : [ljɔ.nɛz])

Aperçu (65) : /O/ tendu en syllabe ouverte inaccentuée devant [n] et [ɲ] dans la conversation libre

Trois fois enfin, une voyelle relâchée a été prononcée dans le mot '*possible*'. Toutes ces réalisations étaient pourtant du même locuteur, à savoir CL1. Il s'agissait dans ce cas probablement d'une réalisation individuelle.

En comparant les résultats de la lecture du texte et de la conversation libre, deux concordances font surface ; dans les deux registres, les transgressions à la loi de position se sont manifestées dans la racine '*comm-*' et dans des syllabes ouvertes précédant [ɛ] intervocalique. Ces voyelles relâchées dans la racine '*comm-*' ne peuvent pas être considérées comme un simple effet du registre de la lecture étant donné qu'en parole spontanée, le timbre ouvert s'est manifesté dans 6 des 10 réalisations. Néanmoins, les prononciations étaient assez instables et le timbre variait entre les deux registres.

La même situation s'est présentée pour les syllabes ouvertes suivies de [ɛ] intervocalique, où la voyelle relâchée figurait non seulement dans la lecture du texte dans le conditionnel de '*avoir*', mais aussi dans plusieurs syllabes en parole spontanée. Le timbre de la voyelle a montré dans ce contexte des variations inter et intra locuteur, mais il n'y avait que le locuteur JL1 chez qui la loi de position a prévalu.

Les voyelles relâchées qui se sont produites à plusieurs reprises dans la racine '*pro-*' dans la lecture du texte, semblent avoir été l'effet du registre surveillé. Bien que dans le registre de la lecture, cette syllabe a généré 8 transgressions à la loi de position chez 5 locuteurs, il s'est avéré que dans la conversation libre, les voyelles tendues en accord avec la loi de position étaient majoritaires :

(AD1) 'prochaine'	[pɔɔ.ʃɛn]	(FS : [pɔɔ.ʃɛn])
'promotion'	[pɔɔ.mo.sjɔ̃]	(FS : [pɔɔ.mo.sjɔ̃])
'problème'	[pɔɔ.blɛm]	(FS : [pɔɔ.blɛm])
'promets'	[pɔɔ.me]	(FS : [pɔɔ.mɛ])
'promis'	[pɔɔ.mi]	(FS : [pɔɔ.mi])
(CD1) 'propriétaire'	[pɔɔ.pɛi.e.tɛɛ] (2x)	(FS : [pɔɔ.pɛi.e.tɛɛ])

(GS1) 'problème'	[pʁɔ.blɛm]	(FS : [pʁɔ.blɛm])
	[pʁɔ.blɛm]	(FS : [pʁɔ.blɛm])
'programme'	[pʁɔ.gʁam] (9x)	(FS : [pʁɔ.gʁam])
'procède'	[pʁɔ.sɛd]	(FS : [pʁɔ.sɛd])
'produit'	[pʁɔ.dɥi]	(FS : [pʁɔ.dɥi])
(ML1) 'problèmes'	[pʁɔ.blɛm]	(FS : [pʁɔ.blɛm])
'profitent'	[pʁɔ.fit]	(FS : [pʁɔ.fit])

Aperçu (66) : /O/ tendu en syllabe ouverte inaccentuée dans des mots commençant par pro- dans la conversation libre

Malgré les deux cas où le timbre de la voyelle a été assez instable, il peut être conclu que la loi de position agit aussi dans les syllabes ouvertes inaccentuées en français roannais. Les pourcentages en bas du tableau 56 ont déjà montré que le nombre de voyelles tendues en français roannais dépassait largement le nombre de voyelles à timbre fermé en français standard. Dans les résultats des deux registres, de nombreuses voyelles tendues ont été détectées dans des syllabes ouvertes qui sont selon la norme prononcée avec une voyelle relâchée. Le roannais semble suivre le français méridional L'aperçu 67 ci-dessous donne quelques exemples de réalisations qui montrent le respect de la loi de position en syllabe ouverte inaccentuée en français roannais :

'autocariste'	[o.to.ka.ʁist]	(FS: [ɔ.tɔ.ka.ʁist])
'consommation'	[kɔ̃.so.ma.sjɔ̃]	(FS: [kɔ̃.sɔ.ma.sjɔ̃])
'document'	[do.ky.mã]	(FS: [dɔ.ky.mã])
'dominer'	[do.mi.ne]	(FS: [dɔ.mi.ne])
'négocier'	[ne.go.sje]	(FS: [ne.gɔ.sje])
'obligé'	[o.bli.ʒe]	(FS: [ɔ.bli.ʒe])
'occasion'	[o.ka.sjɔ̃]	(FS: [ɔ.ka.sjɔ̃])
'passionné'	[pa.sjo.ne]	(FS: [pa.sjɔ.ne])
'robinets'	[ʁɔ.bi.ne]	(FS: [ʁɔ.bi.nɛ])
'trolley'	[tʁɔ.le]	(FS: [tʁɔ.lɛ])

Aperçu (67) : exemples de la dominance de la loi de position pour /O/ en syllabe ouverte inaccentuée

Continuons avec la voyelle /O/ en syllabe fermée inaccentuée. Comme il ressort du tableau ci-dessous, il n'y avait aucune occurrence de la voyelle tendue dans la lecture du texte, notons pourtant que la seule occurrence de la voyelle en syllabe fermée inaccentuée dans le mot '*observateur*' est aussi réalisé avec une voyelle relâchée selon la norme du dictionnaire.

Le nombre de voyelles tendues dans la conversation libre était assez élevé. Ce qui se remarque également, c'est que le nombre de voyelles tendues en français roannais correspond exactement avec celui du français standard.

Lecture du texte guidé					Conversation Libre			
Locuteur	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Pron. pas claire	Total	Tendue [o]	Relâchée [ɔ]	Pron. pas claire	Total
AD1	0	1	0	1	0	8	0	8
CD1	0	1	0	1	0	9	0	9
CL1	0	1	0	1	2	8	1	11
GS1	0	1	0	1	5	13	0	18
JL1	0	1	0	1	6	3	0	9
MG1	0	1	0	1	0	3	0	3
ML1	0	1	0	1	0	2	0	2
RF1	0	1	0	1	3	4	0	7
YD1	0	1	0	1	2	4	0	6
Total	0	9	0	9	18	54	1	73
Pourcentage	0%	100%	0%	100%	24,66%	73,97%	1,37%	100%
Français standard	0	9	0	9	18	54	1	73
	0%	100%	0%	100%	24,66%	73,97%	1,37%	100%

Tableau (57) : Résultats de la lecture du texte guidé et de la conversation libre pour /O/ en syllabe fermée inaccentuée.

Dans la lecture du texte guidé, la tendance à antérioriser la voyelle devant [ɛ], qui a été observée en position accentuée chez les locuteurs GS1, JL1, ML1 et RF1 était impossible à vérifier en position inaccentuée, par manque de contextes de /O/ inaccentué devant [ɛ], dans par exemple un mot comme '*sportif*'. Il s'est par contre produite une tendance inverse dans la lecture de trois locuteurs : JL1, GS1 et YD1 ont prononcé une voyelle postérieure au lieu de schwa dans le mot '*premier*', qui était réalisé [pʁɔm.je].

Dans les données de la conversation libre, un total de 18 voyelles tendues a été repéré chez 5 locuteurs. Toutes ces infractions à la loi de position se sont manifestées dans un adverbe ayant comme racine '*autre-*' : le locuteur YD1 a prononcé '*autrefois*' deux fois avec une voyelle tendue ; dans tous les autres cas, les locuteurs ont réalisé la voyelle tendue dans '*autrement*'. Les résultats de la voyelle /O/ en syllabe fermée accentuée ont déjà révélé que '*autre*' constituait une des exceptions à la loi de position en étant systématiquement réalisé avec une voyelle tendue par les locuteurs. Les deux adverbes montrent que la loi de position

se trouve contrecarrée en position inaccentuée dans un même contexte qu'en position accentuée ; la voyelle tendue de la racine est préservée dans le mot dérivé. La même tendance peut être constatée en français standard pour les syllabes fermées (cf. Fouché 1956 : 77-79). Il n'y avait dans les données pas d'autres occurrences de mots dérivés d'une racine qui contient en français roannais une voyelle tendue en syllabe fermée accentuée. Pourtant, étant donné que l'opposition entre les deux /O/ était présente en syllabe fermée accentuée et que les informateurs ont réalisé 'autrement' et 'autrefois' avec une voyelle tendue, il semble plausible qu'ils réaliseront la voyelle également à timbre tendu dans des adverbes et substantifs dérivés comme 'drôlement' (<[dʁɔl]), 'gauchement' (<[goʃ]), 'chaudement' ([ʃod]) et 'grosserie' (<[gʁos]) et à l'intérieur des conjugaisons comme 'frôlera' (<[fʁɔl]), 'trônera' (<[tʁon]), 'chômera' (<[ʃom]) et 'fauchera' (<[foʃ]).

Si ces mots sont effectivement réalisés avec une voyelle tendue en français roannais, les voyelles relâchées trouvées en parole spontanée dans des mots comme 'promenaient', 'récolté' et 'mosquée', laissent présager qu'il existe une opposition du timbre en syllabe fermée inaccentuée. La voyelle tendue inaccentuée dans les exemples cités ci-dessus s'opposera à une voyelle relâchée dans des mots comme 'follement', 'décrochement', 'accommodement' et 'brosserie' et des verbes conjugués tels que 'récoltera', 'donnera' et 'approchera'.

Les syllabes fermées par [z], telles que 'osera' et 'causera' contiendront toujours une voyelle tendue comme en position accentuée. Ces attentes seront à confirmer sur un corpus contenant plus de réalisations des mots discutés ci-dessus.

Devant la fricative [ʁ], il semble exister la même neutralisation qu'en position accentuée ; des mots comme 'confortable', 'morceau', 'dormi', 'performant', 'orchestre' renfermaient uniquement des voyelles relâchées en syllabe inaccentuée. La tendance d'antérioriser la voyelle dans cet environnement n'était pas aussi forte en position inaccentuée qu'en syllabe accentuée. Seuls les locuteurs GS1 et RF1 ont réalisé des voyelles antérieures :

(GS1) ' <u>s</u> ortie'	[sœʁ.ti]	(FS : [sɔʁ.ti])
' <u>o</u> rchestre'	[œʁ.ʃestʁ]	(FS : [ɔʁ.ʃestʁ])
(RF1) ' <u>p</u> orte'	[pœʁt]	(FS : [pɔʁt])

Aperçu (68) : /O/ antérieure dans la conversation libre de GS1 et RF1

Toutefois, les deux locuteurs ont également réalisé des voyelles postérieures dans le même contexte :

(GS1) 'organise'	[ɔɣ.ga.niz]	(FS : [ɔɣ.ga.niz])
'dormi'	[dɔɣ.mi]	(FS : [dɔɣ.mi])
(RF1) 'organise'	[ɔɣ.ga.niz]	(FS : [ɔɣ.ga.niz])

Aperçu (69) : /O/ postérieure dans la conversation libre de GS1 et RF1

Dans les autres occurrences du contexte, tous les autres les locuteurs ont réalisé des voyelles postérieures.

La tendance des locuteurs JL1, GS1 et YD1 de réaliser une voyelle postérieure au lieu de schwa qui s'est révélée dans le registre de la lecture se trouve confirmée dans la conversation libre des locuteurs JL1 et GS1 où les réalisations suivantes ont été observées:

(JL1) 'première fois'	[pɣəm.jəɣ#fwa]
(GS1) 'premier voyage'	[pɣəm.je#vwa.jaɜ] (2x)
'premier coup'	[pɣəm.je#ku]

Aperçu (70) : voyelle postérieure au lieu de schwa dans la conversation libre de JL1 et GS1

Il n'a pas été possible de vérifier la prononciation du locuteur YD1 dans la conversation libre. Toutes les autres occurrences de 'premier' qui ont été trouvées dans la parole spontanée des locuteurs AD1, CD1 et CL ont été réalisées comme [pɣəm.je].

Il ressort des codages qu'en syllabe fermée inaccentuée, le français roannais désobéit à la loi de position. Tout comme en syllabe fermée accentuée, la distribution de la voyelle /O/ en syllabe fermée en français roannais diffère du français méridional et ressemble au français standard.

Les données concernant la voyelle /O/ en syllabe inaccentuée ont montré que, excepté les deux cas en syllabe ouverte où le timbre était très instable dans les mots commençant par 'comm-' et pour les voyelles précédant la fricative [ɣ], la voyelle tendue est beaucoup plus répandue en syllabe ouverte qu'en français de référence. Le français de Roanne semble se ranger à côté du français méridional en montrant une distribution de la voyelle conforme à la loi de position. En syllabe fermée inaccentuée pourtant, la loi ne domine pas et une situation similaire au français standard a été supposée, avec les mêmes oppositions et neutralisations qui ont été observées en syllabe accentuée.

5.2.3 La voyelle EU

En syllabe ouverte inaccentuée, la situation pour la voyelle /EU/ est la même qu'en syllabe ouverte accentuée. Dans tous les cas, la voyelle était tendue.

	Conversation Libre			
	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Pron. pas claire	Total
Total	14	0	7	21
Pourcentage	66,67%	0,00%	33,33%	100%
Français Standard	9	5	7	21
	42,86%	23,81%	33,33%	100,00%

Tableau (58): résultats de la conversation libre du total des locuteurs pour /EU/ en syllabe ouverte inaccentuée.

Le fait que 'déjeuner' et 'abreuyoir' ont été réalisés avec voyelle était tendue, tandis qu'en français standard, on trouve une voyelle relâchée dans la syllabe ouverte inaccentuée, démontre que la voyelle /EU/ en français roannais suit les variétés méridionales et se modifie en syllabe ouverte inaccentuée en accord avec la loi de position.

En syllabe fermée inaccentuée cependant, la voyelle semble se comporter plutôt comme en français de référence.

	Lecture du texte guidé				Conversation Libre			
	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Pron. pas claire	Total	Tendue [ø]	Relâchée [œ]	Pron. pas claire	Total
Total	0	8	0	8	1	1	0	2
Pourcentage	0 %	100%	0%	100%	50%	50%	0%	100%
Français Standard	0	8	0	8	1	1	0	2
	0%	100%	0%	100%	50%	50%	0%	100%

Tableau (59) : résultats de la lecture de texte guidé et de la conversation libre du total des locuteurs pour /EU/ en syllabe fermée inaccentuée

Le tableau 59 montre que seulement deux voyelles ont été codées en parole spontanée, cependant, dans une de ces deux occurrences la voyelle /EU/ a été réalisé avec un timbre tendu devant [z] : 'heureusement' a été réalisé comme [hø.ʁøz.mã] par le locuteur CD1. Comme en position accentuée, une neutralisation de /EU/ en [ø] devant [z] avait déjà été constaté, nous sommes portées à poser que cette même neutralisation a lieu en syllabe inaccentuée. Comme en position accentuée, le timbre de /EU/ devant [n] était instable dans les mots 'jeune' et 'jeûne', il n'est pas exclu que la voyelle se comporte de la même manière dans des mots comme 'jeunement' et 'meunerie'. Dans tous les autres cas, le timbre de la

voyelle sera relâchée en accord avec la loi de position. La voyelle se comportera en syllabe fermée inaccentuée comme en français de référence, sauf pour le proverbe '*jeunement*', qui est selon le dictionnaire prononcé avec une voyelle relâchée.

5.2.4 Conclusion pour les voyelles moyennes en syllabe inaccentuée

La situation en syllabe inaccentuée est très similaire à celle en syllabe accentuée ; en syllabe ouverte, les voyelles /E/ et /EU/ se comportent selon le principe de la loi de position. Pour la voyelle /O/, le timbre de la voyelle était instable dans les deux contextes de '*comm-*' et de [ɛ] intervocalique, où il y avait des variations inter- et intra locuteur. Pourtant, le nombre important de voyelles tendues en français roannais dans des contextes où la voyelle est relâchée en français standard, indique que la loi de position est aussi pour la voyelle /O/ la tendance dominante en syllabe ouverte inaccentuée. Les données des trois voyelles en syllabe inaccentuée sont récapitulées dans le tableau 60 ci-dessous :

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Français Roannais	Français Standard	Français Roannais	Français Standard	Français Roannais	Français Standard
Tendue	96,55%	96,29%	84,37%	34,83%	66,67%	42,86%
Relâchée	2,02%	2,27%	13,94%	63,47%	0%	23,81%
Pas clair	1,43%	1,43%	1,69%	1,69%	33,33%	33,33%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (60) : Pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe ouverte inaccentuée sur l'ensemble des codages.

En syllabe fermée, la voyelle /E/ respecte comme en syllabe ouverte la loi de position. Les deux voyelles /O/ et /EU/ semblent en revanche présenter les mêmes tendances que le français de référence ; la loi de position est active, mais présente des exceptions qui sont généralisées.

Voyelle	/E/		/O/		/EU/	
	Français Roannais	Français Standard	Français Roannais	Français Standard	Français Roannais	Français Standard
Tendue	0,73%	0%	21,95%	21,95%	10%	10%
Relâchée	98,91%	99,64%	76,83%	76,83%	90%	90%
Pas clair	0,36%	0,36%	1,22%	1,22%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau (61) : Pourcentage des voyelles tendues et relâchées en syllabe fermée inaccentuée sur l'ensemble des codages.

Il s'ensuit des deux tableaux que la loi de position est appliquée en syllabe ouverte pour les trois voyelles et en syllabe fermée pour /E/. Elle est également active dans la plupart des

syllabes fermées contenant /O/ ou /EU/, ce qui présage que la loi est également généralisée en position inaccentuée.

5.3 Fidélité à la racine et harmonie vocalique

Considérons maintenant les deux tendances qui sont actives à côté de la loi de position en syllabe ouverte inaccentuée; la fidélité à la racine et l'harmonie vocalique. Il a déjà été affirmé qu'en syllabe ouverte inaccentuée, la distribution des voyelles à double timbre est conforme la loi de position. Par conséquent, il sera illustré dans ce qui suit qu'en français roannais, l'harmonie vocalique et la fidélité à la racine sont dominées par cette tendance.

Les exemples suivants, repérés dans la parole spontanée, illustrent que la fidélité à la racine est dominée par la loi de position .

LOI DE POSITION >> FIDELITE A LA RACINE :

- 'ador <u>aient</u> '	< 'adore'	[a.do.ʁɛ]	< [a.dɔʁ]	(FS : [a.dɔ.ʁɛ]	< [a.dɔʁ])
- 'dé <u>jeun</u> er'	< 'jeune'	[de.ʒø.ne] ¹³	< [ʒœn]	(FS : [de.jœ.ne]	< [ʒœn])
- 'emb <u>êt</u> ant'	< 'bête'	[ã.be.tã]	< [bet]	(FS : [ã.be.tã]	< [bet])
- 'mar <u>o</u> cain'	< 'Maroc'	[ma.ʁo.kɛ̃]	< [ma.ʁɔk]	(FS : [ma.ʁɔ.kɛ̃]	< [ma.ʁɔk])
- 'pers <u>on</u> nel'	< 'personne'	[pɛʁ.so.nɛl]	< [pɛʁ.sɔn]	(FS : [pɛʁ.sɔ.nɛl]	< [pɛʁ.sɔn])
- 'rig <u>o</u> lade'	< 'rigole'	[ʁi.go.lad]	< [ʁi.gɔl]	(FS : [ʁi.gɔ.lad]	< [ʁi.gɔl])
- 'tél <u>é</u> phoner'	< 'téléphone'	[te.le.fɔ.ne]	< [te.le.fɔn]	(FS : [te.le.fɔ.ne]	< [te.le.fɔn])

Aperçu (71) : exemples de la dominance de la loi de position par rapport à la fidélité à la racine

L'harmonie vocalique est présente chez les locuteurs, ce qui est démontré par des réalisations de voyelles inaccentuées mi-hautes devant une voyelle accentuée haute ou mi-haute. Les exemples indiquent à la fois qu'aussi l'harmonie vocalique domine la fidélité à la racine, ce qui place cette dernière contrainte en bas de la hiérarchie.

¹³ Pour les locuteurs qui réalisent le mot 'jeune' a timbre tendu, cette prononciation pourrait aussi être le résultat de la fidélité à la racine. Comme dans les autres cas la fidélité à la racine est dominée par la loi de position, nous posons que c'est cette dernière tendance qui est en œuvre.

LOI DE POSITION, HARMONIE VOCALIQUE >> FIDELITE A LA RACINE :

- 'b <u>a</u> isser'	[be.se]	< [bɛs]	(FS : [be.se]	< [bɛs])
- 'b <u>ê</u> tises'	[be.tiz]	< [bɛt]	(FS : [be.tiz]	< [bɛt])
- 'c <u>è</u> sser'	[se.se]	< [sɛs]	(FS : [se.se]	< [sɛs])
- 'r <u>en</u> ommé'	[ʁə.no.mɛ]	< [ʁɛ.nɔm]	(FS : [ʁə.no.mɛ])	< [ʁɛ.nɔm])

Aperçu (72) : exemples de la présence d'harmonie vocalique et de sa dominance par rapport à la fidélité à la racine

Il n'est dans ces réalisations pas clair si les voyelles tendues résultent de l'harmonie vocalique ou de la loi de position. Le fait que c'est la loi de position qui en est responsable, ressort des réalisations de voyelles tendues ou mi-hautes inaccentuées dans des contextes où en français standard la voyelle est relâchée ou mi-basse en accord avec la voyelle finale qui est basse ou mi-basse. L'harmonie vocalique est à son tour dominée par la loi de position.

LOI DE POSITION >> HARMONIE VOCALIQUE :

- 'ab <u>r</u> e <u>u</u> voir'	[a.bʁø.vwaʁ]	(FS : [a.bʁœ.vwaʁ])
- 'h <u>o</u> nnête'	[o.nɛt]	(FS : [ɔ.nɛt])
- 'm <u>o</u> d <u>e</u> rne'	[mo.dɛʁn]	(FS : [mɔ.dɛʁn])
- 'p <u>r</u> o <u>g</u> ramme'	[pʁo.gʁam]	(FS : [pʁɔ.gʁam])
- 't <u>o</u> nn <u>e</u> rre'	[to.nɛʁ]	(FS : [tɔ.nɛʁ])

Aperçu (73) : exemples de la dominance de la loi de position par rapport à l'harmonie vocalique

Les réalisations ci-dessous confirment qu'en syllabe ouverte inaccentuée, le français de Roanne se range à côté des deux variétés méridionales. La loi de position est la tendance dominante, ce qui donne la hiérarchie suivante :

LOI DE POSITION >> HARMONIE VOCALIQUE >> FIDELITE A LA RACINE

5.4 Conclusion générale pour Roanne

Après avoir étudié les voyelles moyennes dans les différentes syllabes, nous pouvons conclure que leur répartition en français roannais reflète la situation géographique et linguistique du point d'enquête. La variété française de Roanne peut au niveau de la répartition des voyelles à double timbre être considérée comme un compromis entre le français de référence et le français méridional : en syllabe ouverte, elle suit les variétés méridionales avec un respect général de la loi de position. En syllabe fermée, les voyelles moyennes se comportent comme en français standard ; la voyelle /E/ suit les règles de la loi de position, mais /O/ et /EU/ connaissent des exceptions généralisées. Le tableau 62 rassemble les données des syllabes accentuées et inaccentuées.

		Français standard	Français roannais	Français méridional
Syllabe ouverte				
Accentuée	/E/	-	+	+
	/O/	+	+	+
	/EU/	+	+	+
Inaccentuée	/E/	-	+	+
	/O/	-	+	+
	/EU/	-	+	+
Syllabe fermée				
Accentuée	/E/	+	+	+
	/O/	-	-	+
	/EU/	-	-	+
Inaccentuée	/E/	+	+	+
	/O/	-	-	+
	/EU/	-	-	+

Tableau (62) : fonctionnement de la loi de position pour les voyelles à double timbre dans les différentes syllabes en français standard, français roannais et français méridionale.

Dans la récapitulation des données, une simplification par rapport au français standard peut être observée pour /E/ en syllabe ouverte accentuée où en français de Roanne les oppositions entre le timbre relâché et le timbre tendu ont disparu. En syllabe ouverte inaccentuée, une simplification pareille peut être observée pour chacune des trois voyelles.

D'après ces premiers résultats obtenus, il semble que le français roannais généralise la loi de position. Il faut pourtant souligner, que les données devront encore être complétées dans certains cas pour confirmer cette conclusion. Il a déjà été remarqué que les locuteurs appartenaient tous sauf un à la tranche d'âge de 60 ans ou plus. Il était par conséquent difficile de déterminer dans des cas spécifiques si les exceptions étaient causées par une normalisation ou une simplification. Un examen détaillé des réalisations de la voyelle dans les cas de 'vraiment', 'comm-' et /O/ devant [ʁ] intervocalique chez des locuteurs d'âges différents, pourra fournir une réponse à cette question. Aussi sera-t-il nécessaire de vérifier la

prononciation des voyelles /O/ et /EU/ en syllabe fermée dans plusieurs contextes pour confirmer les hypothèses qui ont été formulées pour ces deux voyelles.

5.5 Une comparaison de deux variétés du domaine franco-provençal dans le corpus PFC : Roanne et Grenoble

Le moment est venu de comparer la distribution des voyelles moyennes dans le français de Roanne et de Grenoble. Rappelons que ces variétés françaises sont situées toutes les deux dans le domaine franco-provençal, à la jonction des dialectes d'oïl et d'oc. Une telle comparaison permettra de vérifier les similitudes entre ces deux points d'enquête. Pour les données concernant les voyelles moyennes en français grenoblois, nous nous sommes basée sur les observations de Lucci (1983), citées par D&L (2002) et Lyche (2003).

5.5.1 La voyelle /E/

En syllabe accentuée ainsi qu'en syllabe inaccentuée, la répartition de la voyelle en français roannais est soumise à la loi de position. En syllabe ouverte, seule la voyelle tendue apparaît, tandis qu'en syllabe fermée, la voyelle est toujours réalisée avec un timbre relâché.

La disparition de l'opposition entre les deux timbres de la voyelle en position finale est aussi remarquée par Lucci pour le français de Grenoble ; la majorité des ses informateurs ont prononcé une voyelle tendue en syllabe accentuée ouverte, en accord avec la loi de position. En syllabe accentuée fermée, ils ont tous employé des voyelles relâchées. Ainsi, les voyelles finales des mots '*anglais*', '*poignet*', et '*filet*' étaient tendues alors que dans les mots '*chaîne*', '*pêche*' et '*peine*', elles étaient relâchées.

La même situation se présente en syllabe ouverte inaccentuée ; Lucci y observe dans la majorité des cas « des réalisations stables, conditionnées par le type de syllabe [...] non influencées par l'écrit » (1983 : 197) Dans la syllabe initiale de '*raisonnable*' et dans la syllabe prétonique inaccentuée de '*constellé*' entre autres, la voyelle inaccentuée était pour la plupart des informateurs dans les deux registres tendue. La même tendance a été observée dans le corpus de Roanne dans la syllabe prétonique du mot '*embêtant*'. Une différence entre les deux variétés se manifeste en syllabe fermée accentuée, où en français roannais, la loi de position a été appliquée par les locuteurs dans les deux registres. Lucci, cependant, y remarque chez ses informateurs grenoblois une forte variabilité en situation de lecture. Il note pourtant qu'en situation d'entretien oral, c'est la structure syllabique qui prime. Ainsi, il a trouvé chez quelques locuteurs des voyelles inaccentuées tendues dans les mots '*piédestal*' et '*escargots*' dans le registre de la lecture tandis qu'en situation d'entretien, ces mots étaient

réalisés avec une voyelle inaccentuée relâchée. Le fait que la loi de position est responsable de la distribution de la voyelle /E/ en français grenoblois, est confirmé par D&L (2002 :7) et Lyche (2003 : 357) qui remarquent que « la voyelle fermée est toujours présente en position libre alors que la voyelle ouverte apparaît exclusivement en syllabe fermée que celle-ci soit accentuée ou non ».

5.5.2 La voyelle /O/

En français de Roanne, la voyelle est toujours tendue en syllabe ouverte, mais l'opposition des deux timbres est présente en syllabe fermée, accompagnée des mêmes neutralisations qu'on rencontre en français standard ; devant [z], comme dans le mot '*chose*', seule la voyelle tendue apparaît. La fricative [ʁ] par contre, n'est précédée que par une voyelle relâchée, dans par exemple '*aéroport*'.

Pour le français de Grenoble, Lucci remarque qu'en syllabe fermée accentuée, la situation est également identique à celle du français parisien et note la présence du timbre tendu de la voyelle dans des mots ayant un accent circonflexe dans la graphie, tels que '*drôle*', '*aumône*' etc. D&L et Lyche confirment sur la base des données PFC que l'opposition [o]~[ɔ] en syllabe fermée accentuée est conforme au français de référence, mais que les locuteurs âgés tendent à réaliser plus le timbre tendu que les jeunes. Ils notent également que le français de Grenoble connaît les mêmes neutralisations de /O/ en [o] devant [z] et en [ɔ] devant [ʁ] que le français standard. Ces données montrent que les deux variétés se comportent de manière identique en syllabe accentuée.

En syllabe ouverte inaccentuée, les deux variétés semblent également se comporter de manière similaire. Les informateurs roannais ont réalisé dans la quasi-totalité des cas une voyelle tendue inaccentuée, dans des contextes où la voyelle est relâchée en français standard aussi, par exemple dans '*téléphoner*' et '*marocain*'. Les données de Lucci présentent une même situation pour le français grenoblois, où la majorité des informateurs ont également prononcé une voyelle tendue dans la syllabe non finale des mots comme '*odieux*'. Pour les voyelles en syllabe fermée inaccentuée, Lucci ne disposait que de deux mots, à savoir '*austérité*' et '*augmenter*' qui étaient tous les deux réalisés avec une voyelle tendue par les locuteurs. Comme pour ce contexte les données du français roannais n'ont généré que les deux mots '*autrement*' et '*autrefois*', une comparaison fine n'est pas possible, même s'il apparaît que dans les deux variétés, la voyelle tendue est possible en syllabe fermée inaccentuée.

5.5.3 La voyelle /EU/

Les données PFC de Roanne ont démontré qu'en syllabe accentuée, cette variété se comporte à peu près de la même manière que le français standard. En syllabe ouverte, la voyelle est toujours tendue, alors qu'en syllabe fermée, il existe des neutralisations en [ø] et en [œ]. La neutralisation en [ø] s'est manifestée devant [z] dans les réalisations du mot '*creuse*' dans la lecture de la liste des mots et dans le mot '*religieuse*', la seule occurrence de /EU/ accentuée devant [z] en parole spontanée. Aussi, la voyelle tendue a été repérée devant [ʁ] dans les réalisations de '*feutre*' dans la liste de mots. Une neutralisation en [œ] a été observée devant la fricative fermante [ʁ], dans entre autres '*vendeur*' et '*chauffeur*'. L'opposition des deux timbres dans la paire minimale '*jeune*'~ '*jeûne*' pourtant, ne s'est manifestée que chez une minorité des locuteurs roannais. Dans la plupart des cas, ils ont opté pour la voyelle tendue dans les deux mots.

Les réalisations de la voyelle /EU/ des informateurs de Lucci dans les syllabes fermées ressemblaient également beaucoup à celles du français standard, mais elles aussi ne correspondaient pas sur tous les points. Il a observé que, dans des syllabes accentuées fermées par [z], le timbre n'était pas toujours tendu en situation de dialogue. Dans le registre de la lecture pourtant, la plupart des locuteurs réalisant une voyelle relâchée en dialogue ont produit une voyelle tendue. D&L ont observé dans les données PFC une tendance des locuteurs âgés à appliquer la loi de position, tandis que les jeunes ont prononcé une voyelle tendue selon la norme parisienne. Pourtant, les mots '*feutre*' et '*creuse*' étaient produits avec une voyelle tendue, et D&L concluent qu'en général, la voyelle connaît en syllabe fermée accentuée les mêmes exceptions généralisées que le français standard.

Outre l'instabilité devant la consonne fermante [z], Lucci a noté une variabilité pour plusieurs mots comme '*meuble*' et '*jeune*' ou certains locuteurs ont préféré un timbre tendu. D&L et Lyche remarquent la même chose pour la paire minimale '*jeune*'~ '*jeûne*' dans les données PFC de Grenoble, où les locuteurs âgés ont réalisé une voyelle tendue et les locuteurs plus jeunes ont préféré la voyelle relâchée. Aussi affirment-ils que les locuteurs âgés ont produit plus de timbres tendus dans d'autres syllabes fermées. Il n'a pas été possible de vérifier si dans la variété roannaise, la loi de position était aussi en train de s'étendre à la voyelle /EU/ en syllabe fermée, pourtant, la tendance à prononcer une voyelle à timbre tendu dans '*jeune*' ~ '*jeûne*' est aussi vraie pour cette variété.

En syllabe fermée inaccentuée, Lucci observe chez quelques locuteurs grenoblois la tendance à ouvrir la voyelle devant [z] dans le mot '*malheureusement*'. Pourtant, il y a des variations intra locuteur, qu'il explique par une insécurité linguistique causée par les deux tendances contradictoires de la loi de position et l'analogie ou la fidélité à la racine. Comme dans les données de Roanne, il n'y avait qu'une seule occurrence de la voyelle inaccentuée devant [z] dans '*heureusement*', qui était réalisée avec un timbre tendu, il était impossible de vérifier si cette insécurité existe aussi chez les locuteurs roannais.

En syllabe ouverte accentuée et inaccentuée enfin, les deux variétés se comportent de manière analogue et appliquent, contrairement au français standard, dans tous les cas la loi de position. Ainsi, dans le mot '*déjeuner*', qui est d'après le Petit Robert 2006 prononcé avec une voyelle inaccentuée relâchée en français standard, les informateurs roannais comme les informateurs grenoblois ont employé une voyelle tendue.

5.5.4 Conclusion

On peut conclure que les deux variétés françaises de Roanne et de Grenoble semblent coïncider et diverger avec le français standard sur les mêmes points. Ainsi, sans compter les quelques variabilités notées par Lucci pour le français de Grenoble et l'instabilité du timbre dans la paire minimale '*jeune*' ~ '*jeune*' dans les deux variétés, le français grenoblois et roannais connaissent les mêmes oppositions et neutralisations que le français standard pour /O/ et /EU/ en syllabe fermée accentuée :

/O/	<i>Roanne/Grenoble</i>	<i>Français standard (Petit Robert 2006)</i>
' <i>rau<u>q</u>ue</i> ' ~ ' <i>ro<u>c</u></i> '	[ʁok] ~ [ʁɔk]	[ʁok] ~ [ʁɔk]
' <i>sau<u>t</u>e</i> ' ~ ' <i>sot<u>t</u>e</i> '	[sot] ~ [sɔt]	[sot] ~ [sɔt]
' <i>al<u>o</u>rs</i> '	[a.lɔʁ]	[a.lɔʁ]
' <i>cho<u>s</u>e</i> '	[ʃoz]	[ʃoz]
/EU/		
' <i>chale<u>u</u>r</i> '	[ʃa.lœʁ]	[ʃa.lœʁ]
' <i>creu<u>s</u>e</i> '	[kʁøz]	[kʁøz]
' <i>feut<u>r</u>e</i> '	[fœʁ]	[fœʁ]

Aperçu (74) : oppositions et neutralisations pour /O/ et /EU/ en syllabe fermée accentuée dans le français de Grenoble, le français de Roanne et le français standard

De même, elles respectent la loi de position dans les mêmes contextes, à savoir pour /E/ en syllabe fermée accentuée et inaccentuée et pour /O/ et /EU/ en syllabe ouverte accentuée.

/E/ (acc.)	<i>Roanne/Grenoble</i>	<i>Français standard (Petit Robert 2006)</i>
' <u>m</u> ême'	[mɛm]	[mɛm]
'p <u>è</u> re'	[pɛʁ]	[pɛʁ]
/E/ (inacc.)		
' <u>E</u> spagne'	[ɛs.pɑ̃]	[ɛs.pɑ̃]
'in <u>e</u> xpl <u>ic</u> able'	[i.nɛks.pli.kabl]	[i.nɛks.pli.kabl]
/O/	<i>Roanne/Grenoble</i>	<i>Français standard (Petit Robert 2006)</i>
'b <u>i</u> str <u>o</u> t'	[bi.stʁo]	[bi.stʁo]
'g <u>o</u> s'	[gʁo]	[gʁo]
/EU/		
'm <u>e</u> r <u>ve</u> ill <u>e</u> ux'	[mɛʁ.vɛ.jø]	[mɛʁ.vɛ.jø]
'p <u>e</u> '	[pø]	[pø]

Aperçu (75) : concordances avec le français standard pour /E/ en syllabe fermée accentuée et inaccentuée /O/ et /EU/ en syllabe ouverte accentuée

Les divergences avec le français standard se manifestent en syllabe ouverte accentuée pour la voyelle /E/ et en syllabe ouverte inaccentuée pour les voyelles /E/, /O/ et /EU/, où la loi de position est la tendance dominante à Grenoble et à Roanne, pendant qu'en français standard, la voyelle inaccentuée peut être relâchée sous l'influence de l'harmonie vocalique ou de la fidélité à la racine :

/E/(acc.)	<i>Roanne/Grenoble</i>	<i>Français standard (Petit Robert 2006)</i>
' <u>é</u> tait' ~ ' <u>é</u> té'	[e.te] ~ [e.te]	[e.tɛ] ~ [e.te]
'inter <u>ê</u> t'	[ɛ̃.te.ʁɛ]	[ɛ̃.te.ʁɛ]
/E/ (inacc.)		
'pl <u>a</u> isanter'	[plɛ.zã.te]	[plɛ.zã.te]
'r <u>a</u> isonnable'	[ʁɛ.so.nabl]	[ʁɛ.sɔ.nabl]
/O/		
' <u>o</u> dieux'	[o.djø]	[ɔ.djø]
'r <u>i</u> golade'	[ʁi.go.lad]	[ʁi.go.lad]

	/EU/	
' <u>abre</u> voir'	[a.bʁø.vwa]	[a.bʁœ.vwa]
' <u>déj</u> euner'	[de.jø.ne]	[de.jœ.ne]

Aperçu (76) : divergences avec le français standard en syllabe ouverte accentuée pour /E/ et en syllabe ouverte inaccentuée pour /E/, /O/ et /EU/

Les variétés de Roanne et de Grenoble sont pratiquement identiques au niveau de la répartition des voyelles à double timbre et semblent toutes les deux « refléter la présence d'une zone charnière entre le nord et le sud » (D&L 2002:7). Il reste pourtant à vérifier, si en français roannais les jeunes locuteurs produisent aussi de plus en plus de timbres relâchés pour /O/ et /EU/ en syllabe ouverte accentuée.

Une telle étude pourrait être réalisée en complétant le corpus puisque les enregistrements actuels disponibles du point d'enquête de Roanne ne concernent que des locuteurs de 58 à 82 ans.

Chapitre 6 : Une analyse des voyelles moyennes dans la théorie d'optimalité

Durand et Lyche (2002) proposent de rendre compte du comportement des voyelles moyennes dans les variétés méridionales et la variété grenobloise dans le cadre de la théorie d'optimalité. Tout d'abord, nous considérons leur analyse de la loi de position telle qu'elle décrit le français méridional. Ensuite, le traitement des exceptions généralisées dans les variétés franco-provençales sera présenté. Nous terminerons par les hiérarchies de contraintes pour les différentes variétés françaises.

6.1 La loi de position du français méridional formulée en contraintes

L'analyse de D&L se fait dans le cadre de la théorie d'optimalité (OT). Cette théorie part de l'idée qu'il existe un ensemble de contraintes universelles. Chaque langue classe ces contraintes, qui sont souvent contradictoires, de sa propre façon et la phonologie de cette langue est le produit de l'interaction de ces contraintes (D&L 2002 : 7). La loi de position peut aussi être vue comme un résultat de l'interaction de plusieurs contraintes.

D&L proposent que la différence entre les voyelles relâchées et les voyelles tendues peut être interprétée comme une différence de poids : une voyelle tendue est constituée de deux mores et est plus lourde qu'une voyelle relâchée, qui ne compte qu'une seule more. La loi de position peut maintenant être vue comme la préférence en français d'avoir deux mores dans une syllabe. Dans OT, ceci peut être traduit par la contrainte BIMORE, qui exprime la bonne formation de la syllabe en français :

BIMORE : une syllabe est constituée de deux mores.

Prenons comme exemple le mot '*bête*', même si la voyelle dans l'input était sous-spécifiée pour le trait 'tendu', la forme sortirait comme [bet], puisque la voyelle contient deux mores.

Une forme comme *[bet] ne gagnera pas, parce que la syllabe contient 3 mores.

Cette contrainte ne rend pas compte toute seule de la loi de position. D&L présentent trois autres contraintes syllabiques qui s'ajoutent à BIMORE :

NOYAU : Une syllabe sans noyau est illicite.

NO CODA : Une syllabe ne comprend pas de coda.

HIE-SON : Les constituants de l'attaque et de la coda d'une syllabe respectent la hiérarchie de la sonorité.¹⁴

¹⁴ La hiérarchie de sonorité (Féry 2001 : 11) : Pauses>>Fricatives>>Nasales>>Liquides>>Glides>>Voyelles

Ce sont toutes des contraintes de marque, qui visent à ce que la forme de sortie soit la moins marquée possible. Comme la contrainte BIMORE occupe une position dominante dans la hiérarchie, la loi de position peut être considérée comme « l'émergence du non marqué » (Féry, 2001 : 2) Pour éviter des suppressions ou insertions de segments, les contraintes de marque sont accompagnées de contraintes de fidélité qui veillent à ce que la forme de sortie soit la plus fidèle possible à la forme de base.

MAX : La forme de base est entièrement présente dans la forme de sortie (pas d'effacements).

DEP : La forme de sortie ne contient pas d'éléments absents dans la forme de base. (pas d'insertions).

Les deux contraintes de fidélité doivent dominer les contraintes de marque, ainsi que le montre le tableau 63. Un astérisque indique que la forme de sortie transgresse la contrainte, le point d'exclamation signale que cette transgression est rédhibitoire et exclut la forme comme forme optimale. Le candidat optimal est indiqué par ☞ :

/bEt/	MAX	DEP	BIMORE
a) ☞ bet.			
b) bet.			*!
c) be.tə		*!	
d) bɛ.	*!		*

Tableau (63) : analyse de 'bête'

La forme a) sort comme optimale, puisqu'elle ne transgresse aucune des contraintes. Pour raison de place, nous suivons D&L en ne prenant pas en considération les deux contraintes de fidélité dans les tableaux suivants. Par conséquent, seulement des candidats possibles qui respectent MAX et DEP seront envisagés.

Si une syllabe ne peut contenir que deux mores, des mots comme 'perte', 'porte' et 'heurte' semblent constituer un problème ; la syllabe est fermée par deux consonnes et contient trois mores. D&L (2002 : 8) suggèrent que « si l'on exige que les syllabes soient maximalelement bimoriques, on est amené à poser des consonnes extra-syllabiques. » Ces consonnes extra-syllabiques forment une attaque suivie d'un noyau vide : 'perte', 'porte' et 'heurte' seront considérés comme bisyllabiques : la première syllabe, qui a deux mores, est suivie d'une syllabe sans noyau : [pɛʁ.t], [pɔʁ.t], [œʁ.t]. D&L suivent dans ce point de vue Féry (2001), qui a également invoqué l'existence de semi-syllabes dans son analyse du français standard. Dans la hiérarchie que proposent D&L pour les contraintes de marque

mentionnées ci-dessus, HIE-SON et BIMORE doivent dominer NOYAU et NOCODA pour pouvoir éliminer les syllabes fermées par plus d'une consonne ainsi que les syllabes sans coda, qui seront dans beaucoup de cas monomorphiques. Pour rendre compte de la loi de position, ils présentent la hiérarchie suivante :

HIE-SON, BIMORE >> NOYAU, NOCODA

Le fonctionnement des contraintes dans cette hiérarchie est illustré dans le tableau 64 :

/pOʁt/	HIE-SON	BIMORE	NOYAU	NOCODA
a) pɔʁt.		*!		**
b) \curvearrowright pɔʁ.t			*	*
c) pɔ.ʁt	*!	*	*	
d) pɔʁt		*!*		**
e) pɔʁ.t		*!	*	*
f) pɔ.ʁt	*!		*	

Tableau (64) : analyse de 'porte'

Dans la sortie optimale [pɔʁ.t], la syllabe fermée enferme une voyelle relâchée. Les deux contraintes NOYAU et NOCODA sont transgressées par cette forme, ce qui n'est pourtant pas rédhibitoire, puisque la satisfaction de BIMORE est plus importante. Une forme de sortie comme *[pɔ] par exemple, qui respecte les deux contraintes NOYAU et NOCODA, ne sera jamais choisie comme optimale parce qu'elle est monomorphique et ne répond pas aux exigences de la syllabe idéale. Le candidat optimal ne peut jamais transgresser BIMORE, ce qui devient clair dans le tableau suivant, où le candidat *[pœ] est exclu parce qu'il ne contient qu'une more, par conséquent, la forme optimale contient une voyelle tendue:

/pEU/	HIE-SON	BIMORE	NOYAU	NOCODA
a) \curvearrowright pø.				
b) pœ.		*!		

Tableau (65) : analyse de 'peu'

Il ressort des tableaux 64 et 65 que la hiérarchie proposée par D&L rend compte des voyelles moyennes dans les syllabes fermées et ouvertes et que leur répartition peut être expliquée à l'aide de la contrainte BIMORE. C'est cette contrainte qui joue un rôle très important dans la distribution de voyelles moyennes dans le français du Midi. La hiérarchie peut également être appliquée à la plus grande partie des voyelles moyennes accentuées en français grenoblois et de ce fait aussi à la majorité des voyelles en français de Roanne. Pourtant, en français de

Grenoble et de Roanne, il y a des exceptions à la loi de position en syllabe fermée accentuée pour /O/ et /EU/ qui ne peuvent pas être expliquées à l'aide de la hiérarchie présente. L'approche de D&L de ces exceptions sera exposée ci-dessous.

6.2 Exceptions à la loi de position

Dans le traitement des exceptions à la loi de position en français grenoblois par D&L, la loi de position est considérée comme une généralisation forte. Les exceptions sont vues comme des anomalies auxquelles la dynamique du système va s'attaquer et qu'elle va tenter d'éliminer (2002 : 9) Il y aura donc des variations inter ou intra locuteurs, ce qui est vrai pour la voyelle /EU/ suivie de [z] en français de Grenoble et pour /O/ devant [z] en français roannais, où une variation de la voyelle a été remarquée chez deux informateurs dans le mot '*ch_{ose}*'.

Les deux variétés de Grenoble et de Roanne présentent la même exception généralisée ; /O/ ou /EU/ devant [z] sont neutralisés en respectivement [o] et [ø]. D&L rendent compte de ce phénomène en invoquant une contrainte sur la coda qui interdit une fricative dentale sonore d'être en cette position :

CODACOND : Une fricative dentale sonore est toujours en position d'attaque

Des mots comme '*ch_{ose}*' et '*dans_{euse}*' sont par conséquent réalisés comme [ʃo.z] et [dã.sø.z]. Dans les deux formes, la voyelle est tendue et BIMORE est respecté, la contrainte CODACOND sera alors placée après BIMORE dans la hiérarchie. Le fonctionnement de CODACOND pour '*ch_{ose}*' est précisé dans le tableau ci-dessous.

/ʃOz/	BIMORE	CODACOND	NOYAU	NOCODA
a) ʃɔz.		*!		*
b) ʃɔ.z	*!		*	
c) ʃoz.	*!	*		*
d) ʃø.z			*	

Tableau (69) : analyse de '*ch_{ose}*' à l'aide de CODACOND

Le mot '*dans_{euse}*' ainsi que d'autres mots se terminant par *-ose* ou *-euse*, peuvent être traités de la même manière. Pourtant, la hiérarchie posera des problèmes quand la forme de

base est un mot comme 'aise', où la voyelle /E/ qui précède [z] n'est jamais tendue. Un tel mot sera avec la hiérarchie présente analysé de la façon suivante :

/Ez/	BIMORE	CODACOND	NOYAU	NOCODA
a) ☺ εz.		*!		*
b) ε.z	*!		*	
c) ez.	*!	*		*
d) ☺ ☞ e.z			*	

Tableau (70) : analyse de 'aise' (a)

La forme optimale d) contient une voyelle tendue devant, tandis que une telle réalisation n'est pas possible en français. Pour résoudre ce problème, D&L proposent deux hiérarchies différentes pour les mots se terminant par [z] : les mots contenant les voyelles /O/ ou /EU/ suivent la hiérarchie ci-dessus, tandis que pour les mots contenant la voyelle /E /, la contrainte CODACOND sera dominée par NOYAU :

/Ez/	BIMORE	NOYAU	CODACOND	NOCODA
a) ☞ εz.			*	*
b) ε.z	*!	*		
c) ez.	*!		*	*
d) e.z		*!		

Tableau (71) : analyse de 'aise' (b)

La hiérarchie BIMORE>>NOYAU>>CODACOND>>NOCODA est la hiérarchie dite 'générale' qui est également en œuvre dans les variétés méridionales. Certains mots comme entre autres 'ose' et 'danseuse', ont une hiérarchie spécifique de contraintes. Cette analyse correspond à l'approche de D&L, pour qui les exceptions doivent être considérées comme des anomalies : la hiérarchie générale rend compte de la forme 'aise', qui est régulière puisqu'elle respecte la loi de position, tandis que les exceptions comme 'ch_ose' sont traitées par une hiérarchie déviante, une co-phonologie. Au moment où la dynamique du système va s'attaquer à ces formes, la co-phonologie qui existe pour les formes déviantes va disparaître.

Outre les exceptions généralisées qui ont été traitées ci-dessus, il existe en français de Roanne et de Grenoble les oppositions dans les paires minimales. Comme toutes les consonnes de coda sont à la source de ces oppositions (Lyche 2003 : 367), il n'est pas possible de formuler des contraintes générales sur les codas. Ainsi, en français roannais les

oppositions se sont produites devant des consonnes nasales ([kon] vs. [bɔn]), des fricatives ([gɔʃ] vs. [pɛʃ]) et des liquides ([dʁɔl] vs. [ekɔl]). D&L font pour ces formes appel à un marquage lexical. À certaines voyelles finales sont associées deux mores dans le lexique ; celles-ci sont marquées tendues même si elles se trouvent en syllabe fermée. Ainsi, la voyelle dans 'cône', 'gauche' et 'drôle' est pré spécifiée avec deux mores et une suppression d'une more aura comme conséquence la transgression de la contrainte de fidélité MAX. Féry (2001 : 28) formule une sous-contrainte de MAX : IDENT(μ), qui ordonne que toute more dans la forme de base soit préservée dans la forme de sortie. Cette contrainte est placée devant BIMORE :

/gɔμμʃ/	IDENT(μ)	BIMORE	NOYAU	NOCODA
a) $\text{g}\text{ɔ}\text{μ}\text{μ}\text{.}\text{ʃ}$			*	
b) $\text{g}\text{ɔ}\text{μ}\text{μ}\text{ʃ}\text{μ}$.		*!		*
c) $\text{g}\text{ɔ}\text{μ}\text{.}\text{ʃ}$	*!	*	*	
d) $\text{g}\text{ɔ}\text{μ}\text{ʃ}\text{μ}$.	*!			*

Tableau (73) : analyse de 'gauche'

Pour les locuteurs grenoblois qui réalisent des mots comme 'meuble' avec une voyelle tendue, le même traitement d'exception peut être considéré, il en est de même pour les locuteurs roannais qui prononcent 'jeune' avec une voyelle tendue.

/ʒɛUμμn/	IDENT(μ)	BIMORE	NOYAU	NOCODA
a) $\text{ʒ}\text{ɛ}\text{μ}\text{μ}\text{.}\text{n}$			*!	
b) $\text{ʒ}\text{ɛ}\text{μ}\text{μ}\text{n}\text{μ}$.		*!		*
c) $\text{ʒ}\text{ɛ}\text{μ}\text{.}\text{n}$	*!	*	*	
d) $\text{ʒ}\text{ɛ}\text{μ}\text{n}\text{μ}$.	*!			*

Tableau (74) : analyse de 'jeune' réalisé avec une voyelle tendue

Une simplification au niveau de l'opposition des deux timbres peut être expliquée par la perte d'importance de la contrainte IDENT(μ) dans la hiérarchie, ce qui aura pour conséquence que le candidat optimal devra respecter BIMORE et la loi de position sera obéie. Ainsi, dans le cas de 'gauche', par suite du respect de BIMORE, une more sera supprimée et la forme [gɔʃ] sortira comme optimale :

/gɔμμɥ/	BIMORE	NOYAU	NOCODA	IDENT(μ)
a) gɔμμ.ɥ		*!		
b) gɔμμɥμ.	*!		*	
c) ɟɔμ.ɥ	*!	*		*
d) ɟɔμɥμ.			*	*

Tableau (75) : analyse de 'gauche' après la perte d'importance de la contrainte IDENT(μ)

Au vu des ressemblances que nous avons mises au jour entre Roanne et Grenoble, les deux solutions que proposent D&L pour rendre compte des exceptions à la loi de position dans le français de Grenoble, sont également applicables à la variété roannaise, qui présente les mêmes oppositions et neutralisations en position accentuée. Dans les deux variétés, la contrainte CODACOND est active et il existe des paires minimales où pour une des deux formes un marquage lexical est indispensable.

6.3 Les voyelles en position inaccentuée

D&L ne traitent que brièvement les voyelles en position inaccentuée. Dans leur analyse, le français de Grenoble suit la même hiérarchie que les variétés méridionales en appliquant l'ordre : LOI DE POSITION >> HARMONIE VOCALIQUE >> FIDELITE A LA RACINE. Dans le chapitre précédent, il a déjà été confirmé que le français roannais se range à côté de ces variétés et applique le même ordre de contraintes. Pour compléter l'analyse dans le cadre de la théorie d'optimalité, cette hiérarchie sera illustrée à l'aide de trois tableaux.

En français roannais, la voyelle était dans tous les cas tendue en syllabe ouverte. Pourtant, cela ne veut pas forcément dire que la loi de position soit dominante, ces formes peuvent aussi être la conséquence de l'harmonie vocalique, par exemple dans [be.tiz], ou même de la fidélité à la racine, par exemple dans [do.sje] (< [do]). Certaines prononciations des locuteurs roannais ont cependant permis d'établir la bonne hiérarchie de tendances. Ainsi, une réalisation du type [ma.ʁo.kɛ̃] (<[ma.rɔk]) affirme que FIDELITE A LA RACINE est dominée par LOI DE POSITION:

/ma.ʁo.kɛ̃/	LOI DE POSITION	HARMONIE VOC	FIDELITE RACINE
a) ɟ ma.ʁo.kɛ̃			*
b) ma.ʁo.kɛ̃	*!		

Tableau (76) : analyse de 'marocain' : LOI DE POSITION >> FIDELITE A LA RACINE

La prononciation [be.tiz] (<[bet]) montre ensuite, que la fidélité à la racine est également dominée par l'harmonie vocalique :

/bEtiz/	HARMONIE VOC	LOI DE POSITION	FIDELITE RACINE
a) be.tiz			*
b) bɛ.tiz	*!	*	

Tableau (77) : analyse de 'bêtise' : HARMONIE VOCALIQUE >> FIDELITE A LA RACINE

Cette forme ne permet pourtant pas d'établir une relation de dominance entre la loi de position et l'harmonie vocalique. La réalisation [to.nɛʁ] enfin, apporte la solution :

/tO.nɛʁ/	LOI DE POSITION	HARMONIE VOC	FIDELITE RACINE
a) to.nɛʁ		*	
b) tɔ.nɛʁ	*!		

Tableau (78) : analyse de 'tonnerre' : LOI DE POSITION >> HARMONIE VOCALIQUE

Il devient clair dans les tableaux de 'marocain' et de 'tonnerre' que la loi de position est la contrainte dominante, puisque les candidats optimaux peuvent transgresser respectivement FIDELITE A LA RACINE et HARMONIE VOCALIQUE sans que ce soit rédhibitoire. La transgression de LOI DE POSITION par contre, les exclut d'être considérés comme forme optimale. Le fait que dans [betiz] la contrainte FIDELITE A LA RACINE puisse être transgressée mais que ce n'est pas le cas pour HARMONIE VOCALIQUE, montre que cette contrainte se place entre LOI DE POSITION et FIDELITE A LA RACINE. Les tableaux 76, 77 et 78 témoignent que la hiérarchie que proposent D&L pour le français de Grenoble s'applique tout à fait au français roannais.

6.4 Conclusion

Etant donné que la répartition des voyelles moyennes dans la variété française de Roanne est quasi identique à celle du français grenoblois, la co-phonologie que proposent D&L pour le français de Grenoble s'applique également au français roannais

En syllabe inaccentuée, la hiérarchie des contraintes est la même pour le français méridional et le français franco-provençal :

LOI DE POSITION >> HARMONIE VOCALIQUE >> FIDELITE A LA RACINE

En syllabe accentuée, si l'application générale de la loi de position correspond :

(1) MAX, DEP >> HIE-SON, BIMORE >> NOYAU >> CODACOND >> NOCODA
>> IDENT(μ)

Le français de Roanne et de Grenoble nécessite une co-phonologie pour les voyelles /O/ et /EU/ qui ont un marquage lexical pour certains items et qui sont neutralisés en [o] et [ø] devant [z] :

(2) IDENT(μ), MAX, DEP >> HIE-SON, BIMORE >> CODACOND >> NOYAU
>> NOCODA

Conclusion

L'objectif de ce travail était de contribuer à l'étude de la distribution des voyelles moyennes faite par Durand et Lyche (2002) sur les variétés méridionales et les données de Grenoble du corpus PFC.

Dans un premier temps, nous avons réexaminé l'effet de la loi de position dans les corpus d'Aix Marseille et de Toulouse. Nos observations confirment les résultats exposés par D&L : dans les deux variétés du français, la loi de position régit la distribution des voyelles moyennes en position accentuée. En syllabe inaccentuée, les tendances de l'harmonie vocalique et de la fidélité à la racine se trouvent dominées par la loi de position et on trouve, comme en syllabe accentuée, toujours une voyelle tendue en syllabe ouverte. Notre étude a montré que les syllabes fermées inaccentuées, qui n'ont pas été traitées par D&L, renfermaient toujours une voyelle relâchée. L'inventaire phonémique concernant les voyelles moyennes peut par conséquent être résumé de la manière suivante :

E O EU

L'analyse approfondie du français d'Aix Marseille et de Toulouse, à l'aide de notre système de codage conçu pour les voyelles moyennes, a apporté des données détaillées pour les deux points d'enquête. Grâce à un groupe de contrôle virtuel de locuteurs du français de référence, l'étude a pu montrer les divergences et les concordances entre la prononciation du français méridional et le français standard pour /E/, /O/, /EU/ dans tous les contextes. Notre recherche a également révélé que les contextes dans lesquels se sont produites le plus souvent les exceptions à la loi de position sont exactement les mêmes contextes où il existe des oppositions en français de référence. Ainsi, dans la parole surveillée, c'étaient les mots commençant par la racine '*comm-*' qui étaient susceptibles à être réalisés avec une voyelle relâchée. La voyelle finale de '*auraient*' dans la séquence '*auraient même*' a aussi été dans plusieurs cas prononcée avec un timbre relâché dans la lecture du texte.

Nous avons pu constater également un fait qui serait très intéressant de reprendre dans des recherches futures concernant la voyelle inaccentuée dans l'adverbe '*vraiment*' qui connaissait des variations inter et intra locuteur dans les deux enquêtes aussi bien en parole surveillée qu'en parole spontanée. Comme c'étaient surtout les jeunes locuteurs qui ont réalisé le timbre relâché, il sera intéressant de vérifier s'il existe une tendance vers la norme au niveau de cet adverbe parmi ce groupe de locuteurs. Un autre aspect qui mérite encore d'être étudié de plus près est la voyelle /E/ en syllabe ouverte inaccentuée dans des mots tels que

'*saison*', '*embêtant*', '*paraissait*' où la norme prescrit une voyelle relâchée. Notre recherche des deux enquêtes méridionales n'a pas fourni une conclusion définitive sur son emploi dans ce contexte.

Pour compléter l'étude faite sur Grenoble, nous avons pris les données d'un point d'enquête appartenant à la même région franco-provençale : celui de Roanne. Etant donné que c'était la première fois que les voyelles moyennes dans ce point d'enquête étaient étudiées, les résultats de l'analyse ont apporté de nouvelles connaissances sur le fonctionnement de la loi de position dans cette variété du français franco-provençal et ont permis de comparer ce fonctionnement à celui du français de référence, du français du Midi et du français grenoblois.

Les nouvelles données ont montré que le français de Roanne, tout comme le français de Grenoble étudiée par D&L (2002), a consenti à un compromis entre les oppositions vocaliques du français de référence et le respect de la loi de position du français méridional et confirme l'existence d'une zone de transition entre les variétés septentrionales et méridionales.

En syllabe ouverte accentuée et inaccentuée, elle impose une distribution systématique aux trois voyelles qui sont toujours tendues en accord avec la loi de position.

En syllabe fermée accentuée et inaccentuée, le français roannais connaît les mêmes oppositions et neutralisations que le français de référence ; la voyelle /E/ suit les règles de la loi de position et est toujours relâchée mais pour les voyelles /O/ et /EU/, les deux timbres sont en concurrence. Toutefois, les variétés de Roanne et de Grenoble divergent toutes les deux du français standard pour les oppositions de timbres de /OE/. En effet, nous avons pu détecter la réalisation du timbre tendu dans les deux mots de la paire minimale '*jeune*' ~ '*jeûne*'.

L'inventaire phonémique pour les voyelles à double timbre dans le français roannais et grenoblois se résume comme suit :

E o/ɔ ø/œ

Bien que la distribution des voyelles moyennes semble être identique dans les deux variétés franco-provençales, notre étude a révélé quelques réalisations typiques à la variété roannaise. Ainsi, nous avons pu constater chez plusieurs locuteurs une antériorisation de la voyelle accentuée relâchée [ɔ] en [œ] devant [ʁ] dans des mots comme '*alors*', '*hors*', '*bord*' qui devenaient homonymes avec '*à l'heure*', '*heure*' et '*beurre*'. En syllabe inaccentuée, la voyelle a été également antériorisée par deux locuteurs. Une autre réalisation typique qui a été

repérée chez deux locuteurs dans les deux registres était la prononciation de la voyelle postérieure [ɔ] au lieu de [ə] dans le mot '*premier*'.

Le tableau récapitulatif ci-dessous résume les nouveaux résultats concernant les voyelles moyennes en français roannais et permet de les comparer au français de référence, au français du Midi et au français grenoblois.

		Français roannais	Français standard	Français méridional	Français grenoblois
CV					
Acc.	/E/	Respect de la LDP	Oppositions de timbre Paires minimales	Respect de la LDP	Respect de la LDP
	/O/	Respect de la LDP	Respect de la LDP	Respect de la LDP	Respect de la LDP
	/EU/	Respect de la LDP	Respect de la LDP	Respect de la LDP	Respect de la LDP
Inacc.	/E/	Respect de la LDP	Oppositions de timbre * Fidélité à la racine * Harmonie vocalique	Respect de la LDP	Respect de la LDP
	/O/	Respect de la LDP	Oppositions de timbre * Fidélité à la racine * Harmonie vocalique	Respect de la LDP	Respect de la LDP
	/EU/	Respect de la LDP	Oppositions de timbre * Fidélité à la racine * Harmonie vocalique	Respect de la LDP	Respect de la LDP
CVC					
Acc.	/E/	Respect de la LDP	Respect de la LDP	Respect de la LDP	Respect de la LDP
	/O/	Oppositions de timbre * Paires minimales * Neutralisation en voyelle relâchée devant [ʁ], * Antériorisation de [ɔ] en [œ] devant [ʁ] par quelques locuteurs * Neutralisation en [o] devant [z]	Oppositions de timbre * Paires minimales * Neutralisation en [ɔ] devant [ʁ] * Neutralisation en [o] devant [z]	Respect de la LDP	Oppositions de timbre * Paires minimales * Neutralisation en [ɔ] devant [ʁ] * Neutralisation en [o] devant [z]
	/EU/	Oppositions de timbre * Paire minimale : préférence pour le timbre tendu dans les deux mots * Neutralisation en [œ] devant [ʁ] * Neutralisation en [ø] devant [z]	Oppositions de timbre * Paire minimale * Neutralisation en [œ] devant [ʁ] * Neutralisation en [ø] devant [z]	Respect de la LDP	Oppositions de timbre * Paire minimale : préférence pour le timbre tendu dans les deux mots * Neutralisation en [œ] devant [ʁ] * Neutralisation en [ø] devant [z]
Inacc.	/E/	Respect de la LDP	Respect de la LDP	Respect de la LDP	Respect de la LDP
	/O/	Oppositions de timbre * Postériorisation de [ə] en [ɔ] dans le mot ' <i>premier</i> ' par deux locuteurs. * Antériorisation de [ə] en [œ] devant [ʁ] par deux locuteurs	Oppositions de timbre	Respect de la LDP	Oppositions de timbre
	/EU/	Oppositions de timbre	Oppositions de timbre	Respect de la LDP	Oppositions de timbre

Tableau 79 : aperçu des résultats concernant la répartition des voyelles moyennes en français de Roanne en comparaison du français standard, du français méridional et du français grenoblois.

En ce qui concerne les voyelles moyennes et le fonctionnement de la loi de position dans le français de Roanne, nous avons déjà souligné que nos observations étaient basées sur les premiers résultats obtenus pour ce point d'enquête. Aussi y avait-il un certain nombre de contextes où les données rassemblées n'ont pas permis de tirer des conclusions définitives sur le comportement de la voyelle. Il s'agissait comme pour les variétés méridionales de la voyelle /E/ en syllabe ouverte inaccentuée dans les mots où le français de référence préfère une voyelle relâchée.

En syllabe fermée accentuée et inaccentuée nous manquions également de contextes pour les voyelles /O/ et /EU/. Ainsi, il n'y avait pas d'occurrences de la voyelle devant les consonnes fermantes [b], [f], [g] et [p] pour /O/ et devant les consonnes [ʒ] et [d] pour /EU/. De ce fait, il était impossible de vérifier l'existence d'oppositions et neutralisations dans ces environnements. Afin d'étendre le nombre de contextes, la liste de mots a été consultée dans certains cas. Il est opportun de mentionner que dans ce registre, les locuteurs gardent un certain contrôle sur leur élocution et les prononciations ne correspondent pas toujours aux réalisations d'un même locuteur dans une situation de conversation libre.

Un dernier aspect à souligner concernant le français roannais est que les locuteurs consultés avaient tous (sauf un) un âge supérieur à 60 ans au moment de l'enquête. Les données qu'ils ont délivrées ne donnent par conséquent pas une image très complète du français parlé à Roanne. Par manque de locuteurs plus jeunes, il n'a pas été possible de faire des constatations sur l'évolution éventuelle de cette variété du français.

Il serait donc intéressant d'entreprendre une recherche plus large et approfondie sur le comportement des voyelles moyennes dans les contextes précités, en tenant compte des différentes tranches d'âges et des registres, afin de pouvoir confirmer ou bien infirmer nos conclusions provisoires de l'enquête PFC de Roanne.

L'analyse dans le cadre de la théorie d'optimalité a montré qu'en termes de contraintes, la loi de position peut être exprimée par le biais de la contrainte BIMORE, qui exige que toute syllabe contienne deux mores. Aussi est-il nécessaire d'admettre l'existence de semi-syllabes pour rendre compte des mots comme '*p_este*', qui seraient autrement considérés comme trimoriques et de ce fait comme mal formés. Les exceptions à la loi de position pour /O/ et /EU/ dans la variété de Grenoble peuvent être expliquées par des marquages lexicaux pour les oppositions en syllabe fermée et par une co-phonologie dans laquelle la contrainte de marque CODACOND domine NOYAU, pour les neutralisations

devant la consonne [z]. Puisque la comparaison entre le système vocalique du français de Grenoble et celui du français de Roanne a montré des correspondances, ce même traitement d'exceptions est applicable aux voyelles moyennes de la variété roannaise.

L'étude des variétés méridionales et franco-provençales du français a bien montré comment la méthodologie du projet PFC permet d'étudier la prononciation du français dans toutes ses variétés. Grâce aux paires minimales dans les enregistrements de la lecture du texte, les différences et les concordances entre les points d'enquête concernant l'opposition des deux timbres des voyelles moyennes ont pu être dégagées. Les données de la conversation libre ont livré un grand nombre de données de parole spontanée offrant la possibilité de vérifier si les oppositions réalisées dans la lecture du texte n'étaient pas l'effet d'un langage surveillé. Comme le même protocole est suivi pour chaque point d'enquête, les données des différentes variétés peuvent facilement être comparées.

Avec cette première recherche sur le fonctionnement de la loi de position dans le français roannais par comparaison avec le français de référence, le français du Midi et le français de Grenoble, nous avons contribué à l'étude de Durand et Lyche (2002) et apporté de nouvelles données concernant la diversité dans la répartition des voyelles moyennes dans de différentes variétés du français. Nous aimerions stipuler qu'afin d'approfondir les connaissances sur le fonctionnement de la loi de position dans la langue française, il est important d'étendre la recherche sur la répartition des voyelles moyennes à d'autres parties de l'espace francophone. De telles recherches seront possibles grâce au projet PFC qui, avec son large base de données, permettra d'examiner dans un grand nombre de points d'enquête si les locuteurs y parlent le [fɛ̃ã.sɛ] ou le [fɛ̃ã.se].

Références

- Brun, A. (1978). *Le français de Marseille- Étude de parler régional* Marseille : Lafitte reprints
- Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (2002a). Directions d'analyse. *Bulletin PFC* 1 :41-87 CNRS ERSS-UMR5610 et Université de Toulouse-Le Mirail.
- Durand, J., Laks, & Lyche, C. (2002b). La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. In: C. Pusch & W. Raible (eds.) *Romanistische Korpuslinguistik-Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*. Tübingen: Gunter Narr Verlag, pp. 93-106.
- Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (2002c). Protocole d'enquête. *Bulletin PFC* 1 :7-23 CNRS ERSS-UMR5610 et Université de Toulouse-Le Mirail.
- Durand, Laks et Lyche (2002d). Synopsis du projet PFC, la phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. *Bulletin PFC* 1:5-7. CNRS ERSS-UMR5610 et Université de Toulouse-Le Mirail.
- Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (2005). Un corpus numérisé pour la phonologie du français. In:G. Williams (ed.) *La linguistique de corpus*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. pp. 205-217. Actes du colloque 'La linguistique de corpus', Lorient, 12-14 septembre 2002.
- Durand, J. et Lyche, C. (2002). Structure et variation dans quelques systèmes vocaliques du français:l'enquête Phonologie du français contemporain (PFC). A paraître dans C. Sanders, A. Coveney & M.-A. Hintze (eds.) *Variation et francophonie*. Paris : L'Harmattan.
- Durand, J. et Lyche, C. (2003). Le projet 'Phonologie du français contemporain' (PFC) et sa méthodologie. In : E. Delais-Roussarie & J. Durand (eds.) *Corpus et variation en phonologie du français- méthodes et analyses*. pp. 213-276.
- Féry, C. (2001). Markedness, faithfulness, vowel quality and syllable structure in French. *Linguistics in Postdam* 16 :1-31.
- Fouché, P. (1956). *Traité de prononciation française*. Paris : Klincksieck
- Grammont, M. (1966). *Traité Pratique De Prononciation Française*. Paris: Delagrave.
- Léon, P.R. (2001). *Phonétisme et prononciations du français*. Paris: Nathan
- Lucci, V. (1983), *Étude phonétique du français contemporain à travers la variation situationnelle*. Grenoble : Publications de l'Université des Langues et Lettres.
- Lyche, C. (2003). La loi de position et le français de Grenoble. In E. Delais-Roussarie & J. Durand (eds.) *Corpus et variation en phonologie du français- méthodes et analyses*. pp. 349-371

- Michel, C. (1998). *Le parler de Roanne et du Roannais*. St. Julien-Molin-Molette : Jean-Pierre Huguet
- Prince, A. & Smolensky, P. (2004) *Optimality Theory : Constraint interaction in generative grammar*. Malden, MA : Blackwell.
- Rey, A. et Rey-Debove, J. (Eds.) (2006). *Le nouveau Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Dictionnaires le Robert.
- Séguy, J. (1951) *Le français parlé à Toulouse*. Toulouse : Privat.
- Walter, H. (1976). *La dynamique des phonèmes dans le lexique du français contemporain*. Paris : France Expansion.

Annexes

A. Texte PFC.....	i
B. Texte PFC codé pour les trois voyelles.....	ii
C. Fiches Locuteurs pour les trois points d'enquête.....	v
D. Tableaux illustrant la hierarchie de contraintes.....	xii

Annexe A - Texte PFC (© Projet PFC)

"Le Premier Ministre ira-t-il à Beaulieu ?"

Le village de Beaulieu est en grand émoi. Le Premier Ministre a en effet décidé de faire étape dans cette commune au cours de sa tournée de la région en fin d'année. Jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu étaient son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion local de course à pied (Louis Garret), quatrième aux jeux olympiques de Berlin en 1936, et plus récemment, son usine de pâtes italiennes. Qu'est-ce qui a donc valu à Beaulieu ce grand honneur? Le hasard, tout bêtement, car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels qui tournaient toujours autour des mêmes villes, veut découvrir ce qu'il appelle "la campagne profonde". Le maire de Beaulieu - Marc Blanc - est en revanche très inquiet. La cote du Premier Ministre ne cesse de baisser depuis les élections. Comment, en plus, éviter les manifestations qui ont eu tendance à se multiplier lors des visites officielles ? La côte escarpée du Mont Saint-Pierre qui mène au village connaît des barrages chaque fois que les opposants de tous les bords manifestent leur colère. D'un autre côté, à chaque voyage du Premier Ministre, le gouvernement prend contact avec la préfecture la plus proche et s'assure que tout est fait pour le protéger. Or, un gros détachement de police, comme on en a vu à Jonquières, et des vérifications d'identité risquent de provoquer une explosion. Un jeune membre de l'opposition aurait déclaré: "Dans le coin, on est jaloux de notre liberté. S'il faut montrer patte blanche pour circuler, nous ne répondons pas de la réaction des gens du pays. Nous avons le soutien du village entier." De plus, quelques articles parus dans La Dépêche du Centre, L'Express, Ouest Liberté et Le Nouvel Observateur indiqueraient que des activistes des communes voisines préparent une journée chaude au Premier Ministre. Quelques fanatiques auraient même entamé un jeûne prolongé dans l'église de Saint Martinville. Le sympathique maire de Beaulieu ne sait plus à quel saint se vouer. Il a le sentiment de se trouver dans une impasse stupide. Il s'est, en désespoir de cause, décidé à écrire au Premier Ministre pour vérifier si son village était vraiment une étape nécessaire dans la tournée prévue. Beaulieu préfère être inconnue et tranquille plutôt que de se trouver au centre d'une bataille politique dont, par la télévision, seraient témoins des millions d'électeurs.

Annexe B – Exemple du texte PFC codé pour les trois voyelles

Enquête :

Locuteur :

Voyelle : /E/

« Le Premier[146]Ministre ira-t-il à Beaulieu ? »

Le village de Beaulieu est[146] en grand é[147]moi. Le Premier[146] Ministre a en e[147]ffet[146] dé[147]cidé[146] de faire[256] é[147]tape dans ce[256]tte commune au cours de sa tournée[146] de la ré[147]gion en fin d'année[146]. Jusqu'ici les[147] seuls titres de gloire de Beaulieu é[147]taient[146] son vin blanc sec[256], ses[147] chemises en soie, un champion local de course à pied[146] (Louis Garret[146]), quatriè[256]me aux jeux olympiques de Be[257]rlin en 1936, et[146] plus ré[147]cemment, son usine de pâtes italie[256]nnes. Qu'est[256]-ce qui a donc valu à Beaulieu ce grand honneur ? Le hasard, tout bê[257]tement, car le Premier[146] Ministre, lassé[146] des[147]circuits habitue[256]ls qui tournaient[146] toujours autour des[147] mêt[256]mes villes, veut dé[147]couvrir ce qu'il appe[256]lle "la campagne profonde".

Le mai[256]re de Beaulieu - Marc Blanc - est[146] en revanche très[146] inquiet[146]. La cote du Premier[146] Ministre ne ce[256]sse de bai[147]sser[146] depuis les[147] é[147]lec[257]tions. Comment, en plus, é[147]viter[146] les[147] manife[257]stations qui ont eu tendance à se multiplie[146]r lors des[147] visites officie[256]lles ? La côte e[257]scarpée[146] du Mont Saint-Pierre[256] qui mêt[256]ne au village connaît[146] des[147] barrages chaque fois que les[147] opposants de tous les[147] bords manife[257]stent leur colè[256]re. D'un autre côté[146], à chaque voyage du Premier[146] Ministre, le gouver[257]nement prend contact avec[256] la pré[147]fec[257]ture la plus proche et[146] s'assure que tout est[146] fait[146] pour le protégé[147]ger[146]. Or, un gros dé[147]tachement de police, comme on en a vu à Jonquiè[256]re, et[146] des[147] vé[147]rifications d'identité[146] risquent de provoquer[146] une ex[257]plosion. Un jeune membre de l'opposition aurait[146] dé[147]claré[146] : "Dans le coin, on est[146] jaloux de notre liber[257]té[146]. S'il faut montrer[146] patte blanche pour circuler[146], nous ne ré[147]pondons pas de la ré[147]action des[147] gens du pays[147]. Nous avons le soutien du village entier[146]." De plus, quel[256]ques articles parus dans La Dé[147]pê[257]che[257]du Centre, L'Ex[257]press[256], Ouest[256] Liber[257]té[146] et [146] Le Nouvel[256] Obser[257]vateur indiqueraient[146] que des[147] activistes des[147] communes voisines pré[147]parent une journée[146] chaude au Premier[146] Ministre. Quel[256]ques fanatiques auraient[146] même[256] entamé[146] un jeûne prolongé[146] dans l'é[147]glise de Saint Martinville. Le sympathique maire[256] de Beaulieu ne sait[146] plus à quel[256] saint se vouer[146]. Il a le sentiment de se trouver[146] dans une impasse stupide. Il s'est[146], en dé[147]ses[257]poir de cause, dé[147]cidé[146] à é[147]crire au Premier[146] Ministre pour vé[147]rifier[146] si son village é[147]tait[146] vrai[147]ment une é[147]tape né[147]ce[147]ssai[257]re dans la tournée[146] pré[147]vue. Beaulieu pré[147]fè[256]re ê[256]tre inconnue et [146] tranquille plutôt que de se trouver[146] au centre d'une bataille politique dont, par la té[147]lé[147]vision, seraient[146] té[147]moins des[147] millions d'é[147]lec[257]teurs.

Enquête :

Locuteur :

Voyelle : /O/

« Le Premier Ministre ira-t-il à Beau[147]lieu ? »

Le village de Beau[147]lieu est en grand émoi. Le Premier Ministre a en effet décidé de faire étape dans cette co[147]mmune au[146] cours de sa tournée de la région en fin d'année. Jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beau[147]lieu étaient son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion lo[147]cal de course à pied (Louis Garret), quatrième aux[146] jeux o[147]lympiques de Berlin en 1936, et plus récemment, son usine de pâtes italiennes. Qu'est-ce qui a donc valu à Beau[147]lieu ce grand ho[147]nneur ? Le hasard, tout bêtement, car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels qui tournaient toujours au[147]tour des mêmes villes, veut découvrir ce qu'il appelle "la campagne pro[147]fonde".

Le maire de Beau[147]lieu - Marc Blanc - est en revanche très inquiet. La co[256]té du Premier Ministre ne cesse de baisser depuis les élections. Co[147]mment, en plus, éviter les manifestations qui ont eu tendance à se multiplier lors[256] des visites o[147]fficielles ? La côte[256] escarpée du Mont Saint-Pierre qui mène au[146] village co[147]nnaît des barrages chaque fois que les o[147]ppo[147]sants de tous les bor[256]ds manifestent leur co[147]llère. D'un au[256]tre cô[147]té, à chaque voyage du Premier Ministre, le gouvernement prend contact avec la préfecture la plus pro[256]che et s'assure que tout est fait pour le pro[147]téger. Or[256], un gros[146] détachement de po[147]lice, comme[256] on en a vu à Jonquière, et des vérifications d'identité risquent de pro[147]vo[147]quer une explo[147]sion. Un jeune membre de l'o[147]ppo[147]sition au[147]rait déclaré : "Dans le coin, on est jaloux de no[256]tre liberté. S'il faut[146] montrer patte blanche pour circuler, nous ne répondons pas de la réaction des gens du pays. Nous avons le soutien du village entier." De plus, quelques articles parus dans La Dépêche du Centre, L'Express, Ouest Liberté et Le Nouvel Ob[257]servateur indiqueraient que des activistes des co[147]mmunes voisines préparent une journée chaude[256] au[146] Premier Ministre. Quelques fanatiques au[147]raient même entamé un jeûne pro[147]longé dans l'église de Saint Martinville. Le sympathique maire de Beau[147]lieu ne sait plus à quel saint se vouer. Il a le sentiment de se trouver dans une impasse stupide. Il s'est, en désespoir de cause[256], décidé à écrire au[146] Premier Ministre pour vérifier si son village était vraiment une étape nécessaire dans la tournée prévue. Beau[147]lieu préfère être inco[147]nnue et tranquille plutôt[146] que de se trouver au[146] centre d'une bataille po[147]litique dont, par la télévision, seraient témoins des millions d'électeurs.

*Enquête :**Locuteur :**Voyelle : /EU/*

« Le Premier Ministre ira-t-il à Beaulieu[146] ? »

Le village de Beaulieu[146] est en grand émoi. Le Premier Ministre a en effet décidé de faire étape dans cette commune au cours de sa tournée de la région en fin d'année. Jusqu'ici les seuls[256] titres de gloire de Beaulieu[146] étaient son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion local de course à pied (Louis Garret), quatrième aux jeux[146] olympiques de Berlin en 19neuf[257]36, et plus récemment, son usine de pâtes italiennes. Qu'est-ce qui a donc valu à Beaulieu[146] ce grand honneur[256] ? Le hasard, tout bêtement, car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels qui tournaient toujours autour des mêmes villes, veut[146] découvrir ce qu'il appelle "la campagne profonde".

Le maire de Beaulieu[146] - Marc Blanc – [...]

Un jeune[256] membre de l'opposition aurait déclaré : "Dans le coin, on est jaloux de notre liberté. S'il faut montrer patte blanche pour circuler, nous ne répondons pas de la réaction des gens du pays. Nous avons le soutien du village entier." De plus, quelques articles parus dans La Dépêche du Centre, L'Express, Ouest Liberté et Le Nouvel Observateur[256] indiqueraient que des activistes des communes voisines préparent une journée chaude au Premier Ministre. Quelques fanatiques auraient même entamé un jeûne[256] prolongé dans l'église de Saint Martinville. Le sympathique maire de Beaulieu[146] ne sait plus à quel saint se vouer. Il a le sentiment de se trouver dans une impasse stupide. Il s'est, en désespoir de cause, décidé à écrire au Premier Ministre pour vérifier si son village était vraiment une étape nécessaire dans la tournée prévue. Beaulieu[146] préfère être inconnue et tranquille plutôt que de se trouver au centre d'une bataille politique dont, par la télévision, seraient témoins des millions d'électeurs[256].

Annexe C - Fiche Locuteurs pour les trois enquêtes**Enquête : Aix-Marseille (13)**

8 locuteurs : 5 hommes, 3 femmes
Tranches d'âge : moins de 20 ans : 0
20 à 39 ans : 2
40 à 59 ans : 4
60 et plus : 2

AA1**Sexe** Féminin**Année de naissance** 1920**Âge au moment de l'enquête** 82 ans**Lieu de naissance** La Ciotat (Bouches du Rhône)**Domiciles successifs** La Ciotat (13) ; Marseille, dont Septèmes-les-Vallons (61) , Aix-en-Provence (depuis 8 ans)**Domicile actuel** Aix-en-Provence**FA1****Sexe** Masculin**Année de naissance** 1972**Âge au moment de l'enquête** 30 ans**Lieu de naissance** Marseille (Bouches-du-Rhône)**Domiciles successifs** Aix-en-Provence(18), Marseille (2x2), La Ciotat (1 et demi), Aix (depuis 3 ans)**Domicile actuel** Aix-en-Provence (quartier Encagnane)**PA1****Sexe** Masculin**Année de naissance** 1946**Âge au moment de l'enquête** 58 ans**Lieu de naissance** Septèmes les Vallons (commune de Marseille)**Domiciles successifs** Septèmes les Vallons (nc), d'Aix-en-Provence (nc)**Domicile actuel** Châteauneuf le Rouge (proche d'Aix-en-Provence)**SA1****Sexe** Masculin**Année de naissance** 1975**Âge au moment de l'enquête** 27 ans**Lieu de naissance** Marseille (Bouches du Rhône)**Domiciles successifs** Châteauneuf le Rouge (18), Marseille (9)**Domicile actuel** Marseille**RP2****Sexe** Masculin**Année de naissance** 1958**Âge au moment de l'enquête** 45 ans**Lieu de naissance** Marseille (Bouches du Rhône)**Domiciles successifs** Non renseignés**Domicile actuel** Marseille

RP1**Sexe** Masculin**Année de naissance** 1921**Âge au moment de l'enquête** 81 ans**Lieu de naissance** Vinon sur Verdon (Var)**Domiciles successifs** Non renseignés**Domicile actuel** Septèmes les Vallons (commune de Marseille)**JC1****Sexe** Féminin**Année de naissance** 1945**Âge au moment de l'enquête** 57 ans**Lieu de naissance** Septèmes les Vallons (commune de Marseille)**Domiciles successifs** Marseille (28), Aix-en-provence (29)**Domicile actuel** Aix-en-Provence**MA1****Sexe** Féminin**Année de naissance** 1950**Âge au moment de l'enquête** 53 ans**Lieu de naissance** Septèmes les Vallons (commune de Marseille)**Domiciles successifs** Septèmes (21), Aix-en-Provence (32)**Domicile actuel** Aix-en-Provence

Enquête : Toulouse (31)

14 locuteurs : 7 homme, 7 femmes
Tranches d'âge : moins de 20 ans : 12
20 à 39 ans : 1
40 à 59 ans : 0
60 et plus : 0
NB : 1 locuteur année de naissance inconnue

AB1

Sexe Féminin
Année de naissance 1978
Âge au moment de l'enquête 21 ans
Lieu de naissance Rodez (Aveyron)
Domiciles successifs Rodez (18), Toulouse (3)
Domicile actuel Toulouse (Jolimont) et Rodez

CB1

Sexe Féminin
Année de naissance 1980
Âge au moment de l'enquête 19 ans
Lieu de naissance Toulouse (Haute-Garonne)
Domiciles successifs Non renseignés
Domicile actuel Tournefeuille

EC1

Sexe Féminin
Année de naissance 1979
Âge au moment de l'enquête Non renseigné
Lieu de naissance Non renseigné
Domiciles successifs Non renseignés
Domicile actuel Non renseigné

FB1

Sexe Féminin
Année de naissance 1977
Âge au moment de l'enquête Non renseigné
Lieu de naissance Non renseigné
Domiciles successifs Non renseignés
Domicile actuel Non renseigné

FG1

Sexe Masculin
Année de naissance Non renseigné
Âge au moment de l'enquête Non renseigné
Lieu de naissance Non renseigné
Domiciles successifs Non renseignés
Domicile actuel Non renseigné

FR1**Sexe** Masculin**Année de naissance** 1980**Âge au moment de l'enquête** Non renseigné**Lieu de naissance** Non renseigné**Domiciles successifs** Non renseignés**Domicile actuel** Non renseigné**GCI****Sexe** Masculin**Année de naissance** 1977**Âge au moment de l'enquête** Non renseigné**Lieu de naissance** Non renseigné**Domiciles successifs** Non renseignés**Domicile actuel** Non renseigné**JG1****Sexe** Masculin**Année de naissance** 1978**Âge au moment de l'enquête** Non renseigné**Lieu de naissance** Non renseigné**Domiciles successifs** Non renseignés**Domicile actuel** Non renseigné**LL1****Sexe** Masculin**Année de naissance** 1977**Âge au moment de l'enquête** Non renseigné**Lieu de naissance** Non renseigné**Domiciles successifs** Non renseignés**Domicile actuel** Non renseigné**LM1****Sexe** Féminin**Année de naissance** 1979**Âge au moment de l'enquête** Non renseigné**Lieu de naissance** Non renseigné**Domiciles successifs** Non renseignés**Domicile actuel** Non renseigné**OE1****Sexe** Masculin**Année de naissance** 1978**Âge au moment de l'enquête** Non renseigné**Lieu de naissance** Non renseigné**Domiciles successifs** Non renseignés**Domicile actuel** Non renseigné

SB1**Sexe** Féminin**Année de naissance** 1978**Âge au moment de l'enquête** Non renseigné**Lieu de naissance** Non renseigné**Domiciles successifs** Non renseignés**Domicile actuel** Non renseigné**SL1****Sexe** Féminin**Année de naissance** 1979**Âge au moment de l'enquête** Non renseigné**Lieu de naissance** Non renseigné**Domiciles successifs** Non renseignés**Domicile actuel** Non renseigné**TC1****Sexe** Masculin**Année de naissance** 1976**Âge au moment de l'enquête** Non renseigné**Lieu de naissance** Non renseigné**Domiciles successifs** Non renseignés**Domicile actuel** Non renseigné

Enquête : Roanne (42)

9 locuteurs : 5 hommes, 4 femmes

Tranches d'âge : moins de 20 ans : 0

20 à 39 ans : 0

40 à 59 ans : 1

60 et plus : 8

AD1

Sexe Masculin

Année de naissance 1942

Âge au moment de l'enquête 60 ans

Lieu de naissance Italie

Domiciles successifs Italie (5), Mably (17), Le Coteau (38)

Domicile actuel Le Coteau

CD1

Sexe Féminin

Année de naissance 1942

Âge au moment de l'enquête 60 ans

Lieu de naissance Le Coteau (42)

Domiciles successifs Le Coteau (60)

Domicile actuel Le Coteau

CL1

Sexe Féminin

Année de naissance 1938

Âge au moment de l'enquête 64 ans

Lieu de naissance Le Coteau

Domiciles successifs Le Coteau (64)

Domicile actuel Le Coteau

GS1

Sexe Masculin

Année de naissance 1934

Âge au moment de l'enquête 68 ans

Lieu de naissance Cordelle (42)

Domiciles successifs Cordelle (4), Le Coteau (40), Roanne (15), Le Coteau (9)

Domicile actuel Le Coteau

JL1

Sexe Masculin

Année de naissance 1934

Âge au moment de l'enquête 68 ans

Lieu de naissance Le Coteau

Domiciles successifs Le Coteau (68)

Domicile actuel Le Coteau

MG1**Sexe** Féminin**Année de naissance** 1944**Âge au moment de l'enquête** 58 ans**Lieu de naissance** Le Coteau**Domiciles successifs** Le Coteau (22), Saint Léger (1), Roanne (15), Neaux (20)**Domicile actuel** Neaux**ML1****Sexe** Masculin**Année de naissance** 1929**Âge au moment de l'enquête** 73 ans**Lieu de naissance** Le Coteau**Domiciles successifs** Le Coteau (73)**Domicile actuel** Le Coteau**RF1****Sexe** Masculin**Année de naissance** 1939**Âge au moment de l'enquête** 63 ans**Lieu de naissance** Régny (42)**Domiciles successifs** Régny (8), Neaux (10), Saint Symphorien (19), Roanne (6), Neaux (20)**Domicile actuel** Neaux**YD1****Sexe** Féminin**Année de naissance** 1920**Âge au moment de l'enquête** 82 ans**Lieu de naissance** Le Coteau (42)**Domiciles successifs** Le Coteau (30), Mably (24), Le Coteau (23)**Domicile actuel** Le Coteau

Annexe D – Tableaux illustrant la hiérarchie de contraintes

/E/ : français méridional, français franco-provençal

/bEt/	MAX	DEP	HIE-SON	BIMORE	NOYAU	CODACOND	NOCODA	IDENT(μ)
a) be.t					*!			
b) bet				*!			*	
c) \wp bet.							*	
d) bɛ.t				*!	*			
e) be.ti		*!						
f) be	*!							
/ɛwanez/	MAX	DEP	HIE-SON	BIMORE	NOYAU	CODACOND	NOCODA	IDENT(μ)
a) ɛwa.nez				*!		*	*	
b) ɛwa.ne.z					*!			
c) \wp ɛwa.nɛz						*	*	
d) ɛwa.nɛ.z				*!	*			
e) ɛwa.ne.zi		*!						
f) ɛwa.ne	*!							
/ɛwanE/	MAX	DEP	HIE-SON	BIMORE	NOYAU	CODACOND	NOCODA	IDENT(μ)
a) \wp ɛwan.e								
b) ɛwan.ɛ				*!				
c) ɛwan.ɛz		*!				*		
d) ɛwan.	*!						*	

/O/ et /EU/ : français méridional

/dʁoμμl/	MAX	DEP	HIE-SON	BIMORE	NOYAU	CODACOND	NOCODA	IDENT(μ)
a) dʁoμμμ.				*!			*	
b) dʁoμμ.l					*!			
c) [☞] dʁoμμ.							*	*
d) dʁoμ.l				*!	*			*
e) dʁoμμ.lə		*!						
f) dʁoμμ.	*!							
/ʃoz/	MAX	DEP	HIE-SON	BIMORE	NOYAU	CODACOND	NOCODA	IDENT(μ)
a) ʃoz.				*!		*	*	
b) ʃo.z					*!			
c) [☞] ʃɔz.						*	*	
d) ʃɔ.z				*!	*			
e) ʃɔ.zi		*!						
f) ʃo.	*!							
/mEUz/	MAX	DEP	HIE-SON	BIMORE	NOYAU	CODACOND	NOCODA	IDENT(μ)
a) møz.				*!		*	*	
b) mø.z					*!			
c) [☞] mœz.						*	*	
d) mœ.z				*!	*			
e) mœ.zi		*!						
f) mø.	*!							

/O/ et /EU/ : français franco-provençal – co-phonologie

/dʁoμμl/	IDENT(μ)	MAX	DEP	HIE-SON	BIMORE	<u>CODACOND</u>	<u>NOYAU</u>	NOCODA
a) dʁoμμμ.					*!			*
b) \mathcal{F} dʁoμμ.l							*	
c) dʁɔμμ.	*!							*
d) dʁɔμ.l	*!				*			
e) dʁoμμ.lə			*!					
f) dʁoμμ.		*!						
/ʃOz/	IDENT(μ)	MAX	DEP	HIE-SON	BIMORE	<u>CODACOND</u>	<u>NOYAU</u>	NOCODA
a) ʃoz.					*!	*		*
b) \mathcal{F} ʃo.z							*	
c) ʃɔz.						*!		*
d) ʃɔ.z					*!		*	
e) ʃɔ.zi			*!		*			
f) ʃo.		*!						
/mEUz/	IDENT(μ)	MAX	DEP	HIE-SON	BIMORE	<u>CODACOND</u>	<u>NOYAU</u>	NOCODA
a) møz.					*!	*		*
b) \mathcal{F} mø.z							*	
c) mœz.						*!		*
d) mœ.z					*!		*	
e) mœ.zi			*!		*			
f) mø.		*!						